VOYAGE
DE
L'AMERIQUE;

CONTENANT

Ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable dans l'Amerique Septentrionale depuis 1534. juſqu'à preſent.

Deviſé en quatre Tomes,

Enrichi de Figures;

TOME QUATRIE'ME.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DES BORDES.

M. DCC. XXIII.

G. agnon

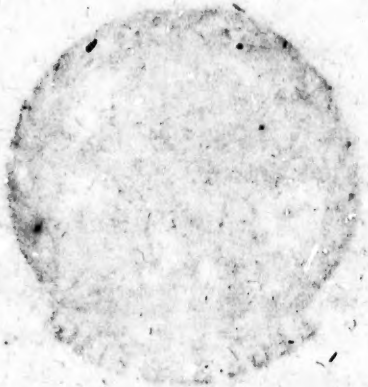

943720

IX. LETTRE.

Thiorhathariron Chef Iroquois de la montagne de Montreal, eſt ſoupçonné de trahiſon par les Colliers dont il eſt chargé de la part des cinq Nations Iroquoiſes.

Differents Partis en campagne contre les Iroquois.

Quincon de Saint Ours, (Oncle à la mode de Bretagne de Madame la Maréchale de Tallard) Commandant des Troupes d'un détachement de la Marine; arrête les irruptions des Iroquois ſur le fleuve ſaint Laurent.

Neuf cens guerriers Outaouaks font de grands deſordres chez les Iroquois.

Grands éclairciſſemens à Michilimakinak entre les Outaouaks & le Commandant François.

Audience à Noskatin, Chef de vingt-deux Villages.

Scoux, qui vient faire Alliance avec le Comte de Frontenac.

Réponſe au Vice-gouverneur de Baſton par

Ouſanmihouez, & Ekeſambramet, Chefs Abenaguis.

Le Comte de Frontenac donne Audience à pluſieurs Chefs ſes Alliez.

La Durantaye Capitaine, défait les Iroquois au lac Champlain.

Les Iroquois du Saut envoyent prier les Outaouaks de venir voir brûler un priſonnier Iroquois, pris par la Durantaye.

ONSIEUR,

Je ne ſuis point ſurpris de toutes les queſtions que vous me fites chez le Roi ſur mes Voyages, ſans ſavoir qui vous êtiez, Monſieur, je m'aperçûs inſenſiblement qu'il y avoit en vous beaucoup de diſcernement ſur tout ce qu'il y a de curieux dans le monde, il faut avoir autant de délicateſſe d'eſprit que vous en avez pour avoir aprofondi & dévelopé vous-même tout ce que je ſavois par experience. Je fus ravi d'aprendre dans la ſuite par Monſieur de Cheladet, que c'étoit Monſieur le Marquis de Courtenvaux à qui j'avois l'honneur de parler. C'eſt une conſequence de cette ingenieuſe curioſité qui vous eſt ſi naturelle que je tâche de vous fournir ici des objets capables de la

ſatisfaire. C'eſt avec raiſon, Monſieur, que le Sage nous dit de ne nous point fier à nôtre Ennemi, il connoiſſoit bien le cœur de l'homme & ſavoit que les proteſtations d'amitié d'un fourbe ſont autant de pieges qu'il nous tend.

Que vous dirai-je, Monſieur, du caractere de l'Iroquois, il parle & penſe tout autrement, il ſe méfie de tout le monde, & tâche de penetrer la penſée de ceux avec leſquels il à affaire, parce qu'il aprehende toûjours qu'on ne lui faſſe ce qu'il eſt prêt de faire aux autres.

Le Comte de Frontenac les connoiſſoit ſi bien qu'il ne ſe fioit à eux qu'autant que ſa prudence lui faiſoit découvrir leurs deſſeins. Toutes les Ambaſſades qu'on lui avoit faites juſques alors auroient flâté agreablement un cœur qui ſe laiſſe toucher par le doux poiſon de vanité & d'amour propre, mais il avoit trop de diſcernement pour ne les pas prévenir.

Tarcha Député des Onneyouts, qui étoit venu avec le Pere Milet, s'en retourna au commencement de Novembre avec Thiorhathariron Sauvage du Saut, accompagné d'Onon Siſta Sauvage de la montagne. Ceux ci avoient demandé permiſſion au Comte de Frontenac d'être de ce Voyage, pour l'informer de ce que l'on diroit dans

les conſeils d'Onnontagué. Ils revinrent avec un Anié le vingt-quatre Mars, qui venoit voir ſa ſœur au Saut. Tarcha les conduiſit juſques à une riviere qui tombe au pié du long Saut, à trois journées de Montreal, où ils trouverent Thathakoüicheré à la chaſſe, qui n'avoit pas été à ſon païs comme on l'avoit crû.

Le Gouverneur de Montreal interfogea Thiorhathariron ſur pluſieurs particularités ? celui-ci lui dit qu'il n'avoit jamais oüi parler que d'Ougan fut arrivé à Manathe; mais qu'il avoit ſçû que quatre cens Soldats Anglois y étoient arrivez, & que les marchandiſes y étoient fort cheres ; que le frere de Piſtre Scueſtre Flamand, qui étoit à Onnontagué, lui avoit dit en confidence que les Baſtonnois pouſſoient ceux de la Nouvelle York & les Iroquois à faire la guerre, & qu'au contraire ceux d'Orange étoient ſi fort portez à la Paix, que trois des leurs devoient accompagner les Iroquois quand ils viendroient en ce païs, pour en conferer ; que ſi les Onnontaguez n'étoient pas venus dans les quatre-vingt jours preſcrits, c'eſt parce qu'ils en avoient été empêchez par les Anglois qui les avoient engagez d'aller chez eux, où ils avoient trouvé un nouveau Commandant à Orange, auquel ils demanderent ce qu'il vouloit d'eux.

Celui ci répondit qu'il ne ſavoit pas ce qu'ils vouloient eux-mêmes, & qu'il n'avoit point ſçû qu'on leur eut fait dire de le venir trouver. Que le ſujet pour lequel les Onnontaguez n'étoient pas venus avec lui pour réparer la faute qu'ils avoient faites de ne pas le rendre près du Comte de Frontenac au temps marqué, ſupoſé qu'ils vouluſſent la Paix, étoit l'aprehenſion où ils étoient qu'aprés lui avoir rendu tous les priſonniers François, il ne fut lui-même les attaquer chez eux avec les Outaouaks, ayant été averti par divers transfuges qu'il avoit donné un grand Collier ſous terre aux Nations d'enhaut pour venir le joindre, & aller enſemble manger les villages d'Onnontagues & d'Onneyout; qu'ainſi ils ne voudroient pas qu'on leur eût envoyé le Capitaine Maricour avec des priſonniers de leurs gens pour les raſſurer.

Il étoit aiſé, Monſieur, de juger du peu de Foi des Iroquois. Ces Barbares paroiſſoient attachez aux Anglois qui étoient bien aiſes de tirer les negociations en longueur, pour empêcher les François d'entreprendre ſur leurs Villages, & ce qui fit conjecturer qu'ils étoient d'intelligence fut que Thiorhathariron pria que l'on envoya chercher un Parti des Sauva-

ges du Saut, qui avoit ordre de faire coup du côté d'Orange. Leurs interêts étoient communs ; ce qui eut frapé l'un, l'autre s'en ſeroit reſſenti par l'union ſecrete qui étoit entr'eux. Thiorhathariron alla lui-même faire au Comte de Frontenac un détail plus exact de ſon voyage.

Etant arrivé, dit-il, à Onnontagué avec mon frere, voici ce que j'ai dit par un Collier aux Iroquois & aux Anglois. Nous ſommes ici de l'agréement de nôtre Pere ſur la demande que lui en a faite Tarcha, pour vous dire que nous ſommes ſurpris de vous voir venir un à un parler de Paix ; au lieu de venir tous enſemble amener les priſonniers de notre Pere *Onontio*, comme il avoit témoigné le ſouhaiter, car c'eſt votre Pere comme *le nâtre.*

Par un ſecond Collier que ceux du Saut & de la Montagne m'avoient donné, je leur ai dit. J'ai écouté ce que vous avez dit à notre Pere *Onontio*, que vous avez aplani les chemins d'ici juſques à Quebec, je les applanis auſſi afin que vous y puiſſiez venir, mais tous enſemble.

J'ai laiſſé à Montreal, continua Thiorhathariron (parlant toûjours au Comte de Frontenac) deux Colliers que les Iroquois m'ont donnez, qui s'adreſſent aux

Sauvages du Saut & de la Montagne, par lesquels ils leur témoignent la joye qu'ils ont eûë de me voir avec mon frere dans leur païs où nous sommes allez de notre chef avec l'agrément d'*Onontio*, & qui les prient de se joindre à nous pour moyenner qu'on leur rendent leurs gens qui sont parmi ceux du Saut, & de la Montagne, & de Lorette.

J'ai laissé pareillement deux autres Colliers pour remerciement de deux que nous avions reçûs à Onnontagué, & en voici six que j'aporte de la part des Iroquois à notre auguste Pere *Onontio*.

PREMIER COLLIER.

Nous exhortons le Capitaine Maricour de se joindre à nous, comme faisoit autrefois son Pere, pour obtenir la Paix de Monsieur le Gouverneur. La natte est préparée pour lui Onnontagué.

LE SECOND COLLIER.

Nous exhortons le Capitaine Maricour & du Planti, de nous amener au commencement du Printemps les prisonniers qui sont parmi les François. Ce sont les sentimens de toute la cabane.

TROISIE'ME COLLIER.

Nous prions *Onontio* d'arrêter la hache de ses Neveux, les gens de Lorette & des Abenaguis.

QUATRIE'ME COLLIER.

Comme *Onontio* eſt obeï de ſes enfans, nous le prions de nous faire rendre nos freres qui ſont priſonniers chez les Nations d'enhaut.

CINQUIE'ME COLLIER.

Pitre Anglois, nous a dit qu'*Onontio* lui a fait ſavoir qu'il avoit toute liberté de venir lui parler, mais qu'il ne le pouvoit ſans le conſentement du Roi d'Angleterre.

Toutes ces demandes étoient ſi inſolentes que le Comte de Frontenac fut fort piqué contre ces deux Sauvages qui ſans ordre étoient entrez en negociation; il ne voulut point répondre à ces Colliers. Bien plus il dit à l'Anié qui étoit venu avec eux que s'il en eût vallu la peine il lui auroit fait tâter de la grillade, pour aprendre à d'autres à ne pas venir eſpionner, ſous prétexte de pourparler: qu'il feroit mettre à la chaudiere tous ceux qu'il pourroit attraper, ne les regardant d'orénavant que comme des Eſpions. Qu'il n'écouteroit aucunes propoſitions, s'ils ne lui ramenoient non ſeulement tous les priſonniers François, mais encore tous ceux de ſes Alliez qu'ils ont entre leurs mains.

Ces deux Sauvages ne furent pas trop contens de l'acceüil qu'il leur fit. Le premier

mier qui avoit envie de passer chez les Iroquois, demanda qu'il lui fut accordé deux mois pour faire une meilleure négociation. L'on vit bien que c'étoit un fourbe, & on ne le connût que trop dans la suite. En effet, il donna deux Colliers à Thathakouichere & à sept Chefs les plus considerables du Saut, qui ne les voulurent pas recevoir. Il les avoit reçûs lui-même chez les Iroquois.

Le premier s'adressoit directement à lui : Etes-vous de même cœur, disoient-ils avec Ononsista, & peut-on vous parler à cœur ouvert ? Surquoi il avoit répondu, si vous avez quelque chose à dire, dites-le moi en particulier.

C'est donc à vous, continuerent-ils, &, à Thathakouichere, que nous savons être de vos amis, & des plus Considerables du Saut, que nous parlons ; & nous vous disons que nous vous avons déja parlé par Theganissorens par un Collier ; mais vous avez rejetté ma voix. En voici un autre que nous mettons entre vous & votre ami Thathakouichere, pour vous dire que comme bons Chrétiens vous portiez *Onontio* à la Paix.

C'est sous terre que je mets ce Collier entre vous deux, où il faut qu'il demeure trois ans, pour vous dire qu'il faut que

vous faſſiez cas de l'union que vous devez avoir entre vous, & que vous n'oubliez pas que vous avez ici votre ancienne terre, que vous devez nous avertir des deſſeins d'*Onontio*, ſans vous découvrir à lui : n'aprehendez point de venir chez nous, vous y ſerez toûjours les bien venus. L'on peut dire, Monſieur, que ce Tiorhathariron étoit un des plus grands ennemis domeſtiques qui fut parmi nos Sauvages, quoiqu'il fit paroître beaucoup d'empreſſement pour tout ce qui nous regardoit. Il donna avis aux Iroquois qu'il ſe preſentoit une occaſion favorable pour faire coup ſur des François voyageurs qui étoient reſtez dans la grande riviere, & ſur les Algonkins & Nepiciriniens qui y chaſſoient. Les Anglois, qui étoient à Onnontagué, inſiſterent fort que l'on ne fit l'entrepriſe. Les Aniez, qui avoient été abandonnez de ceux-ci dans un combat, n'en voulurent rien faire, ils ne ſongoient pour lors qu'à la Paix, ſans vouloir encore aigrir le Comte de Frontenac. Ils leur dirent que les ayant ſi peu garantis de ſes coups ils pouvoient y aller eux-mêmes.

Aſſinaré Onneyout de Nation, qui étoit depuis long-temps avec les Nepiciriniens donna ces avis, & il ajoûta que le mê-

me Tiorhathariron avoit détourné les Iroquois de venir parler à *Ononsio* l'Hiver, les ayant assurez de leur rendre compte de l'état des affaires.

Le Comte de Frontenac ne laissa pas de détacher differens Partis, il étoit à propos de tenir nos Canadiens en haleine, & d'avoir quelques prisonniers qui pussent nous informer des démarches des ennemis. Saint Ours qui commandoit quinze Sauvages du Saut, amena d'abord trois Aniez, nonobstant la prétenduë Paix que ceux-ci s'efforçoient de leur alleguer.

Tothariron, Chef de la Montagne, accompagné de deux de ses Sauvages, attaquerent cinq Flamands si proche d'Orange, que l'on entendit fort distinctement la voix de ceux qui parloient dans la Ville; quatre se sauverent, & le cinquiéme eut la chevelure enlevée. Ce coup si hardi donna assez de frayeur aux habitans. Enfin un troisiéme Parti enleva un Cavalier Flamand, & tuërent le cheval.

L'on aprit, Monsieur, par ces prisonniers que les Onneyouts avoient refusé d'envoyer aux Anglois Tiorhathariron & Ononsista, qu'ils avoient demandez avec instance, lorsqu'ils les furent à Onnontagué.

Les Anglois qui mettoient tout en usa-

ge pour aigrir les Iroquois contre nous, leur dirent que le Comte de Frontenac ne faiſoit que les amuſer, qu'il n'agiſſoit pas ſelon les manieres des Européens, & qu'ils lui feroient bien-tôt connoître l'effet de tous ſes préparatifs de guerre : qu'ils voyoient d'ailleurs les guerriers Iroquois qui avoient donné dans leur ſens, aller attendre à la grande riviere les Sauvages & les François qui devoient monter & décendre. Ils avoient réſolu en cas que ils fuſſent les plus forts de les tailler en pieces, où s'ils étoient en plus grand nombre ils leur devoient dire que la Paix étoit concluë.

On ſavoit ainſi qu'il étoit arrivé des troupes d'Angleterre, qu'on levoit dans le païs quinze cens hommes pour s'opoſer au rétabliſſement du Fort Frontenac, & que les Iroquois avoient promis de fournir aux Anglois huit cens hommes ſi les François commençoient la guerre.

L'on étoit déja trop convaincu de la fourberie des Iroquois, ils en donnerent encore des preuves ſi convaincantes que l'on ne fut point ſurpris d'aprendre que deux Aniez ayant rencontré trois François au delà du Fort la Mothe, qui eſt dans le lac Champlain, ſe demanderent les uns aux autres qui vive. Nous ſommes

Aniez, dirent les premiers : & nous nous sommes François. Bon, reprirent les Aniez en couchant en joüe, ceux-ci ce sont ceux que nous cherchons. En même-tems, Monsieur, Montour reçût un coup de fusil qui ne l'empêcha pas de tirer le sien sur celui qui l'avoit blessé, qu'il jetta par terre comme mort ; les deux autres François en firent autant du second ; mais ils furent bien surpris lorsqu'ils les entendirent un moment aprés faire des cris. Les François gagnerent bien vîte du pied, dans la crainte où ils étoient, qu'il n'y eut plusieurs Sauvages dans un bois voisin.

Quelques jours aprés l'on prit un de ces blessez, qui raporta qu'il s'assembloit à Orange beaucoup d'Anglois & d'Iroquois, pour faire quelques expeditions considérables dans les habitations Françoises.

Le Comte de Frontenac qui se voyoit menacé de toutes parts, mit tous ses soins de bonheur aux fortifications de Quebec. Tout étant en bon ordre pour recevoir derechef l'armée Angloise qui avoit déja si mal réüssi, il monta à Montreal pour prendre d'autres mesures du côté du Fort Frontenac qu'il avoit voulu réparer. Il aprit aux trois Rivieres le coup que les ennemis avoient fait depuis deux jours au lac des deux Montagnes, au bout de

l'iſle de Montreal. Charleville qui avoit aperçû de la fumée dans cet endroit, eut la curioſité de ſavoir ce que c'étoit. Il fit rencontre d'un canot de quinze Iroquois contre leſquels il ſe batit vigoureuſement. Il reçût malheureuſement deux coups de fuſils & de fléches, dont il mourut. Le choc fut rude. Sept Sauvages qui étoient dans ſon canot ne pouvant reſiſter davantage, forcerent de rames pour ne pas tomber entre leurs mains, aprés leur en avoir tué cependant quelques-uns.

Auſſi-tôt que l'on eut apris cette action, l'on détacha Repentigni, Nepiſiriniens & Sauvages du Saut & de la Montagne, pour ſurprendre ces Iroquois.

Quand on crût, Monſieur, les trouver au lieu où l'on diſoit qu'ils avoient fait ce coup, l'on vint dire à Montreal que les notres s'étant ſeparez en deux pour tâcher de les joindre, Repentigni avec quatre autres François avoient été tuez dans la riviere des Prairies. L'on envoya inceſſamment ſaint Ours Capitaine, à la tête de cent vingt hommes, tant François que Sauvages, dans des bâteaux plats, & il vint heureuſement à bout d'arrêter les courſes de ces Barbares qui s'étoient répandus de toutes parts.

Les affaires n'ont pas toûjours, Mon-

ſſeur, de ſi mauvais ſuccés, qu'il n'y ait quelquefois des retours heureux qui répare le paſſé. On conſole ſouvent les affligez pour participer aprés à la joye de ſes amis. L'on fut touché à la verité de la perte que l'on venoit de faire; mais les nouvelles que l'on reçût enſuite conſolerent. Elles portoient que nos Outaouaks & nos Alliez faiſoient merveilles, n'étant occupez qu'à porter le fer & le feu chez tous nos ennemis; qu'il y avoit neuf cens guerriers en campagne qui les fatiguoient cruellement, à la reſerve des Hurons qui n'étoient point partis.

Courtemanche, qui commandoit un Fort chez les Miamis, décendit à Montreal avec douze canots d'Outaouaks, & dit au Comte de Frontenac que les Iroquois ayant enlevé trois femmes & trois ou quatre enfans Miamis, avec le plus jeune fils de leur Chef, qui piochoient dans leurs champs, s'étoient aprochez de ſon Fort ſans que l'on s'en aperçût. Courtemanche, dis je, voyant qu'ils paſſoient leurs fuſils dans ſes paliſſades, fit faire une décharge ſi à propos, qu'aprés avoir tué & bleſſé beaucoup de leurs gens ils ſe retirerent en déſordre, lui criant qu'ils n'en vouloient pas à lui; mais ſeulement aux Miamis, parce que la Paix

étoit faite entr'eux & *Onontio*. Ils ne savoient comment se venger de l'affront qu'ils venoient de recevoir. Ils voulurent l'engager ensuite de venir dans leur camp, sous prétexte de lui remettre les Esclaves qu'ils avoient faits. Courtemanche leur répondit qu'il ne leur feroit aucun mal, s'ils vouloient entrer chez lui pour faire un échange de part & d'autre. Toutes ces Conferences faites à pleine tête ne se terminerent qu'à des injures : on suivit à la piste les Iroquois. L'on trouva au bas d'une riviere voisine quinze brancards, qui faisoient juger qu'il y pouvoit avoir trente blessez, & l'on vit dans des brousailles sept à huit places toutes pleines de sang.

L'Officier qui avoit relevé Louvigni, Commandant de Michilimakinak, voulut savoir le motif qui avoit engagé le Baron, fameux Chef des Hurons, à recevoir deux Colliers de la part des Iroquois, sous prétexte qu'ils tenoient deux de sa Nation prisonniers. Il assembla plusieurs des Alliez avec les Hurons, & leur fit un discours assez convenable à leur maniere. Mes Enfans, je veux vous dire ma pensée, sur ce que l'Iroquois vient de faire ; il a formé le dessein de manger le Miami, & en chemin faisant il a lié cinq

ou six Hurons, à ce que l'on dit, & faisant reflexion qu'un coup de si petite consequence ne laisseroit pas d'allarmer les Nations, & les faire tomber sur lui, ce qui l'obligeroit de rompre son projet contre le Miami, il a usé de ruses, imitant un homme qui veut surprendre & tuër son ennemi sans courir aucun risque; il prend le temps qu'il dort, & quoique son chien veille à sa garde, il aproche cet animal avec un os qu'il lui jette en le caressant, & pendant qu'il le ronge, il poignarde son maître.

Qu'en arrive il encore, le chien qui croyoit avoir fait capture, se trouve pris lui-même par celui qui l'a caressé, & étant mis à la chaudiere avec son maître qu'il a si mal gardé, tous deux sont la proye de leur ennemi commun qui en fait un bon repas. Voila ce que l'Iroquois fait par ce Collier, il veut manger son ami & son Allié, c'est pour cela qu'il vous jette ce Collier, sachant bien que pendant que vous serez occupez à l'admirer, à le considerer, à le tourner de toutes parts sur votre natte, à tenir conseil sur conseil, en un mot à ronger cet os, il aura tout le temps de détruire le Miami, & de se retirer sans danger, en attendant l'occasion favorable de vous faire boüillir à

votre tour dans la chaudiere qu'il forge par les Colliers qu'il vous envoye.

Je ſai enfin que pluſieurs d'entre vous ont éprouvé en leur particulier la perfidie de l'Iroquois, & que pluſieurs Nations qui n'ont plus de noms ont eſſuyé ſa trahiſon ; & toi qui n'eſt qu'un foible reſte tu dois t'en ſouvenir mieux que perſonne. Ç'a, courage, ſoyez des hommes des maintenant, ou prenez la fuite, vous éloignant au delà du Soleil. Penſez-vous vivre en ſureté proche d'un voiſin qui ne reſpire que le ſang, & dont le cœur eſt rempli de venin contre le reſte des hommes. Seroit-il bien vrai qu'un méchant Collier vous lieroit les mains & vous creveroit les yeux, s'il eſt poſſible que vous n'y voyez plus goute ; ouvrez du moins vos oreilles pour m'écouter, que ce que je vous dirai tombe dans votre cœur, & retenez le bien.

Il faut que vous rompiez les liens dont l'Iroquois a crû vous avoir garoté, s'imaginant que vous n'auriez pas l'eſprit de vous en apercevoir : il ne faut plus que vous regardiez ce Collier qu'avec des yeux d'indignation, parce que de quelque côté que vous puiſſiez le tourner, la trahiſon eſt toûjours cachée ſous lui comme le feu ſous la cendre ; ſongez maintenant à ce

que vous devez faire, voici une occasion favorable, le maître de la vie vous la presente: si vous allez secourir le Miamis qui vous tend les bras, sans doute l'Iroquois se trouvera accablé sous le poids de mes armes victorieuses. J'ai ici des François considerables qui connoissent l'Iroquois, & qui ont plusieurs fois mangé leurs Villages, ils sont prêts à se mettre à votre tête avec tous les François qui sont ici, vous voyez leur valeur, imitez-les, songeons encore une fois non seulement à faire la guerre, mais à la continuër jusques à l'entiere destruction de l'ennemi commun. Depuis qu'elle est commencée vos Villages en ont grossi, vos cabanes se sont remplies d'enfans & de belle jeunesse; voila ma parole, c'est l'esprit d'*Onontio*, c'est sa voix, écoutez-là bien, & c'est tout ce que j'ai à vous dire.

Quelques-uns s'aviserent de dire que la Paix avoit été faite à Montreal, & que les Iroquois avoient amené la robe noire, (c'étoit le Pere Milet) & tous les Esclaves François.

Si la Paix est faite pourquoi donc vont-ils fraper le Miamis, peuvent-ils porter leurs haches impunément contre les enfans d'*Onontio*, sans que celui ci leve la sienne pour les venger.

Tous ces préambules n'étoient pas encore ſuffiſans pour découvrir tout le miſtere de ces Colliers, il faloit en avoir une connoiſſance plus parfaite: l'on tint le ſeize de Mai un Conſeil où beaucoup de Chefs ſe trouverent. Le Baron qui ſe voyoit la partie la plus lezée par le reproche qu'on lui fit, étoit bien aiſe de ſe diſculper ; il commença, Mr, à entamer le diſcours.

Le Baron, Chef Huron.

Je parle à toutes les Nations. Le maître de la vie eſt témoin que je ne veux rien ajoûter n'y diminuër au recit veritable de tout ce qui s'eſt paſſé.

Cinq de nos gens avec deux de nos Eſclaves Iroquois ont été rencontrez & pris par l'ennemi, qui en ayant délié trois en a amené deux avec eux pour être les ſpectateurs du coup qu'ils vouloient faire ſur les Miamis, & être menez enſuite à Onnontagué, où toutes les affaires doivent ſe conclure, afin qu'aprés un d'eux vienne à Michilimakinak & l'autre à Montreal en faire leur raport : ils ont délié ces trois par un Collier, & ils leur en ont donné un autre pour porter ici, leur témoignant qu'ils avoient du bonheur de n'avoir pas été pris ſur une autre terre, & qu'eux auſſi étoient heureux d'avoir délivré deux hommes de leur Nation.

Gardons-

Gardons-nous donc bien, mes freres, de gâter le discours, car ils asseurent que le Gouverneur a loüé & employé Tiorahachatiron pour ménager la Paix, & que celui-ci est actuellement à Onnontagué. Quand à nous qu'avons-nous pû faire que d'envoyer avertir les Miamis de se munir d'une bonne Palissade, & les encourager à se battre en gens de cœur. Les Nations Iroquoises s'étant assemblées l'Hiver à Onnontagué, se sont recommandez aux uns & aux autres de ne point fraper sur aucune Nation de celle des Lacs; & comme nos gens n'ont point pensé à la guerre contr'eux cet Hiver, ils avoient voulu tourner leur hache seulement du côté du Miami.

Que l'Outaouak Okantikan aye à rendre compte de tous les Colliers dont l'Iroquois l'a chargé, puisque nous Hurons n'en étant pas encore informez, ce n'est pas sans sujet que nous en sommes surpris.

Okantixan n'a-t'il pas aporté ici l'Automne un trés grand Collier qu'il a reçû à Montreal? nous demandons qu'on nous dise ce que sont devenus cinq Colliers qu'Amik avoit aporté de leur part. Nous ne voulons rien cacher ayant en vûë que notre Pere soit informé de tout. Enfin l'Iroquois disoit par ce Collier que pour unir

toute la terre il alloit manger le Miami; invitant toutes les Nations du Lac à s'aſſembler avec les François vers le détroit, lors que les feüilles ſeroient rouges, (c'eſt à dire l'Automne) toutes les Nations, à la reſerve de l'Amik, vous convient à ce rendez-vous. Voila tout ce que j'ai à dire, qui eſt la pure verité.

Les Outaouaks ſi piquant d'honneur, voulurent, Monſieur, juſtifier leur conduite en plein Conſeil. Tous ces Colloques donnerent de grands éclairciſſemens.

La Groſſe-Tête, le plus conſiderable des Outaouaks du Sable, voulant prendre les interêts de ſa Nation, répondit ſur le champ au Baron.

La Groſſe-Tête, Chef des Outaouaks du Sable.

Mon frere le Huron, tu me faits ici un reproche faiſant parler Okantikan, lequel n'a pas porté ce Collier; tu dis que tu ne cache rien, tu biaiſe pourtant, & quoi que j'entende tout ce que tu dis je ne conçois pas tout. J'ai cependant quelque joye de ce que nos gens vivent au détroit, j'en étois en peine, car à l'arrivée du dernier Commandant de Michilimakinak cet Automne, il n'a pas parlé ſur ce ton-là, m'ayant au contraire toûjours dit de me méfier, & voila Mantet conſiderable chez les

François, & digne de Foi, qui assure que tout est en armes au Sud, & que nos gens même ont fait coup cet Hiver.

Cheingouessi Outaouak Cinago, dit, allez vous y froter vous hommes de bas esprit, voila un beau rendez-vous que le détroit.

Il se leva un autre Outaouak plus fin que les autres, qui donna encore une bonne repartie.

Ouiskouchs Outaouak-Cinago. Loin de nous ce Collier, nos Anciens aprés en avoir reçû des Iroquois plein des sacs, ont été tuez dans la même année.

Le Baron qui leur tiroit les vers du nez découvroit insensiblement les sentimens de leur cœur, il reprit son discours.

Le Baron.

Voila mes freres comment nous sommes en peine de ce qui se passe à present chez notre frere le Miami, & de nos gens du détroit qui n'arrivent pas.

Un autre Chef plein d'esprit, qui étoit tout-à fait dévoué à nos interêts, fit assez connoître la part qu'il y prenoit, lors qu'il dit,

Le Rat Chef Huron.

Nous n'avons qu'une cabane & un feu, & nous ne devons avoir qu'un même esprit: lions-nous, l'occasion est belle, il y

à du bled au village pour nourrir les femmes & les enfans, nous avons de braves gens, qui nous empêche de ne mourir qu'en hommes & en défendant nos vies, ſerons-nous paiſibles pendant que l'on amene nos freres ? Je croi à la parole de Quarante Sols notre Allié, qui quoique priſonnier nous exhorte à ne point nous fier à l'Iroquois : nous ne devons avoir de volonté que celle de notre Pere, & nous ne pouvons faire la Paix ſans lui : prenons un lieu aſſuré pour établir notre reſolution.

La Groſſe-Tête.

Mon Conſeil eſt pris, je n'ai point d'autre volonté que celle de notre Pere, toutefois il eſt bon de s'aſſembler.

Tous ces projets de venger les Miamis étoient admirables, mais ſans effet ; tout ſe termina à fermer leur village de bonnes Paliſſades, & à mettre à couvert les vieillards & les enfans, quoiqu'ils fiſſent ſouvent des Feſtins de guerre où ils formoient de grands deſſeins contre les Iroquois. Le Commandant de Michilimakinak voyant cette inſenſibilité envoya un petit parti de ſeize hommes, qui en attira un autre de ſoixante.

Je ne peux m'empêcher, Monſieur, de vous faire le recit d'une chimere que le Baron ſe forma dans ſon imagination,

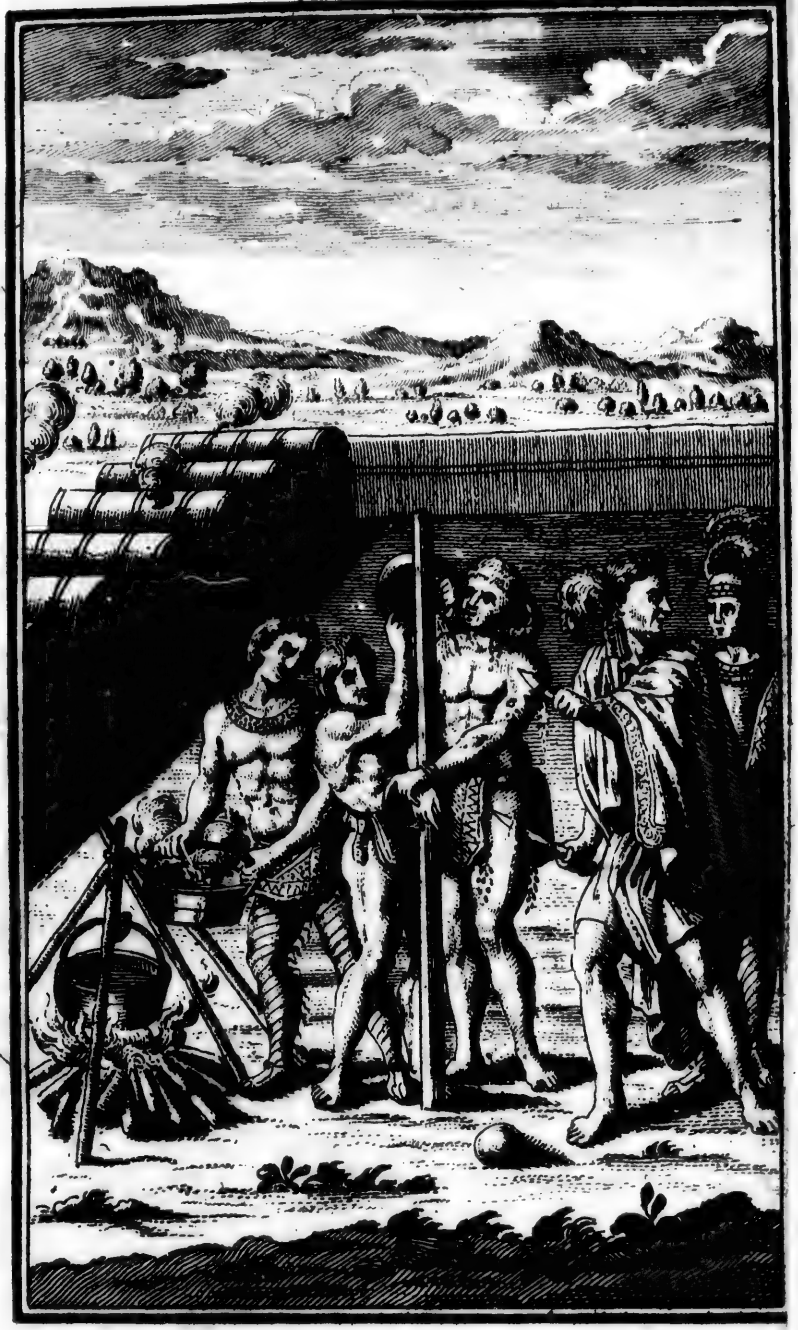

pour tâcher de leurer les Outaouaks, c'étoit un homme si artificieux qu'il étoit difficile de penetrer ses sentimens. Il avoit, dit-il, une affaire de grande importance à communiquer ; il falut tenir un Conseil exprés pour lui donner Audience, auquel il invira les Sauvages de Michilimakinak, les Peres Jesuites, & les François les plus Considerables.

Le Baron.

L'on a trouvé cet Hiver, dit-il, dans la terre du Sakinan un vieillard avec sa femme, âgez chacun d'environ cent ans, qui ont demeuré-là depuis l'ancienne déroute du Huron, dans un Desert ou Champs qu'ils ont trouvé tout fait. Il a raconté tout ce qui s'est passé depuis plusieurs années, ayant sçû tous les combats qu'on a donnez, & toutes les Ambassades de part & d'autre, mais particulierement celle de l'Iroquois auprés d'*Onontio*. Le commerce & la communication qu'il a avec le maître de la vie qui lui parle frequemment, ne permet pas qu'il ignore quoi que ce soit, n'y qu'il ait manqué des choses necessaires à la vie, lui envoyant des grains & citroüilles dans son desert avec abondance.

Ce venerable Vieillard nous a exhortez à bien écouter les robes noires, * & nous

* Les Jesuites

attacher à la Priere, nous aſſurant que le maître de la vie, qui eſt un en trois perſonnes, qui ne ſont qu'un même eſprit & une même volonté, vouloit être obeï, ſans quoi il feroit perir les deſobeïſſans en leur ôtant leurs graines. Il nous a dit qu'il ſavoit que tous nos bleds avoient été gelez l'année paſſée, parce que nous n'avions pas été aſſidus à la Priere. Enfin aprés avoir recommandé de garder le huitiéme jour en s'abſtenant de toutes œuvres, & le ſantifiant par la Priere, il a fini ſon diſcours par la défenſe de mettre les morts en terre, parce que c'eſt leur ouvrir le chemin de l'enfer, mais bien les élever en l'air pour prendre plus aiſément la route du Ciel, & par une exhortation aſſez preſſante d'écouter la voix d'*Onontio*, & de ſuivre ſa volonté.

Voici, ajouta le Baron, la voix de cet illuſtre Vieillard, qui fait preſent au Chef François de ce tas de caſtors, & de cet autre aux robes noires.

Meſſieurs les Sauvages ne furent pas contents des plaiſanteries que l'on fit de ce prétendu homme de Dieu, qui accommodoit ſi mal notre Religion avec ſes revelations.

Les robes noires, diſoient-ils; veulent bien être écoutez dans les contes quils

ous font des Pauls, des Antoines, & au-
es Anachoretes du vieil temps, pour-
uoi donc notre vieillard n'aura-t'il pas
s mêmes lumieres.

Le Baron n'avoit d'autre but que d'inſi-
uër aux Sauvages que le Vieillard leur
éfendoit de frapet les premiers ſur les
roquois, parce qu'il avoit peur de les ir-
iter, vû la Paix que l'on ſavoit qu'il avoit
oncluë & ratifiée.

Les Jeſuites n'eurent garde, Monſieur,
'accepter ce preſent de la part du bon
ermite. Le Commandant qui avoit aſſi-
é à ce Conſeil inventa une parabole pour
accommoder au caractere de ces gens,
eſt d'un païs où l'on ne manque pas de
ouver ſur le champ des repoſtes faites à
aiſir. As tu vû, parlant à la Groſſe-Tête,
Lune dans ton lac lors qu'il fait beau,
que le temps eſt calme, tu vois qu'elle
roît être dans l'eau, cependant rien n'eſt
us vrai qu'elle eſt au Ciel. Tu es bien
ieil, mais ſache que ſi tu revenois à ton
remier âge, & que tous les ans tu te miſſe
ans l'eſprit de pêcher une fois la Lune
ans ton lac, tu reüſſirois, & tu la pren-
rois plûtôt dans tes rêts que tu ne ſaurois
enir à bout de ce que tu mets dans ton
eſprit; tu le fatigues inutilement, ſois aſ-
uré que l'Anglois & le François ne ſe peu-

vent trouver dans une même terre ſans ſe tuër : ce ſont des conventions qui ſont faites au delà du grand lac. *

La Groſſe-Tête qui l'écoutoit fort attentivement, lui répondit ſeulement. *Voila qui eſt étrange.*

Les Sauvages voulurent encor ſonder cet Officier ; ils demanderent un Conſeil general : & ſous prétexte de prendre des meſures contre les Iroquois, leur deſſein n'étoit cependant que de ſavoir ſi c'étoit tout de bon qu'on vouloit aller en guerre contr'eux. L'on feignit d'ajoûter foi à leur parole, on offrit même d'envoyer avec eux tous les François qui étoient à portée, mais quand ils virent qu'on les prenoit au mot ils éluderent adroitement la propoſition qu'on leur en fit.

Le Commandant de Michilimakinak joüa encore toutes ſortes de ſtratagêmes pour empêcher les négociations avec les ennemis ; il fit ſi bien que toutes les Nations envoyerent divers partis en guerre, à la reſerve des Hurons.

Il décendit, Monſieur, pluſieurs Outaouaks, impatiens de ſavoir ce qui ſe paſſoit ici bas, ils furent ſurpris de voir tous les mouvemens de guerre que l'on faiſoit, & ils connurent la verité de tout ce qu'on

* C'eſt l'Occean.

leur avoit dit. Ils furent, dis je, témoins des préparatifs que nous faisions po al-ler au Fort Frontenac. Ils commencerent pour lors à quitter toute prévention. Le Sauvage à cela de particulier qu'il veut être émû par des endroits qui lui soient sensibles.

Qu'elle joye ne fit on pas paroître lors que l'on se mit en état d'aller rétablir l'ancien azile & le lieu de retraite où tout abondoit. Le Comte de Frontenac fit partir un petit corps d'armée de sept cens François & Sauvages, qu'il conduisit jusques à la Chine, qui est à trois lieuës de la ville de Montreal. Le Chevalier de Crisasi en étoit la Commandant, il avoit sous lui le Marquis d'Alogni, de la Groye, le Noyau, de la Valliere, & trente-deux autres, tant Capitaines que Lieutenans & Enseignes.

Je les laisse continuër leur voyage, & je reviens au dedans du païs pour y voir ce qui s'y passe de particulier.

Toutes les Nations étoient donc émûës, l'inaction dans laquelle ils nous croyoient les avoit mis dans une grande consternation. Les uns vouloient être toûjours de nos amis, & d'autres ne savoient comment nous rompre en visiere. Les Nations les plus éloignées qui avoient entendu parler

des François vouloient reclamer leur protection, & ils ne ſavoient quelles meſures prendre pour y réüſſir. Il y en vint cependant. Vous allez voir, Monſieur, le reſultat d'une Audience publique que le Comte de Frontenac donna à ſes Alliez.

CHINGOUABE', CHEF DES SAUTEURS.

Par un premier pacquet de Caſtor.

Je ſuis venu te ſaluër de la part de mes jeunes gens qui ſont à la pointe de Chagouamikong, & te remercier de ce que tu as donné des François pour demeurer avec eux.

Par un ſecond pacquet.

C'eſt pour témoigner le chagrin que nous avons d'un François nommé Jobin, qui a été tué dans une Fête, cela s'eſt fait par malheur, & non pas par mauvais deſſein.

Par un troiſiéme.

Nous venons vous demander une grace qui eſt de nous laiſſer faire, nous ſommes Aalliez des Sioux: on a tué des Outagamis, ou Maſkoutechs, le Sioux en eſt venu pleurer avec nous, laiſſez-nous faire notre Pere, laiſſez-nous venger, il n'y a que le Sueur qui poſſede la langue des uns & des autres qui nous puiſſe ſervir; nous demandons ſon retour chez nous. Ce diſcours fini, un autre Chef parla pour ſa Nation.

Le Brochet.

Nous ſommes venus de la part des Anciens, qui nous ont donné quelques robes pour venir traiter de la poudre : toute notre jeuneſſe eſt en guerre, ils ſeront bien aiſes d'en trouver à leur retour pour la continuër.

Les Sioux qui ſont à cinq ou ſix cens lieuës de Quebec, n'avoient point encore fait d'alliance avec nous ; ils voulurent connoître le Comte de Frontenac ſur la réputation qui s'étoit répanduë chez eux de ſa valeur. Ils ſavoient qu'il faiſoit la guerre aux Iroquois, & ce fut un ſujet pour lui demander ſa bien-veillance : & l'union qu'il avoit avec quelques Alliez qui les inquietoient y contribua beaucoup.

C'eſt une Nation belliqueuſe, il eſt rare de les voir tomber entre les mains de leurs ennemis. Lors qu'ils ſont obligez de ceder à la force, ils ſe tuënt plûtôt que de leur donner cette ſatisfaction. Vous n'auriez peut être pas trop bonne idée, Monſieur, de la valeur de ces peuples, par la maniere dont un Chef commence ſa Harangue, c'eſt une maxime chez eux d'en agir de même au prime abord, mais ils ſavent ſe ſoûtenir enſuite.

Tioskatin, Chef des Sioux.

Ayant que de parler il étala une robe de

Caſtor, & rangeant un autre deſſus, un ſac à Tabac, & une Loutre, ſe mit à pleurer trés amerement, en diſant ayez pitié de moi. On le fit un peu revenir, il eſſuya ſes larmes, & parla ainſi.

Toutes les Nations ont un Pere qui leur donne ſa protection, & qui ont le fer,* mais moi je ſuis un bâtard qui cherche un Pere, je ſuis venu pour le voir & le prier d'avoir pitié de moi.

Il étala enſuite ſur cette robe vingt-deux flêches, & ſur chaque flêche il nomma un Village de ſa Nation, qui demandoit la protection d'*Onontio*, & de vouloir les regarder comme ſes enfans, le ſupliant que l'on leur ouvrir un chemin pour pouvoir venir ici comme les autres, qu'il n'avoit encore rien fait qui pût lui meriter ſa protection ; mais que ſi le Soleil pouvoit l'éclairer dans la route de ſon païs juſques à celui-ci, il verroit dans la ſuite que les Sioux ſont des hommes, & que toutes les nations devant leſquelles il parle le ſavent.

Ce n'eſt pas parce que j'aporte, continua-il, que j'eſpere que celui qui gouverne cette terre aura pitié de moi, j'ai apris par les Sauteurs qu'il ne manquoit de rien, qu'il étoit le maître du fer, qu'il avoit un grand cœur auquel il pouvoit recevoir toutes

* Toutes les choſes neceſſaires à la guerre.

outes les Nations ; c'eſt ce qui m'a obligé
'abandonner mon corps pour venir de-
ander ſa protection, & le prier de me
ecevoir au nombre de ſes enfans. Prends
ourage, grand Capitaine, ne me rejette
as, ne me mépriſe pas, encore bien que
e paroiſſe malheureux à ſes yeux. Toutes
s Nations qui ſont ici preſentes ſavent
ue je ſuis riche, & que le peu qu'ils t'of-
ent ſe prend ſur mes terres.

Le Comte de Frontenac remercia ce
hef d'avoir quitté ſon païs pour le ve-
ir voir, l'aſſurant en même temps que les
utaouaks vivroient en paix d'orénavant
ec lui : s'il vouloit tourner ſa hache du
té de l'Iroquois, qu'il lui envoyeroit
utes les choſes neceſſaires à cet effet,
qu'il le recevroit au nombre de ſes en-
ns s'il lui étoit obeïſſant.

Ce Chef aprocha enſuite du Comte de
ontenac, & lui prenant les genoux il re-
mmença à pleurer, en diſant ayez pitié
moi ; je ſçai bien que je ſuis incapable
vous parler, n'étant encore qu'un en-
nt, mais le Suear qui entend notre Lan-
e, & qui a vû tous mes Villages, vous
rendra dans un autre côté ce que les Na-
ons Siouxes que vous voyez ici devant
ous (ſe tournant du côté de ſes fléches)
ourront faire lors qu'elles auront la pro-

tection d'un ſi bon Pere qui leur envoyera des François leur porter du fer, dont ils ne commencent qu'à avoir la connoiſſance.

Ces pleurs finis, la Femme de Ouakantapi, Chef trés conſiderable de la même Nation, qui avoit été racheptée à Michilimaxinak, s'aprocha les yeux baiſſez du Comte de Frontenac & de Mr de Champigni, & leur embraſſant les genoux elle pleura amerement. Je te remercie mon Pere, dit elle, toute baignante de larmes, c'eſt par ton moyen que j'ai été délivrée & que je ne ſuis plus captive: elle repeta pluſieurs fois ces mêmes paroles verſant toûjours des larmes.

C'eſt un uſage parmi eux d'en agir de même dans les occaſions de cette importance. Ce Chef reprit un air martial aprés, d'une voix aſſurée. Je parle en homme penetré de joye, dit-il, le grand Capitaine, celui qui eſt le maître du fer, m'aſſure de ſa protection, & moi je lui promets que s'il veut me faire rendre mes enfans qui ſont Eſclaves chez les Renards, Outaouaks & Hurons, je viendrai ici & amenerai avec moi les vingt-deux Villages à qui il vient de donner la vie, en prometant de leur envoyer du fer.

Cette grande Audience finit par le Sioux. Le Comte de Frontenac donna le temps à

n chacun de vacquer à ſes affaires : il
médita pendant quelques jours ſur les ré-
onces qu'il avoit à leur faire. Il les fit aſ-
embler, Monſieur, le 29. Juillet, & porta
parole à Cheingouabé.

Mon fils Cheingouabé, je ſuis bien aiſe
d'avoir connu par les remercimens que tu
m'as faits de t'avoir donné des François
pour demeurer avec ta Nation, que tu reſ-
ente l'avantage que tu retire des commo-
itez qu'ils t'aportent, & de voir preſente-
ent ta famille habillée comme ſont mes au-
res enfans, au lieu que tu n'étois auparа-
ant vétu que de peaux d'Ours. Si tu veux
e je continuë à t'envoyer les mêmes ſe-
urs, & à les augmenter encore dans la
ite, il faut que tu te reſolve auſſi à bien
outer ma voix, à ſuivre les ordres qui te
ront donnez de ma part : le Sueur que
nvoye de nouveau pour commander à
bagouamikong, & à ne ſonger unique-
ent qu'à faire la guerre à l'Iroquois qui
t ton ennemi capital, auſſi-bien qu'à ce-
i de toutes les autres nations d'enhaut, &
i eſt devenu le mien, parce que j'ai pris
n parti, & que j'ai empêché de t'oprimer.

Ne t'embaraſſe donc point dans de nou-
elles querelles, & ne te mêle de celle que
s Sioux ont avec les Renards, Maſ-
quetes & autres, que pour ſuſpendre leurs

reſſentimens, en attendant que je trouve les moyens de leur faire rendre les priſonniers qu'ils ont faits ſur eux cet Hiver, & leur faire avoir ſatisfaction ſur les autres ſujets de plaintes qu'ils peuvent avoir d'eux.

Je ne réponds rien ſur le chagrin que tu m'as témoigné avoir du malheur arrivé au François nommé Jobin, parce que je ſuis informé que cela s'eſt fait par accident, & que tu n'en eſt pas coupable.

Au Brochet & aux Nations Outaouakes.

Je vois bien qu'encore que vous ayez été témoins de ce que je dis en votre preſence l'année paſſée aux Iroquois, & la déclaration que je leur fis que je ne ferois jamais la Paix avec eux que vous n'y fuſſiez compris, auſſi-bien que toutes les autres Nations qui me ſont Alliez, & qu'ils ne me ramenaſſent tous vos priſonniers avec eux dont vous n'aviez point eû de connoiſſance.

Ce que la Motte, Commandant de Michilimakinak, vous a dit là-deſſus de ma part, en vous expliquant ce qui étoit fait, auroit dû vous ôter cette penſée.

Mais ouvre bien tes oreilles, écoute encore une fois par ma bouche comme la choſe s'eſt paſſée, & tu connoîtras aprés cela l'artifice & la malice des Iroquois qui ne cherchent que les moyens de te faire entrer en ombrage contre un Pere qui ne t'a jamais

rompé, afin de t'empêcher d'écouter ſa
oix, & te détourner de la guerre qu'il
ait qu'il t'ordonne de continuër. Je vais
nc te dire comme la choſe s'eſt paſſée.

Il leur parloit, Monſieur, à peu prés
omme un Pere qui s'entretient avec ſa
mille, à qui il découvre les ſentimens
e ſon cœur; il leur fit une énumeration
e tout ce qui s'étoit paſſé depuis leur dé-
rt, & l'on peut dire que ſes paroles é-
ient autant de traits de fléches qui les
rçoient juſques au vif. Il leur raconta
rrivée de Tarcha avec le Pere Milet,
le refus qu'il fit de ſes Colliers, le dé-
rt de Tiorhathariron & d'Ononſiſta,
i étoient allez aux Onnontaguez ſans
e chargez d'aucune parole, mais ſeule-
nt pour écouter ce qu'ils diroient dans
rs Conſeils.

Les Colliers qu'ils preſenterent à leur
our, & le refus qu'il en fit, ſans oublier
Déclaration faite à Lanié qui étoit dé-
ndu avec eux, tous les differens Partis
'il avoit envoyé, l'attaque que les Iro-
ois avoient faite au Fort de Miamis, le
up fait ſur nous tout recemment au lac
s deux-Montagnes, vers le bout de l'Iſle
Montreal, celui ſur cinq de nos gens
ez à la riviere des Prairies. Il ſçût fort
ien leur rapeller auſſi la fourberie des

Iroquois qui donnerent ſur eux quand ils décendirent de leur païs, nonobſtant qu'ils le reconnuſſent, & les ſept cens hommes qu'il venoit d'envoyer au Fort Frontenac étoient encore un ſujet de reflexion.

Je ne croi pas, continua-t'il, que vous ayez beſoin d'autres preuves pour vous perſuader que je ſuis dans la reſolution de faire la guerre aux Iroquois plus fortement que jamais, & que vous puiſſiez vous défendre de la lui faire auſſi de votre côté, ſi vous voulez que je vous croye des enfans obeïſſans & attachez à vos propres interêts auſſi-bien qu'à celui de votre Pere, puiſque il s'agit de détruire un ennemi commun. Il leur fit diſtribuër les preſens, car il n'y a pas moyen d'être applaudi ſans cela. Cheingouabé touché de ce diſcours prit la parole.

CHEINGOUABE'.

Il n'en eſt pas de nous comme de vous, mon Pere, lors que vous commandez tous les François vous obeïſſent & vont en guerre, mais je ne ſerai pas de même écouté & obeï de ma Nation; ainſi je ne ſaurois vous répondre que de moi & de ceux qui me ſont proprement Alliez où Parens. Cependant je ferai ſavoir à tous les Sauteurs votre volonté, & afin que vous ſoyez perſuadé de ce que je dis, j'enga-

getai les François qui ſont dans mon village à être témoins de ce que je dirai à mes gens de votre part.

Pour ce qui eſt des Hurons & des Outaouaks, ils attendoient avec impatience ce que leur Pere avoit à leur dire, & il leur parla en ces termes.

AUX HURONS.

Mes enfans, je vous remercie du bon accueil que vous avez fait à Tioskatin Chef des Sioux, j'en ai été informé par le Commandant de Michilimakinak; je vous exorte donc à continuër dans la ſuite à les bien recevoir chez vous lors qu'ils y viendront, à oublier les morts que vous pouvez avoir de part & d'autre dans la guerre que vous vous êtes faite autrefois, & à les regarder preſentement comme vos freres & vos enfans, leur laiſſant le paſſage libre pour me venir voir ici, & y chercher ce qu'ils auront de beſoin.

Quelques jours auparavant que nos Alliez furent congediez, il arriva, Monſieur, des nouvelles de Lacadie; nos Abenaguis croient bien embaraſſez pour avoir de leurs priſonniers qui étoient chez les Anglois, ils ſe trouvoient les bras liez de maniere qu'ils n'oſeroient faire coup ſur eux qu'ils ne les euſſent auparavant retirez. Il y en eut ſept qui allerent indiſcrete-

ment au Fort de Penikuit, dont l'on en arrêta trois, & les quatre autres furent tuez au Fort de Saka. Ce procedé ne laissa pas que de toucher sensiblement les Abenaguis, ils affecterent cependant de ne le pas faire connoître, & ils ne songerent qu'à ménager une entrevûë : ils reçûrent sur le sujet la Lettre suivante.

Par l'honorable Guillaume Stoughton Ecuyer, Vice-Gouverneur & Commandant en Chef.

Ayant été certainement informé que les Sauvages d'Amaraſcogin, outre d'autres Sauvages de cette Province, du côté de l'Est, contraire à leur soûmission & déclaration de fidelité à la Couronne d'Angleterre, ont depuis avec perfidie adheré aux ennemis de Sa Majesté, & se sont joints avec eux dans les derniers outrages tragiques & barbares, meurtres commis à l'endroit de plusieurs bons sujets de Sa Majesté de la riviere d'Huitre-Egroton, & ont amené avec eux plusieurs Captifs qui sont maintenant détenus par lesdits Sauvages à Amaraſcogin, ou autres lieux prochains, ce en quoi ils ont paru ouvertement Rebelles, & ont par là engagé leurs vies, aussi bien que celles des ôtages de leur fidelité, lesquels suivant la coûtume des Nations & le droit des armes au-

voient dû juſtement être mis à mort, mais
ryant apris que pluſieurs des Capitaines
& pluſieurs de leurs principaux hommes
n'étoient point de concert à ces dernieres
trahiſons & barbaries, c'eſt pourquoi afin
qu'ils ayent occaſion de montrer leur in-
nocence & fidelité, j'envoye les preſentes
par les mains de Lheepſcot, Jean Alt, Ba-
gataouaroongan un de leurs ôtages, afin
qu'ils puiſſent voir (nonobſtant la lâcheté
& baſſeſſe des Sauvages) qu'il eſt encore
en vie, & être informez par lui du bon
traitement que lui & ſes camarades ont
reçû, & que le Gouverneur de Sa Majeſté
en ce païs leur a été inviolable dans tou-
tes ſes promeſſes à eux faites en recevant
la ſoûmiſſion des Sauvages.

Ainſi par ordre de notre Souverain Sei-
gneur & Dame Roi Guillaume & Reine
Marie, commande étroitement & invite
tous les ſuſdits Capitaines & autres Sau-
vages qui voudront donner des preuves
de leur innocence & fidelité, & avoir
regard à leur vie, qu'ils ayent à renvoyer
tous les Captifs Anglois qui ſont en leur
pouvoir, comme auſſi de ſaiſir, ramener,
& rendre à Juſtice les Chefs de ces Sau-
vages qui ſe ſont joints, aſſiſtez & agis
dans cette derniere & ſanglante Tragedie,
à quoi ils ne manqueront pas à peine d'ê-

tre persecutez par les dernieres rigueurs de la Loi comme faux Traîtres & Rebelles. Donné sous notre main & sceau de nos Armes à Baston le 21. jour de Janvier 1695. dans la sixiéme année de leurs Majestez. Signé Guillaume Stougton.

Ousanmihouex Ekesambamet, au Vice-Gouverneur de Baston.

Seigneur qui m'écris, écoute & comprends ce que je vais te dire, & ce que je vais t'écrire. Tu reconnoîtras aisément mes paroles. Et comment ne les reconnoîtrois tu pas, c'est toi pour ainsi parler qui me les fournis. M'écrivant avec trop de hauteur tu m'oblige à te répondre du même stile. C'a écoute donc tes veritez que je m'en vais te dire, à toi qui ne dis point vrai quand tu dis que je te tuë cruellement, je n'exerce jamais sur toi aucune cruauté en te tuant, ne te tuant qu'à coups de haches & de fusils.

Il faut bien que ton cœur ait été porté de tout temps à la méchanceté & à la fourberie; il n'en faut d'autres preuves que ce que tu fis l'Automne dernier à Saka & à Pemkuit, prenant & tenant ceux qui alloient prendre des nouvelles de toi. Il ne se vit jamais dans tout le monde, il ne fut jamais dit que l'on arrêta prisonnier un homme qui porte un Etendart, & qui va

pour savoir l'état des choses. Voila pourant ce que tu as fait. En verité tu as gâté ce pourquoi l'on pourroit l'entreparler. Tu l'as ensang[illegible]até : pour moi je ne pourrois jamais me resoudre à en agir de cette maniere, puisque j'ai même une extrême horreur en celà de ta méchanceté sans pareille. Comment veux tu donc maintenant que nous parlions ? L'on porta l'Automne dernier à Saka & à Pemkuit notre Drapeau commun à toi & à moi, nous n'en avions qu'un seul. Etant porté à Pemkuit tu t'en saisis. Etant emporté à Saka tu le couvre de sang. Si tu pense maintenant à moi, il faut que je sache un peu ce que pense celui avec qui j'ai eû un pourparler, rends moi notre Drapeau commun, qui est l'unique chose par laquelle nous pourrons nous entreparler. Ce que tu dis, je le dis à toi-même. C'à réponds toi de ceux qui m'ont tué à Saka, & qui m'ont arrêté prisonnier à Pemkuit. Je te tenrai la pareille. Je te menerai ceux qui ont tué lors que je les aurai pû découvrir. Ne manque pas de faire ce que j'exige de toi, de toi, dis-je, qui me tuë sans sujet, qui m'arrête prisonnier lors que je ne pense à rien. Voici encore ce que je te dis, si tu ne le faits pas exactement tu t'attireras bien des malheurs sur toi, sur tes

beſtiaux, ſur tes vivres, ſur tous tes biens. Pour moi tu ne ſaurois me faire grand mal ſi ce n'eſt par les fourberies. Mes maiſons, mes vivres, mes biens, ſont dans des païs perdus, ſi tu veux me les enlever il t'en coûtera bien des peines & des fatigues. Que Pagadocouagan revienne dans quinze jours : qu'il ne manque pas de revenir, & dans trente jours en tout que l'on raméne nos gens. Pemxuit que tu as gâté ne m'eſt plus preſentement agreable. Je ſouhaite un autre lieu de notre pourparler, ſavoir Meremitin; c'eſt-là que ſera toûjours planté notre Drapeau commun lors que tu me l'auras rendu. Signé Ouſanmihouex Exeſambamet.

C'eſt ce que nous ſommes ici, nos Chefs n'y ſont pas maintenant; voila ce que nous te diſons.

Il eſt vrai, Monſieur, que les Abenaguis furent bien irritez de l'affront que les Anglois leur avoient fait d'avoir pris leur Drapeau, c'étoit auſſi violer le droit de la guerre que d'en avoir agi de même, du moins ils pouvoient prendre d'autres meſures pour châtier ces peuples qui avoient violé la Paix prétenduë, mais les Anglois le payerent bien dans la ſuite.

Les Anglois furent à Meremitin, qui étoit le rendez-vous pour faire l'échange de

part & d'autre. Les Anglois ne s'y trouverent point. Les autres ne dirent mot de manque de parole. Ils eurent encore la politique d'aller à Pemxuit, pour qui ils avoient conçû tant d'horreur, tant il eſt vrai que la nature & le ſang ont des liens qui attachent ſi étroitement les hommes que l'on paſſe ſouvent par deſſus tout ce qui nous fait peine, pourvû que l'on puiſſe trouver le ſecret de ſe réünir.

Le Commandant de ce lieu leur donna aſſez mauvaiſes raiſons de ce qu'on ne leur avoit pas envoyé leurs gens; l'on ſe fit de part & d'autre beaucoup de reproches : les Anglois ſe radoucirent neanmoins, & tombant ſur le diſcours de l'union prétenduë entr'eux, ils prirent une pierre qu'ils leur donnerent pour modele de la fermeté que devoit avoir cette Paix. Les Sauvages en prirent une autre qu'ils mirent auprés.

L'ornement de la premiere n'étoit accompagné que de vaines paroles, pendant que celle de ceux-ci fut ſuivie d'une réalité, puiſqu'ils rendirent huit Eſclaves Anglois. Je pourrois dire que la Pierre des Anglois en fut une d'achopement pour eux. Enfin, Monſieur, tout ce qui fut reglé dans cette entrevûë fut que l'on feroit dans trente jours l'échange des plus

voisins ; & les plus éloignez ne doivent être remis que dans deux ans à cause de la difficulté qu'il y avoit de les faire venir.

Les Anglois faisoient d'ailleurs beaucoup de mouvemens sur Mer, pour tâcher d'interrompre le commerce de Lacadie. Deux vaisseaux entrerent à pleine voile au Havre de Menagouet, les Capitaines prirent le prétexte d'y venir rachepter des prisonniers Anglois : on leur en rendit onze, mais leur but étoit d'examiner s'il y étoit arrivé quelques bâtimens de France que l'on attendoit. Si les Anglois vouloient nous inquieter par des endroits foibles, ils eurent bien l'échange par un Armateur François, qui maltraita un de leurs bâtimens nouvellement arrivé d'Angleterre, de cinquante pieces de canon, & de cent cinquante hommes d'équipage. Le François lui tua trente hommes, en mit soixante hors de combat, & l'obligea de rentrer à Baston, tout delabré ; il en maltraita bien d'autres dans cette croisiere.

Nos Abenaguis toûjours impatiens d'avoir leurs gens, furent bien surpris d'un avis qu'on leur donna sous main de ne se point trouver au rendez-vous dont on étoit convenu, on leur dit que d'abord que ils y seroient arrivez l'on devoit cacher deux cens Anglois dans des isles, qui de-

oient donner ſur eux, pendant que l'on iendroit à la charge d'un autre côté. Bien oin d'aller à ce rendez-vous, ils jurerent n même-temps la perte de ces gens qui toient cachez, & partirent pour les aller hercher.

L'arrivée de Lenvieux à Pentagouet cau- une grande joye ; Bonaventure qui le ontoit fit diſtribuër aux Abenaguis les reſens ordinaires de la part du Roi. Ils étoient ſi fort perſuadez que les Anglois étoient rendus maîtres de la Mer, que on ne ſçait ce qui ſeroit arrivé dans la ite malgré tous les bons ſentimens dans ſquels on les voyoit. Ils commencerent revenir un peu de cet abatement, & re- irent dans la ſuite leur vigueur martia- : mais en attendant qu'ils faſſent parler eux je vous dirai, Monſieur, que le Ca- taine Baptiſte fit une priſe de ſucre & autres marchandiſes par le travers du ap Mallebarre, qu'il avoit laiſſée ſous commandement de Guyon Canadien. Baptiſte repartit derechef, & en fit une tre qui lui fournit generalement tout ce i lui étoit neceſſaire pour armer tout té. Il fit une troiſiéme ſortie, avec ordre ller à la Baye des Eſpagnols, dans la nſée que l'on eût qu'il y pourroit ren- ntrer Bonaventure. Il fut rencontré d'u-

ne Fregate Angloise contre laquelle il se battit tout un jour ; il se trouva si percé de coups qu'il coula bas avec huit Anglois, n'ayant pû être secouru. Guyon fit de son côté huit prises. La même Frégate qui avoit démonté le Capitaine Baptiste le fit échoüer sur le petit Rocher au Loup Marin : Il capitula & l'Anglois lui accorda un bâtiment avec toute sa charge.

Lacadie nous fournira dans la suite d'autres matieres, je m'aperçois que les Iroquois ne s'endorment pas sur nos côtes. En effet, deux Aniez qui avoient été pris par les Sauvages du Saut s'en retournerent chez eux. Comme ces gens-là sont toûjours insatiables du sang humain, ils essayerent d'enlever proche les Palissades du Fort de la Prairie de la Magdeleine un jeune François. Quelques-uns de nos Sauvages se trouvant heureusement à portée, leur firent quitter prise tirant dessus.

Un petit parti Sauvage qui étoit allé vers Orange ayant fait des prisonniers, furent obligez de les abandonner à la vûë d'un autre beaucoup plus fort. Ils raporterent qu'il y avoit beaucoup à craindre que les Iroquois ne vinssent tomber du côté du Sud du fleuve. Ils parurent quelque temps aprés au Tremblai, à deux lieuës de Montreal, où ils tuërent deux

ersonnes & enleverent ſept autres. Dix
le nos Sauvages amenerent deux Anglois,
& deux femmes Sauvages Louves, dont
ls tuërent les maris proche Orange.

Ce fameux parti qui étoit allé rétablir
e Fort Frontenac fit le voyage en vingt-
x jours. Le Chevalier de Chriſaſi fit une
iligence extraordinaire dans tous les tra-
aux : on y répara cinq grandes bréches
'une mine avoit faite aux murailles. Ce
etour heureux fut précedé quelques heu-
s de l'arrivée de dix à douze canots de
outeouatemis, Saxis, Folles Avoines,
utagamis, & Miamis de Maramex. Per-
t qui les avoit amenez rendit compte
Comte de Frontenac de ſa négociation.

Il dit que les Outagamis, auſquels le
uaouayatinon de Chigagou, avoit fait
eſent de deux priſonniers Iroquois le
intemps, leur avoient donné la vie, pré-
ndant s'en ſervir pour négocier avec
nnemi. La crainte qu'ils eurent que les
oux ne vinſſent en grand nombre enle-
r leurs villages, (ceux-ci s'étant aſſem-
ez deux ou trois milles pour cet effet)
r fit quitter leur terre pour ſe diſper-
pendant quelque temps, & revenir
ſuite faire leur recolte. Ils devoient a-
és cela ſe retirer vers la riviere Ouaba-
e pour y faire un rétabliſſement d'au-

tant plus solide qu'ils seront éloignez de
Sioux, & en état de joindre facilement à
eux les Iroquois & les Anglois, sans que
les François puissent empêcher cette jon-
ction. Si ce projet à son effet il y a de l'a-
parence que les Maskoutecks & les Kika-
bous seront de la partie, & que ces trois
villages formant un nouveau de quatorze
à quinze cens hommes, n'auront pas de
peine à l'augmenter encore considerable-
ment en attirant d'autres Nations.

On eut l'adresse d'arrêter par un Collier
un Parti de trente Hurons qui étoient prêts
d'aller en guerre aux Sioux. Cette sailli
nous auroit donné bien du chagrin, puis-
que l'on avoit fait esperer à Tioskatin que
nos Alliez n'iroient point chez eux.

Quelque assurance que l'on eût donné
à tous les Outaouaks que l'on ne feroit
jamais de Paix avec l'Iroquois, sans les y
comprendre, tout fut renversé, les ména-
gemens que l'on pût avoir pour eux à Mi-
chilimakinak furent inutiles; l'on sçût que
le fils du Baron dont je vous ai parlé, Mon-
sieur, étoit allé chez les Tsonnontouans
de la part de toutes les Nations voisines,
dans le dessein de faire leur Paix sans la
participation du Comte de Frontenac. Il
porta pour cet effet quatorze Colliers;
on sçût quelques jours aprés son depart

l'explication, dont voici la ſubſtance.

Notre Pere nous a fâché, il y a long-temps qu'il nous trompe, nous jettons maintenant ſa voye bas, nous ne voulons plus l'écouter, nous venons faire la Paix avec toi & unir nos bras ſans ſa participation. Le Chef qui eſt à Michilimakinak nous a menti, il nous a fait entretuër, notre Pere nous a trahi, nous ne l'écoutons plus.

Rien n'étoit plus touchant que cette Ambaſſade; c'étoit un effet de l'artifice du Baron qui avoit tramé ce deſſein dans le temps qu'il vint exprés trouver le Comte de Frontenac, pour lui témoigner le zéle ardent qui l'avoit porté à venir écouter la voix de ſon Pere, afin de ſe conformer aveuglement à ſa volonté. Voici d'autres Nations qui paroiſſent plus atachées à nos interêts, on leur donna une audience publique le ſeize Aouſt: l'ouverture ſe fit par un Chef des Pouteouatemis.

Ounanguicé Chef des Pouteouatemis.

Je viens ici, mon Pere, parce que je vois toute ma Nation perduë, afin que vous lui donniez de l'eſprit. Voila ce qui fait que je vous vois de mes yeux.

Je ſouhaite que les Sioux, les Sakis, les Miamis & les Outagamis, écoutent notre parole. Pour moi j'ai la moitié de

votre cœur dans le mien, & que je n'ai point de volonté que la votre. J'ai été ſurpris que les Kiſxakous, Outaouaks du Sable, Hurons, & autres de Michilimakinak, que vous apellez vos enfans, n'écoutent pas aujourd'hui votre parole; & qu'au contraire ils ſemblent vouloir renverſer la terre & vous tromper, pendant que moi qui ne vous ai vû depuis long-temps, ai toujours à cœur de faire ce que vous ſouhaitez, comme j'ai fait depuis mon enfance.

J'ai tenu votre parole là-haut à Michilimakinak, je l'ai embraſſée, & n'ayant pû reſiſter à toutes ces autres Nations j'ai pris la réſolution de décendre, pour vous dire que vous aportiez les remedes que vous croirez neceſſaires. Lorſque les Sauvages que je viens de nommer viennent ici vous voir & qu'ils vous apellent leur Pere, j'ai du chagrin de ce qu'incontinent aprés qu'ils ſont éloignez de votre preſence, ils changent de langage, & font le contraire de ce qu'ils vous ont promis; pendant que moi, quelque tort que les autres Nations puiſſent me faire, je fais exactement tout ce que vous ſouhaitez. J'ai même été tué par le Siou; vous m'avez défendu de m'en venger, & j'ai ſuivi votre voix. Ce qui m'a fait tenir

ans mon devoir n'a été que la memoire
ue j'ai conſervée de ce que vous m'avez
it autrefois, car depuis un trés long-
ems nous n'avons eû perſonne avec nous
ui nous aye dit vos intentions, & nous
vons été preſque comme n'ayant point
e Pere, & éloignez les uns des autres,
oi Pouteouatemi, les Saxis, les Puans,
les Folles Avoines.

Les gens de Michilimakinak ne ceſſent
e vous dire qu'il n'y a qu'eux qui font
guerre à l'Iroquois, quoi que nous la
ſſions plus qu'eux, & ils ne vous font
es ſortes de comptes que pour ſe mettre
ieux dans votre eſprit. Je ſouhaiterois
ue les Sioux, les Miamis, & les Outa-
amis ne ſe fiſſent plus la guerre.

Kolonibi Chef des Sakis.

Les François, dit il, nous ont exhorté
e venir ici, c'eſt ce qui eſt cauſe que je
uis décendu dans le mauvais état où vous
ne voyez. J'ai toûjours eû mon caſſe-tê-
e en main depuis l'année derniere, com-
ne je vous l'avois promis, je ne l'ai
ourné que du côté de l'Iroquois, & quoi
ue j'aye fait autrefois la guerre aux
ioux, je n'ai point voulu condécendre
ux ſollicitations des Outagamis & des
Maſkoutechs, qui vouloient m'engager
'aller contr'eux. Je regarde preſente-

ment les Sioux comme mes freres. Je viens vous dire, mon Pere, ajoûta-il, que quoique l'Outagami ou Renard ſoit mon parent, je n'ai pû cependant le diſſuader ny l'empêcher d'aller l'Hiver dernier faire la guerre aux Sioux.

Kioulouskau, Chef des Folles Avoines.

Ce Chef affecta de ne vouloir pas faire ſon compliment comme les autres. Il dit ſeulement qu'il n'avoit rien à ajoûter au diſcours d'Ounanguicé, & qu'il gardoit comme lui la parole de ſon Pere.

Makkatemangoua Chef des Outagamis, ou Renards.

Ounanguicé parla en ſon nom. Quoique mon Pere ait été tué par le Siou, dit celui-ci, moi n'y toute ma famille n'avons pas voulu aller en guerre contre lui, comme la moitié de ma Nation a fait, me reſſouvenant qu'*Onontio* mon Pere me l'avoit défendu. Je ne trouve pas bon que ma Nation veuille s'allier & faire la Paix avec l'Iroquois, & je viens vous en avertir, & vous dire que je n'ai point changé de penſée, & que je vous ſuis toûjours obeïſſant.

Micintonga, ou le Barbu, Chef des Miamis de Maramek.

Quoique fort éloigné j'ai entendu la voix de mon Pere, & je n'ai point d'au-

res ſentimens que ceux d'Ounanguicé & les autres qui viennent de parler, & je n'ai point d'autres penſées que de faire la guerre à l'Iroquois. Quand le Siou me tuë je baiſſe la tête, & me ſouviens que mon Pere m'a défendu de tourner mon baſſe tête contre lui.

Je ne vous ai pas encore entendu. Je me plains de ce que les Miamis de la riviere de ſaint Joſeph, (lorſque nous amenons des Eclaves Iroquois) les prennent de force & leur donnent la vie. Je ſuis venu ici pour ſavoir ſi c'eſt par votre ordre que l'on nous fait ces ſortes de violences, n'ayant ſû juſques à preſent vos penſées que par Perrot. Je viens ici vous écouter & vous offrir mon corps, comme je fis l'année derniere, en couvrant nos morts tuez par les Iroquois, & vous dire que vous êtes maître de ma Nation, qui eſt celle de la Gruë. Il preſenta alors une robe de caſtor, & ajoûta.

Je n'ai encore pû aprendre votre penſée que par vous-même, & je n'ai écouté votre parole que ſur ce que Perrot m'a dit de vôtre part. C'eſt ce qui m'a fait descendre ici.

Ounanguicé demanda s'il étoit vrai qu'*Onontio* eut permis à Nancoakouet, comme il lui a dit, & au Chevalier de

Tonti d'aller en guerre contre les Arkan-
cas & autres Nations du Miſſiſipi.

Les Pepicoquias.

Ce ſont des Miamis de Maramek qui
prierent Perrot de preſenter de leur part
une robe de caſtor au Comte de Fronte-
nac. Cette robe couvroit les morts Fran-
çois & Miamis qui avoient été tuez chez
les Iroquois. Elle étoit teinte de rouge
pour témoigner qu'ils ſe ſouvenoient des
François qui étoient morts pour eux, &
qu'ils vouloient venger.

Ounanguicé n'étoit pas trop content
du Chef des Renards. Sa fidelité aux in-
terêts des François lui étoit trop ſuſpe-
cte. Il ſavoit qu'il n'avoit pas le cœur
droit. Cette Nation mépriſe toutes les
autres, elle faiſoit même peu de cas des
François. Il en avertit en ſecret le Comte
de Frontenac dans cette Audience, qui fut
quelques jours ſans leur répondre.

Pendant que l'on retabliſſoit le Fort
Frontenac, pluſieurs de nos Sauvages fu-
rent en Parti pour faire coup chez les
Iroquois. L'on vint dire à de la Valliere
qui y commandoit que l'on avoit compté
trente canots Iroquois qui pouvoient faire
trois à quatre cens hommes. Il en donna
avis au plûtôt au Comte de Frontenac qui
en reçût d'ailleurs la confirmation. D'au-

tres

...es Sauvages aperçûrent un Canot de ...ingt-cinq Iroquois au lac ſaint François, ...ue l'on crût être les découvreurs de cette ...rmée. De Muy eût ordre de marcher à ...a tête de ſept à huit cens hommes vers ...iſle Peraut pour les y attendre. En cas ...ue les Iroquois fuſſent décendus, il de...oit les laiſſer prendre le fil de l'eau ſans ...rer ſur eux, pendant que le reſte des ...oupes, des habitans & de nos Sauvages ...evoit leur couper paſſage. Ounanguicé ...ût qu'il étoit de ſon honneur de s'em...rquer avec les Sauvages de la Baye des ...uans pour cette expedition. Il avoit bien ...vie de ſe ſignaler dans cette occaſion. ...'impatience les ayant pris ſept à huit ...urs aprés de ce que les ennemis ne pa...iſſoient pas, ils s'en revinrent à Mont...al de leurs propres mouvemens. Il étoit ...mps de leur donner une Audience de ...ngé. Il s'y trouva peu de monde, parce ...e les Officiers étoient toûjours dans l'at...nte des Iroquois, qui auroient ruïné les ...tes ſi l'on ſe fut tenu tranquille chez ...i. Le Comte de Frontenac fit une petite ...rcuriale à Ounanguicé dans ce Con...l, ſur la précipitation qu'il avoit eûë de ...itter de Mui. Vous allez donc voir, ...onſieur, de quelle maniere il parle à ...us ces Chefs ſur les affaires preſentes;

Il s'adressa d'abord à Ounanguicé, comme le plus considerable.

OUNANGUICE'.

Ecoute moi bien, je suis bien aise de te voir, je croyois qu'un Fils que j'aimois s'étoit dérobé pour toûjours de ma presence, & que bien loin de suivre les volontez de son Pere il vouloit s'y oposer. C'est ce que l'on m'avoit dit de toi, & que tu faisois tous tes efforts pour empêcher que ma volonté ne fut accomplie : tu n'as pû t'empêcher de me l'avoüer, mais je le veux bien oublier puisque tu me parois presentement avoir l'esprit mieux fait, & t'être ressouvenu que des ton enfance je t'avois pris pour mon Fils, ce qui t'oblige malgré tous les chagrins que tu dis qu'on t'a donné, de me venir avertir que tu vois beaucoup de mes enfans rebelles & peu obeïssans à ma voix, mais que pour toi tu t'offre entierement de faire ce que je desire.

Tu as raison de croire que la moitié de mon cœur est dans le tien, & c'est ce qui causoit ma douleur quand on me disoit que Ounanguicé étoit contre ceux qui portoient ma parole. J'en étois piqué vivement, mais je n'ai pas oublié pour cela que c'étoit mon Fils que j'avois adopté, & qui rentreroit peut-être dans de meilleurs sentimens lors qu'il se ressouviendroit que je lui avois été toûjours un bon Pere.

Tu aurois raison d'être surpris si les gens
u Sable, Kiskakons, Hurons, & autres
e Michilimakinak, ne vouloient absolu-
ent plus écouter ma parole, & tu leur
urrois dire avec justice que j'ai toûjours
é leur Pere, que pour les soûtenir j'ai
ut entrepris aux dépens du sang des Fran-
is, & que si j'ai fait la guerre & la veux
core continuër, en refusant toutes les pro-
sitions de Paix que l'ennemi s'avise de
e faire si souvent, ce n'est qu'à leur con-
deration & à celle de leurs Alliez qu'ils
voudroient point comprendre dans la Paix
s'ils me proposent.

Tu as raison de me dire que lors que tous
es enfans viennent me voir ils me disent
on Pere, mon Pere, & que souvent lors
u'ils sont chez eux ils ne se souviennent
lus de ce qu'ils m'ont promis. Ils auront
us peut-être à la fin de l'esprit, mais puis-
ne tu veux suivre ma volonté employe-toi
leur en donner, & si tu veux entierement
voir mon cœur, duquel tu dis posseder la
oitié, joints-toi à moi afin que toi, eux
moi nous n'en ayons qu'un.

Je te parle à present, & te déclare com-
e un veritable Pere les sentimens que j'ai
oûjours eû & veux avoir pour toi, si tu
ravailles à les meriter. Je t'ai pris pour
mon Fils, je t'aime, je ne peux avoir deux

cœurs ; quand j'ai donné mon amitié je ne le
peux ôter à celui à qui je l'ai donnée qu'i
ne m'y contraigné. Je te lave de tout ce qu
tu as fait si tu faits bien à l'avenir, & qu
l'année prochaine tu me vienne dire que tu
as reussi, tu seras content de la reception
que je te ferai. L'Officier qui commande à
Michilimakinak & Perrot me diront si tu
ne m'auras pas trompé, & sur les bons té-
moignages qu'ils me rendront de ta conduite
espere tout de moi.

Nancauakouet m'a trompé quand il a di-
verti mes armes d'un autre côté, je lui a-
vois assez déclaré que mon Casse-tête ne de-
voit tomber que sur l'Iroquois & ses Al-
liez, & non sur les Akancas & autres.
Il ne sera pas difficille de persuader aux
gens de Michilimakinak que je ne veux
point de Paix, puisque tu as vû depuis
peu de jours que l'Iroquois est venu en guer-
re, & qu'il a tué même quelques-uns de ma
jeunesse par surprise, ne croyant plus que je
veuille l'écouter n'y le recevoir pour mon
enfant, aprés avoir refusé toutes ses Propo-
sitions, parce qu'il ne vouloit pas sincere-
ment vous y comprendre. Vous devez tou
croire que c'est le desespoir qui le fait agi
voyant qu'il n'a pû me surprendre, & que
je prévoyois que l'apas qu'il jettoit à mes
enfans, auquel quelques-uns n'ont pas laissé

e mordre, n'étoit que pour les tromper & s mettre tous à la chaudiere.

Aye le cœur fort : tu viens encore de fai- une faute en ce que ſans attendre mes or- res tu as quitté ſi-tôt le Camp des Fran- ois où tu t'étois toi-même offert d'aller ; tu avois en cela bien ſatisfait, & ton retour a beaucoup ſurpris.

Aprends donc aux Sakis, Folles Avoi- s, & autres Nations qui ſont dans la aye quelles ont été mes intentions, afin que l'avenir ils puiſſent plus commodement é- uter ce que je leur ferai ſavoir. Je deſire- is que ta Nation & toutes les leurs qui nt preſentement diſperſées en divers vil- ges auſſi éloignez les uns des autres qu'ils nt, ſe raſſemblaſſent tous dans un même u, où ils pourroient faire divers villages ls vouloient : ce qui, par cette union, les ndroit plus forts pour reſiſter à leurs en- mis, & les mettroit en état d'executer plus cilement & plus promptement les ordres e je leur envoyerois, & c'eſt pour cela après t'avoir fait en particulier ce pre- t, je te fais encore celui-ci pour t'y con- r & toute ta Nation.

KOLOUIBI.

Je vous parle, je ne peux douter que toi Kolouibi ne ſois à moi ; tu me l'as témoigné année derniere, lors que malgré les Sau-

teurs & Outaouaks, tu voulois marcher con-
tre l'ennemi : tu m'en as averti ayant ici ac-
compagné Mr de Mantet : continuë à faire
ce que je demande de toi, & ſois aſſuré de
mon apui.

Perrot m'a auſſi dit tout ce que tu as fai
là haut pour donner de l'eſprit au Renard
je t'en ſai bon gré, mais je voi qu'il eſt égu
ré, il eſt ton parent, témoigne-lui que
ne l'ai jamais abandonné ; j'ai le cœur fer
me, & il m'eſt ſenſible quand on veut de
tacher de moi quelqu'un de mes enfans.

NANCAUAKOUET.

Tu as fait un coup genereux, aye tou
jours le même courage que tu as eû, & n
faits la guerre que quand je te dirai de l
faire, & du côté que je te marquerai. Sa
che que le Sion m'étant venu demander n
protection, je la lui ai accordée, & qu
eſt mon Fils ? qui ſont ceux qui voudroien
s'opoſer à ma volonté ? ta Nation à plu
ſieurs Priſonniers, croi que les ayant pr
pour mes enfans ils ſont tes freres. Son
frirus-tu ton frere Eclave chez toi ? Ne
toye ta natte afin que je m'y puiſſe aſſeo
tranquillement.

KIOULOUSKAU.

Perrot m'a dit que ta Nation faiſoit ſo
devoir. La Motte m'a mandé de Michi
makinak, que ta jeuneſſe étoit en guerre

& je ſçai que l'année précedente on l'a fait revenir de ce quartier-là. Aye toûjours la même penſée, ſuis ma volonté, & tu trouveras un Pere qui aime ſes enfans quand ils le meritent.

Je vôi que toi Makkathemangoua Renard tu es un jeune homme, ta Nation s'eſt bien détournée de ce que je demandois d'elle, elle a pillé quelqu'un de ma jeuneſſe qu'elle a traité comme l'on traite les Eſclaves, je ſai que ton Pere Onkimaouaſſan qui aimoit les François n'a point eû de part à l'indignité qu'on leur a faite: tu ſuis l'exemple de ton Pere qui avoit de l'eſprit, quand tu n'es pas du parti de ceux de tes gens qui ſe veulent donner à mon ennemi, aprés m'avoir beaucoup indigné & défait le Sioux que je tiens à preſent pour mon Fils.

Déclare à ta Nation de ma part que (quoi qu'elle ne le merite pas) je veux bien encore la prendre ſous ma protection, dans l'eſperance que j'ai qu'elle ne me donnera plus de mécontentement, & que tu t'employeras à lui refaire l'eſprit. J'ai pitié du Sioux, j'ai pitié de ſes morts dont je pleure la perte; Perrot va là haut, il parlera à ta Nation de ma part pour la delivrance de leurs Eſclaves: qu'elle l'écoute.

J'aurois ſouhaité voir le Porc-Epi Ca-

peoma, & d'autres Chefs, auſquels j'aurois remis l'eſprit qu'ils ont perdu lors qu'ils ſongent à ſe donner à l'Iroquois qui ne cherche qu'à tromper, & auquel moi qui ai plus d'eſprit qu'eux & qu'ils redoutent, ne puis me fier.

Hé quoi Egominerd, & tous les autres qui paroiſſent vouloir ſe donner à l'ennemi, verront-ils d'un cœur tranquille manger le Miami par l'Iroquois. Ne croyez-vous pas que quand il n'aura plus d'autre viande, il mangera la vôtre. Il veut être ſeul.

Pour vous autres Miamis de Maramek, Nanangouſſiſta, & Micitonga, vous êtes les Chefs de ce grand Village, & je croi que ce n'eſt que par la volonté de tous les autres Chefs qui y ſont que vous êtes venus pour m'écouter.

Je veux croire, comme vous le dites, que vous n'avez point d'autre volonté que la mienne. Perrot vous a dit qu'il falloit lever vôtre feu de Maramek, & vous unir avec les autres Miamis dans un lieu où vous puiſſiez vous oppoſer à l'ennemi, & lui faire la guerre, je ne puis penſer qu'au repos de mes enfans; je n'en puis venir à bout que par la deſtruction de l'Iroquois, & pour accomplir mon deſſein. Il faut que mes enfans s'uniſſent enſemble, afin de

pouvoir plus facilement executer les ordres
que je leur envoyerai. Vous avez dit, il
a un an à Perrot, que vous vouliez dé-
endre pour m'écouter ; vous me l'avez
andé par votre Collier & votre Robe
e m'a aporté Perimond. Je vous ré-
ndois par lui ; mais il ne vous a pas
ndu ma réponse. Vous me dites mainte-
nt par celle que vous me presentez que
us n'avez d'autre esprit n'y d'autre cœur
e le mien, je vais vous expliquer ma
lonté, accomplissez là.

Je vous declare, mes enfans, que je ne
irai point que les Miamis veuillent m'o-
ir que lors qu'ils feront tous ensemble le
me feu, soit à la riviere saint Joseph ou
ns quelqu'autre lieu qui en soit proche.
me suis aproché de l'Iroquois, & j'ai
s Soldats à Katarakoni, dans le Fort
'on avoit abandonné. Il faut que vous
us aprochiez aussi de l'ennemi pour m'i-
iter, & avoir plus de facilité de faire
up sur lui.

Tous mes enfans me disent que le Mia-
est nombreux, & peut lui seul détrui-
l'Iroquois : à son imitation tout à peur,
oi voulez-vous quitter votre païs à
re ennemi ? Ne vous trouvera-il pas
quelque lieu que vous puissiez vous ca-
er si vous ne lui en disputez pas l'en-

trée. Doutez-vous de mon appui depuis que j'ai commencé la guerre. Il n'a paru qu'une fois à Chichikatia, encore étoit-ce dans le temps qu'ils faiſoient ſemblant de negocier une Paix avec moi : mais preſentement que toutes mes armes ſont tournées contre lui, pouvez-vous douter que je ne lui ôte le moyen de vous inſulter, & que je ne vous facilite pas les deſſeins que vous pourrez avoir contre lui. Avez-vous oublié que je ne lui fais principalement la guerre qu'à votre conſideration, vos morts ne paroiſſent plus chez lui, ceux des François qui ſont morts pour les venger les couvrent. Je vous donne les moyens de faire la même choſe, je vous aide de toutes mes forces, il ne tiendroit qu'à moi de le recevoir pour ami, je ne le veux pas à cauſe de vous qui ſeriez détruits ſi je faiſois la Paix avec lui ſans vous y comprendre.

Perrot monte avec vous pour vous conduire où je deſire que vous le ſuiviez. Faites ce qu'il vous dira, & en m'obeïſſant vous trouverez un Pere qui pour votre repos ſacrifiera toute ſa jeuneſſe, s'il eſt neceſſaire.

Ne vous ſouvenez vous point de ce que Chichikatia auroit pû dire de Perrot, il n'eſt pas Eſclave, c'eſt celui que j'ai envoyé pour vous porter ma voix ; je vous

nſidere trop pour vous donner un Eſcla-
e pour avoir ſoin de vous, c'eſt moi qui
its la guerre & non pas lui.

Quand vous avez tué le Loup & l'An-
ois, vous m'avez obeï, & ſi Chichi-
tia l'a délivré lorſque vous l'avez pris,
m'a deſobeï. Je croirai ce que vous me
ites, ſi vous changez votre feu pour
mplacer celui que Chichikatia à aban-
nné. J'envoye Perrot pour expliquer mes
tentions à tous vos Vieillards, & ſi vous
croyez ce qu'il vous dira, je lui com-
ande de vous abandonner, & je vous a-
ndonnerai moi-même ſans ſonger davan-
ge à vous proteger, & ſans vouloir me
êler de vos affaires & de votre terre. Je
ux que mes enfans correſpondent à la
otection que je leur donne, ils voyent que
a jeuneſſe meurt tous les jours, ſans que
leur reproche qu'elle meurt pour eux.

Au reſte Ounanguicé, & vous autres
hefs des Nations, je ſuis bien-aiſe de
ous avertir principalement, avant que
ous me quittiez, que le Commandant de
Michilimakinak eſt le ſeul à qui j'ai remis
on autorité dans tous vos quartiers, &
i doit vous expliquer mes penſées, &
s intentions. Les autres Officiers Fran-
ois, comme Courtemanche, Manſet,
Argenteuil, de l'Iſle, Vincennes, la

Découverte & Perrots, qui sont parmi vous, lui devant être entierement soûmis.

Que ce soit donc sa voix seule que vous écoutiez, parce qu'il n'y a que lui qui puisse veritablement vous expliquer la mienne, & que vous ne pouvez pas manquer de la suivre sans n'être en même-temps desobeïssans: mais comme il ne peut pas être par tout, il est obligé par nécessité de se servir des Officiers que je viens de vous nommer pour être ses Porte-paroles, & vous faire savoir ses intentions qui ne peuvent être autres que les miennes, & ausquelles pas un de tous ces Officiers n'y autres de tous les François qui sont parmi vous, ne peuvent ajoûter où diminuer sans manquer à leur devoir. Que si quelqu'un d'entr'eux vous disoit quelque chose qui vous fit de la peine, où dont vous fussiez en doute, ne vous en éclaircissez qu'avec lui & ne vous arrêtez point a tout ce que les autres vous pourroient dire, parce qu'il est le seul, comme je vous l'ai déjà marqué, qui peut lever tous vos soupçons & vos doutes, à qui vous devez ajoûter autant de creance que si vôtre Pere vous parloit lui-même.

Retenez bien, mon fils Ounanguicé & vous autres Chefs, ce dernier avis que je vous donne, & suivez le exactement, si vous

ous voulez que votre Pere vous regarde
vous traite comme des enfans obeïſſans.

A peine tous ces Chefs commençoient ſortir de la ſale du Conſeil qu'il en en-a de nouveaux, qui firent à peu prés s mêmes propoſitions.

Le Comte de Frontenac les écouta. ne leur répondit, Monſieur, que natre jours aprés en ces termes avec les êmes ceremonies.

OTONTHAGAN.

Ton Pere a toujours été fidéle à ma ix, & il a juſques à ſa mort maintenu jeuneſſe dans l'obeïſſance qu'ils doivent Onontio *leur Pere. C'eſt à toi qui tiens intenant ſa place à l'imiter, & tu ne le rois mieux faire qu'en faiſant vigoureu-nent la guerre à l'Iroquois, & en vi-nt dans une grande méfiance avec le Hu-, qui veut t'entr'aîner avec lui dans ſa rte. Je te fai bon gré d'être décendu ex-és, comme tu me l'aſſure, pour m'avertir la Paix que le Huron veut faire avec roquois, & des Colliers qu'il lui envoye ſquels on dit que vous avez eû part; mais faut que tu ſaches que cette nouvelle ne nullement ſurpris, parce que je ſuis aſ-é qu'il y a long-temps que le Huron au-t porté ſon corps à l'Iroquois s'il n'avoit prehendé les Kiskakons, l'Outavuak*

Cinago, le Nancokoueten, & toi Outaoua
du Sable.

Otonthagan mon Fils, peut-être t'és-t
laissé entr'aîner par surprise dans cette mé
chante démarche, parce que tu es encore jeu
ne, mais Okantican & Ouemakacoyeg, pa
la bouche de qui tu parle en sont parfaite
ment informez: je veux bien neanmoins l'ou
blier, dans l'esperance que j'ai que vou
écouterez mieux à l'avenir la voix de vo
tre Pere.

J'ai du regret, Okantican, de la mort d
ton Beaufrere Nancanakouet, il s'est un pe
écarté de son devoir en tournant son casse
tête du côté des Akancas, mais il n'a ja
mais eû le cœur Anglois ny Iroquois com
me le Huron. Il paroît par le petit Esclav
qu'il m'a envoyé, & que je garderai pou
me souvenir de lui, qu'il a eû regret t
mourant de m'avoir desobeï. Tu diras à tou
tes les Nations d'enhaut que je vengerai s
mort lors que nous aurons réduit l'Iroquoi
Il faut suspendre du côté des Akancas, &
songer à mettre votre jeunesse incessamme
& avant le Printemps en campagne, il
trouveront un refuge au Fort Frontenac qu
j'ai fait rétablir exprés pour les recevoir
allant & revenant d'Onnontagué.

Voila une couverture, un fusil, pour e
veloper les os de mon Fils Nancanakou

s'il faut laisser un peu de temps reposer
isiblement, & cependant songer à laver
n sang par celui de l'Iroquois : c'est à
oi je vous exhorte par ce Collier, & je
ous donne ce second pour le mettre sur le
vant de votre canot, afin de vous bar-
r le chemin & vous empêcher d'aller ven-
r la Fourche aux Akancas. Tournez sen-
nevt votre vengeance (comme je vous l'ai
ja dit) contre l'Iroquois : & quand vous
rez à Michilimakinak, ne manque pas toi
kantikan de prier le Commandant d'assem-
r toutes les Nations, & de leur presen-
en plein Conseil ces Colliers dont je te
arge, & d'y faire dire publiquement les
roles que je te dis, & dont je lui envoye
ie, afin que personne n'ignore mes in-
tions. Voila un juste-au-corps que je te
nne à toi Otonthagan, & à Okantikan,
n que vous les secondiez, & j'y joint
te poudre & ces balles pour vous & vos
s.

MIAMIS.

Pour toi Chichikatia, je t'ai fait sa-
r par avance ce que j'avois dit aux Chefs
Maramek, qui sont venus avec Perrot
r les obliger à quitter leurs villages pour
ablir auprés du tien : ils m'ont promis
porter toute leur Nation, & je leur ai
nné des presens pour les inviter, aprés

avoir chargé Perrot de ne rien oublier pour cela ; j'espere qu'ils me tiendront leur parole & que nous en verrons l'effet avant la fin de l'Hiver. Et si j'aprends par vos autres, ou par quelque autre endroit, que Perrot n'ait pas fait ces derniers efforts pour faire cette jonction, sois assuré que je t'en punirai severement.

Tu as toûjours été si bien intentionné pour les François, & si obeïssant à la voix de ton Pere, que je ne doute point que tu ne contribuë de ton côté à faciliter l'execution de cette affaire, en applanissant toutes les difficultez qui pourroient s'y rencontrer, & en cassant toutes les mottes de terre qui pourroient rendre le chemin raboteux.

C'est pour te convier encore de perseverer dans les bons sentimens que tu as pour ton Pere & pour ses Neveux que je te donne ce juste-au-corps, & un à ton camarade Chef de Chigagou, ces deux carabines, cette poudre & ce plomb.

Assure toutes les Nations d'en haut que je vais continuër la guerre aux Iroquois sans relâche, & porte les à suivre mon exemple en m'imitant aussi de ton côté.

Toutes les assurances que le Comte de Frontenac donnoit aux Outaouaks, qu'il continuëroit la guerre contre les Iroquois firent d'autant plus d'impression sur leur

eſprit, qu'ils virent arriver pluſieurs de nos Partis un jour auparavant leur départ. Les uns avoient enlevé une petite Sauvage Louve de neuf à dix ans, à une demie lieuë d'Orange, d'autres raportoient qu'ils avoient compté cinquante Iroquois au lac Champlain, tout prêts à venir faire irruption ſur nos habitations. Ils furent témoins en même temps que la Durantaye, dont ils connoiſſoient la valeur, eut ordre d'aller au devant d'eux avec deux cens hommes d'élite. Nos Iroquois du Saut arriverent pour lors fort conſternez, non-ſeulement de n'avoir rien fait; mais d'avoir perdu deux de leurs gens qui leur avoient été enlevez par la trahiſon d'un faux-Frere; & le retour précipité d'un Sauvage du même lieu, qui étoit allé avec ſept autres vers Onnontagué, leur fit bien juger que l'on cherchoit toutes ſortes de voyes pour harceler nos ennemis. Celui-ci n'eût que le temps de caſſer la tête aux priſonniers pour ſe ſauver au plus vîte, n'ayant ſçû ce qu'étoient devenus ſes camarades.

L'on ne perdit donc point de temps, Monſieur, pour couper chemin aux Iroquois que l'on ſavoit être au lac Champlain. La Durantaye s'étant mis en canot avec ſon monde arriva à Sorel, & mon-

tant quinze lieuës dans la riviere de Chambli juſques à la vûë du Fort, avec toutes les précautions que peut aporter un Capitaine extrémement judicieux, qui cherche à ſurprendre ſans être ſurpris, connût par les piſtes toutes fraîches des Iroquois que ſes découvreurs avoient vûs, qu'ils n'étoient pas loin. Il ſe jetta auſſitôt dans les bois, & marchant toute la nuit dans des chemins impratiquables, malgré la pluye & le mauvais temps, il les aperçût le lendemain le long d'une liſiere des deſerts de Boucherville.

C'en fut aſſez à des gens qui ne reſpiroient que la gloire, pour donner deſſus. Ils vinrent fondre tout-à coup ſur les Iroquois avec tant de viteſſe & de violence, qu'aprés leur avoir tué ou bleſſé les deux tiers, ils ne donnerent pas le temps aux autres de ſe reconnoître. Nos Sauvages ne ſe donnerent pas le loiſir de lever les chevelures, ils ſe contenterent ſeulement de couper les têtes de cinq.

Pendant que l'on ſe battoit vigoureuſement, que pluſieurs bleſſez s'échapoient dans les bois, que le reſte abandonnoient leurs armes & quittoient leurs habits pour mieux courir, l'on en trouva un qui ſe gliſſoit ſur le ventre le long de la paliſſade du Village, en attendant que le grand

feu fut passé. On lui coupa les jarets jusques à ce que l'on disposa de lui dans une meilleure occasion.

La Durantaye revint le même jour de son expedition à Montreal, n'ayant perdu que deux hommes.

Le Comte de Frontenac envoya un Exprés à nos Outaouaks qui s'étoient arrêtez à trois lieuës de la Ville, pour les prier de venir voir brûler un Iroquois, & en boire le boüillon, pour parler dans leurs termes.

L'avidité que ceux-ci avoient de se trouver à ce délicieux repas, les fit marcher toute la nuit. Aprés beaucoup de congratulation que les Chefs se firent les uns aux autres à leur arrivée, l'on fit chanter le prisonnier suivant la coûtume jusques à la pointe du jour, pour se disposer à une autre ceremonie. Les Outaouaks voyant qu'il perdoit tout son sang, commencerent à s'attrister & à perdre esperance de s'en bien divertir. Il mourut, heureusement pour lui, à la pointe du jour. Tout le seul régal qu'ils eurent fut de le traîner à la voirie, & de lui couper la tête pour en faire un festin. Cette conjoncture ne laissa pas de faire impression sur ces Sauvages, qui virent que l'on continuoit tout de bon à faire la guerre.

Auſſi-tôt que la Durantaye fut arrivé le Comte de Frontenac détacha des Sauvages du Saut pour aller attendre les fuyards prés de leur païs, & les charger dans un temps que leur déroute & l'épouvente rendoient en quelque façon leur perte aſſurée. Ils raporterent ſeulement deux chevelures, & amenerent deux priſonniers, dont ils firent preſent à ceux de ſa Nation & de la Montagne, pour remplacer leurs morts, ſans les avoir fait voir auparavant à ce General. Il leur fit connoître leur faute par un diſcours éloquent, mêlé de douceur & de fierté, qui les fit rentrer en eux-mêmes; de ſorte qu'ils lui jurerent par tout ce qu'ils avoient de plus ſaint, qu'ils lui ameneroient d'orénavant tous les priſonniers, pour en diſpoſer à ſa volonté. Ils produiſirent donc ces deux Eſclaves, dans un conſeil qu'il tint exprés, où tout ce qu'il y avoit d'Officiers aſſiſterent en foule, pour deliberer de ce que l'on en feroit; mais ſa generoſité, ou la prudence & la politique qui y avoient beaucoup de part, l'obligea de leur donner la vie & de les leur rendre. Ce reſultat lui attira autant d'amour qu'il s'étoit acquis d'autorité par ſes menaces.

Le Canada qui ne ſubſiſte que par les

ſecours qui lui viennent de France, commençoit déja à être dans une grande impatience de voir arriver les Vaiſſeaux. L'on aprehendoit que quelques Corſaires Anglois ne croiſaſſent à l'entrée du fleuve. Quoique nos Vaiſſeaux n'arrivent guere qu'en flote, il y en a toûjours quelques-uns qui s'écartent pendant la route. L'on ſavoit qu'il y avoit une Fregate & un Brigantin Anglois qui rodoit aſſez tous ces parages. L'on aprit que la barque & la chaloupe d'un bourgeois de Quebec, qui venoit de Montloüis avoit été enlevée, que ce proprietaire avoit été contraint de ſe ſauver lui troiſiéme ſur un cajeu, qui perit. L'on eut cependant la conſolation de voir arriver une flotte de huit Vaiſſeaux qu'un Officier de Roi avoit convoyé, & l'on aprit d'ailleurs que Bonnaventure, Capitaine de Fregate, avoit fait débarquer heureuſement au bas de la riviere de Petagoüet les munitions de guerre & de bouche, deſtinées pour le Fort de Natchoüat dans Lacadie, aprés s'être battu contre un Anglois qui l'avoit bien maltraité. Les nouvelles de Lacadie portoient auſſi que les Abenaguis s'étoient remis à faire la guerre, qu'ils avoient fait pluſieurs courſes ſur les Anglois dont ils avoient tué une trenteine, & qu'ils avoient ſurpris un pe-

tit bâtiment dans la rade d'une petite Iſle, ſur lequel ils en tuërent & bleſſerent vingt-cinq.

Nos Hurons de Michilimakinak n'étoient pas ſi bien intentionnez pour nous que ceux-ci. Ils ne cherchoient qu'à troubler le repos & la tranquilité de nos autres Alliez. Ils fauſſerent toutes les proteſtations d'alliance qu'ils avoient jurées au Comte de Frontenac. Ils ſe déclarerent ouvertement contre nous. En effet, Monſieur, les Iroquois qui faiſoient tout ce qu'ils pouvoient pour les attirer dans leurs interêts, leurs avoient envoyé trois Députez, avec autant de Colliers, pour les engager à conclure cette Paix qu'ils ſouhaitoient avec tant de paſſion.

Ce ſeroit une trés-grande diſcuſſion de vous expliquer tous les motifs qu'ils avoient de ſe ſouſtraire de l'obeïſſance que ils avoient toûjours promiſe. L'interêt ſeul & le debit d'eau-de-vie chez eux en étoient les plus preſſans. Ils ſe plaignoient que l'on refuſoit de prendre leurs grands caſtors ſelon leur poids, & ils prétendoient boire à leur fantaiſie.

Il n'eût pas été fort difficile de remedier à l'un ſi les marchandiſes n'avoient pas été ſi cheres par les riſques que l'on court de les aporter de France, & ſi les

Agens de la Ferme du caſtor n'euſſent pas voulu s'arrêter à cette circonſtance, qui leur paroiſſoit préjudiciable. Mais quelle apparence, Monſieur, de conſentir à un commerce d'eau-de-vie, qui ne pouvoit cauſer que le deſordre & le ſcandale; la ruïne & la perte de quantité d'ames que l'on a tant de peine à élever à la connoiſſance du vrai Dieu. La boiſſon les abrutit ſi fort, que pour peu qu'ils en prennent ils ne font point difficulté de commettre toutes ſortes de crimes. Tout eſt permis à celui qui eſt ivre. L'homicide & le parricide en ſont les ſuites ordinaires, & ils croyent en être quitte pour dire, j'étois ivre quand j'ai tué un tel, & ſous prétexte que le crime eſt impuni chez eux, parce qu'ils ſont tous égaux, ceux qui conſervent de loin quelques animoſitez contre quelqu'un de leurs Freres, s'enivrent d'un propos deliberé pour en tirer vengeance. Il étoit donc plus glorieux au Comte de Frontenac, & plus avantageux en même temps pour l'accroiſſement de la Foi, de ſe voir expoſé de perdre quelques-unes de nos Nations Alliées, que de ſouffrir de pareils deſordres.

Les Hurons qui étoient donc les premiers mobiles de cette grande deſunion dont on étoit menacé à tout moment, en-

voyerent des Députez au Comte de Frontenac avec un Collier, pour ſavoir ſa derniere reſolution ſur la Paix avec l'Iroquois. Il n'eut garde d'accepter ces propoſitions; il leur laiſſa la liberté de faire ce qu'ils voudroient, ne leur demandant autre choſe ſinon qu'ils ſe ſouvinſſent de l'avis que il leur donnoit, que toutes les démarches que les Iroquois faiſoient n'étoient que pour les mieux ſurprendre, & les trahir à la premiere occaſion. Que l'exemple ſeul de la mort récente de Kouchekoue & de ſes camarades qui avoient été tuez à la vûë des Députez qui venoient leur propoſer la Paix, devoit les faire ſortir de l'aveuglement où ils étoient, qu'au reſte il ſe paſſeroit bien d'eux pour faire la guerre aux Iroquois.

La deſolation ne fut pas ſi grande que on l'auroit pû ſe le perſuader. Le Kiskakon n'agit point comme le Huron. Il dit nettement qu'il n'avoit point de part à tout ce qu'il avoit fait, & qu'il étoit bien aiſe de le lui déclarer que ſa Nation ſuivroit toujours la voix d'*Onontio*, ſoit qu'il voulut la paix, ſoit qu'il voulut la guerre.

L'Outaouak Cynago en dit autant, & le Nepicirinien ajoûta, que pour lui il ne

voulоit

vouloit point retourner en ſon païs ; mais qu'il demeureroit auprés d'*Onontio*, pour être témoin des entrepriſes qu'il diſoit être ſur le point d'executer. L'Envoyé des Hurons qui étoit double & artificieux, fut aſſez ſurpris de voir que l'on n'étoit pas de ſon ſentiment. Tels ont été les mouvemens de guerre de ces Sauvages, à qui il ne manque qu'un peu de diſcipline dans l'Art Militaire pour embaraſſer des Generaux les plus experimentez. Il ne falloit pas un homme moins habile que Monſieur de Frontenac pour réduire une pareille Nation ſous l'obeïſſance du Roi. J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre trés-humble, &c.

X. LETTRE.

Arrahtio Ambassadeur Iroquois demande la Paix.

Otaxesté Chef Oneyout, médiateur de la Paix, s'offre pour ôtage.

Le Comte de Frontenac donne ordre aux préparatifs de la guerre contre les Iroquois, nonobstant la nouvelle de la Paix entre la France & l'Angleterre.

Grande consternation parmi les cinq Nations Iroquoises, de la mort du redoutable la Chaudiere Noire, tué par des Algonkins.

Mort du fidelle Aurioüaé, Auteur des dernieres guerres des Iroquois.

Les Iroquois sont choquez contre le Chevalier de Bellomont General de la Nouvelle Angleterre, qui veut les regarder comme sujets de la Couronne.

Different du Comte de Frontenac avec ce General sur ce sujet.

MONSEIGNEUR,

Que de vertus éclatantes dont j'ai été

autrefois témoin dans votre perſonne, & que de ſujets pleins de gloire & d'honneur j'aurois à tracer ici. En effet, votre vie n'eſt qu'un tiſſu & un amas d'objets qui vous ont fait tant d'honneur dans l'Egliſe ; mais au milieu de ce qui peut vous donner un ſi grand relief dans le monde c'eſt l'eſtime particuliere que le plus grand Roi de la terre fait de votre merite qu'il a reconnu par un eſprit de diſcernement ſi judicieux. Le Clergé de France peut ſe vanter d'avoir un des plus ſavans Prélats de la Chrétienté, un ſecond Auguſtin, & une des plus fermes & inébranlables colonnes de l'Egliſe.

Ce n'eſt pas ici un endroit à rapeller tout ce que j'ai connu ſi particulierement en vous, Monſeigneur, c'eſt un ſujet bien different qui m'engage d'avoir l'honneur de vous écrire. Vous avez été ſurpris ſans doute quand vous avez apris ma metamorphoſe, ce que c'eſt que la biſarrerie & l'inconſtance du cœur humain. Je ſuis preſentement un Iroquois, & vous me permettrez que je vous entretienne de quelques faits qui regardent cette Nation.

L'éloquence a de grands attraits, elle touche l'oreille, elle anime les paſſions, elle fortifie l'eſprit, elle excite les affections de l'ame, elle a un don de perſua-

der quand elle s'inſinuë agreablement, & ſi elle ne vient pas toûjours à bout de ſes deſſeins, elle ébranle du moins les eſprits.

Otaxeſté Chef Onneyout, qui ſe trouvoit comme médiateur de la Paix entre nous & les Iroquois, étoit naturellement éloquent ; il faiſoit tout ce qu'il pouvoit pour inſpirer les ſentimens de Paix à ceux-ci. Il avoit été aſſez heureux pour fléchir une partie de ſa Nation, & il engagea les Onnontaguez, les Goyogouins, & les Tſonnontouans, à envoyer au Comte de Frontenac deux Députez des plus conſiderables pour parler d'un veritable accommodement.

Arrahtio qui en étoit un des Anciens d'Onnontagué, porta la paroie au nom des quatre Nations. Il s'excuſa d'abord dans l'Audience publique qu'on lui donna d'avoir été ſi long-temps à executer ce que Otaxeſté leur avoit conſeillé de faire pour rentrer en grace auprés de leur Pere *Onontio*, & de ce que les Tſonnontouans qui étoient occupez à pleurer la mort de leur Chef, tué par les Outaouaks, avoient beaucoup tardé à venir. Il preſenta enſuite cinq Colliers.

PREMIER COLLIER.

Mon Pere, vos enfans les Iroquois, principalement les Onnontaguez, dans le

desir qu'ils ont de la Paix, viennent faire le chemin avec les Onneyouts, qui ont déja commencé les premiers pas pour aller & venir librement, tant par eau que par terre, pour terminer les affaires.

SECOND COLLIER.

Par la moitié de ce Collier je te donne, *Onontio* mon Pere, une portion cordiale, pour faire sortir de ton cœur tout le chagrin que nous pouvons t'avoir donné par le passé.

Par l'autre moitié je t'assure que j'ai arrêté toutes les haches de ma jeunesse, en sorte que je n'ai pas laissé partir aucuns Partis depuis la campagne d'Onnontagué.

TROISIE'ME COLLIER.

Les quatre Nations d'enhaut reconnoissent leur faute, & le châtiment qu'ils ont reçû dans la campagne de l'année derniere les rend sages & les met hors d'état de ne plus donner occasion de les châtier de la sorte.

QUATRIE'ME COLLIER.

Je ne prends presentement que des pensées de Paix, à l'imitation de mes anciens Peres qui conservoient toûjours la Paix avec *Onontio*, & pour cet effet j'attache par ce Collier le Soleil, pour dissiper les broüillards des méchantes affaires du passé.

CINQUIE'ME COLLIER.

La reſolution de Paix eſt priſe, quoi que l'on m'ait tué pluſieurs de mes Conſiderables, cela ne m'a pas fait perdre l'eſprit, & je faits par ce Collier une foſſe pour mettre les morts ſans vouloir les venger. Les Onnontaguez & les Onneyouts entreprennent de faire accepter à toutes les Nations Iroquoiſes ce qu'ils avancent par ces Colliers.

Arrahtio s'adreſſant aux Jeſuites qui étoient à ce Conſeil, leur dit: nous ſommes dans la reſolution d'embraſſer la Foi ſelon les inſtructions que vous nous en avez donné pendant que vous demeuriez avec nous.

Otaxeſté avoit beaucoup fait que d'avoir engagé ces quatre Nations à envoyer des Deputez au Comte de Frontenac. Toutes ces propoſitions de Paix ne paroiſſoient pas encore bien ſolides. Comme ce General ne voyoit pas revenir les Eſclaves François, n'y ceux de ſes Alliez, il ſe défia de cette negociation. Otaxeſté, qu'il aimoit, leur ſervit de Sauvegarde, car il n'auroit pû s'empêcher de les faire repentir de leur faute. Il voulut ſuſpendre encore ſon reſſentiment, & leur accorda à deliberer le lendemain, ſur les aſſurances qu'ils lui donnerent de leur bonne foi.

Otaxesté porta la parole pour toutes les Nations dans la seconde Audience : il exagera beaucoup la tristesse où elles étoient de la perte de tant de Chefs & de guerriers que les François & leurs Alliez avoient tué depuis quelque temps. Ce Chef qui se voyoit écouté favorablement tâchoit de persuader la sincerité des Iroquois, (c'est une qualité qui leur est bien extraordinaire) & s'offroit même de rester pour ôtage ; marque de la droiture avec laquelle ils agissoient.

Le Comte de Frontenac n'avoit garde, Monseigneur, de le recevoir pour ôtage, il étoit pleinement convaincu de sa fidelité, & de celle de quelques cabanes Onneyoutes. Il vouloit avoir pour garant un autre Chef, duquel il pût croire qu'il restoit dans l'esprit quelques mauvaises impressions, & non pas un enfant soûmis à son Pere tel qu'étoit Otaxesté, qui avoit sa cabane au Saut. Il les pressa fort de s'expliquer, & leur dit même que s'ils n'avoient pas d'autre chose que ce qu'ils lui avoient dit la veille, le chemin leur étoit libre pour s'en retourner, & qu'il verroit de son côté ce qu'il auroit à faire.

Ce discours si sec les embarassa un peu. Enfin soit que la politique ou que la necessité les obligea de se tirer adroitement

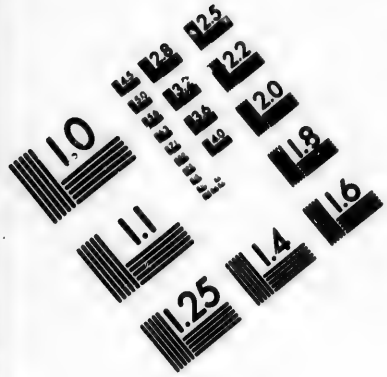

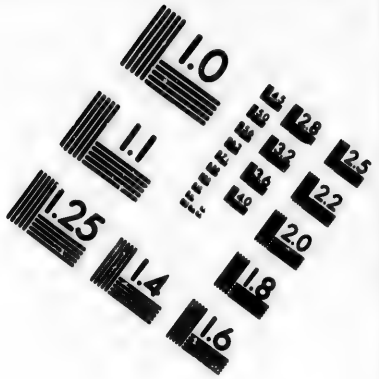

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

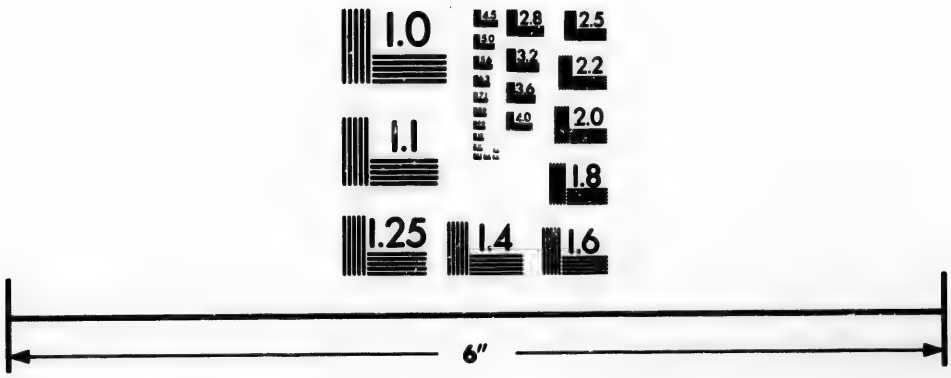

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

de l'embarras où ils s'alloient plonger ; Arrahtio s'offrit de reſter pour ôtage de la part des quatre Nations, & Otaxeſté s'en retourna porter le Reſultat de la députation.

Les Aniez qui ne paroiſſoient point prendre part dans cette négociation laiſſoient agir les autres ſans s'en mettre beaucoup en peine, parce qu'ils ſe flâtoient de la protection des Anglois leurs voiſins.

Le Comte de Frontenac reſolut d'y envoyer l'Hiver de Louvigni à la tête de cinq cens hommes. La quantité de néges qu'il y eût dans ce temps empêcha les habitans des iſles & de la côte du Sud de ſe mettre en marche ; ce qui fit avorter cette entrepriſe qui auroit donné un grand poids aux affaires, ſi d'ailleurs Abraham Officier des Milices d'Orange n'eût aporté une Lettre de la part de Pitre Schayler Colonel, Commandant à Orange, & de Delluys Miniſtre de ce lieu, par laquelle ils mandoient au Gouverneur de Montreal que la Paix étoit faite entre les Couronnes de France & d'Angleterre, dont il lui envoyoit les articles. Le Comte de Frontenac à qui l'on dépêcha un Exprés, demanda aux Envoyez Anglois s'ils n'avoient pas amené avec eux les priſonniers François qui pouvoient être dans leurs

quartiers ? Ils dirent que l'abondance des néges avoit rendu les chemins preſque impraticables. Il differa auſſi de rendre les leurs juſqu'à ce que la navigation fut ouverte. Quoi que ceux ci aſſuraſſent qu'ils avoient arrêté la hache de leurs Sauvages, on ne laiſſa pas de continuër les préparatifs que l'on avoit commencez pour un parti en canot, ſuivant les démarches que l'on verroit faire aux Iroquois.

L'on aprit, Monſeigneur, que ceux-ci étoient à la chaſſe aux environs du Fort Frontenac, au nombre de trente à quarante Onnontaguez, commandez par le fameux la Chaudiere Noire, Chef de guerre, qui avoit dit à quelques François du Fort que les Anciens devoient inceſſamment partir pour conclure la Paix, & que en attendant leurs jeunes guerriers devoient aller en guerre contre les Outaouaks, pour venger la mort de plus de cent des leurs qui avoient été tuez depuis un an.

Ce procedé ſi inégal faiſoit bien connoître le caractere de ces Barbares, toûjours alterez du ſang humain, juſques à ſacrifier le repos public à leur vengeance.

Pendant que la Chaudiere Noire chaſſoit aux environs du Fort, ſans que la Gemeraye qui y commandoit pût en attirer

dedans quelqu'un, il ſurvint une trenteine de jeunes Algonkins qui donnerent ſi vigoureuſement ſur eux qu'ils en tuërent une vingteine ſur la place, firent ſix priſonniers avec deux femmes. Les Algonkins perdirent ſix de leurs plus braves. Ce coup fut d'autant plus ſenſible aux Iroquois que l'on trouva parmi les morts la Chaudiere Noire, qui avoit été tué par de jeunes guerriers, dont le plus âgé n'avoit que vingt ans. Ce Chef qui étoit la terreur de toute l'Amerique Septentrionale, ne pût s'empêcher de dire en mourant: *Faut-il que moi qui ai fait trembler toute la terre, meure de la main d'un enfant.*

Les Iroquois ont toûjours ſi à cœur cette action, que quelque Paix qu'il puiſſe y avoir entre ces deux Nations, ils s'en vengeront tôt ou tard ſi jamais ils ſe rencontrent. Sa femme fut auſſi du nombre.

La conſternation univerſelle qui s'étoit répanduë parmi les cinq Nations Iroquoiſes ſur la mort de ce grand Chef, fut un prétexte pour differer l'execution de la parole qu'ils avoient donnée de venir au Printemps achever ce qu'Atrahtio & Otaxeſté avoient propoſé l'Automne dernier, ſoit que cela fut vrai ou faux, du moins la perte de ce Chef les déconcerta ſi fort que la triſteſſe où ils étoient leur fit ceſſer tous leurs projets.

Le fidel Auriouaé arriva à Quebec quelque temps aprés ces nouvelles, il y avoit un an qu'il en étoit abſent, il avoit été chaſſer pendant ce temps avec les Goyogouins ſa Nation, & s'en revint chercher ſon aſile ordinaire auprés de ſon Pere le Comte de Frontenac. Il fut attaqué d'une pleureſie qui lui cauſa la mort trois jours aprés ſon arrivée. Il avoit donné trop de marques de ſa fidelité au ſervice du Roi, pour ne pas meriter quelque diſtinction à ſes funerailles.

Comme il étoit inſtruit des miſteres de la Religion on lui fit ſes Obſeques avec les Ceremonies Eccleſiaſtiques, & il avoit donné tant de preuves de ſa valeur qu'on lui rendit celles que l'on accorde d'ordinaire aux Officiers. Il avoit une penſion du Roi, & il ne manquoit pas d'aller tous les mois chez le Treſorier de la marine *chercher ſa lune*, qui étoit ſa paye.

Comme on lui parloit en mourant de Jeſus-Chriſt, que les Juifs avoient crucifié, il s'écria : que n'étois je là, j'aurois vengé ſa mort, & je leur aurois enlevé la chevelure.

La nouvelle de la Paix entre la France & l'Angleterre fut derechef confirmée par les Anglois, qui renvoyerent au Port-Royal les priſonniers François qui ſe trou-

verent chez eux, & laiſſerent au Baron de ſaint Caſtin la copie du traité de Paix, pareille à celle que le Chevalier de Bellomont Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit envoyé à Quebec, mais les Abenaguis furent bien ſurpris de ce que l'on ne leur rendoit point les leurs à une Paix generale.

Ce mépris qu'ils crûrent que les Anglois avoient pour eux dans une conjoncture ſi honorable, leur auroit fait continuër leurs courſes ordinaires ſans les ordres qu'ils reçûrent du Comte de Frontenac de ſuſpendre pour quelque temps leurs haches. Ils avoient fait des coups aſſez conſiderables pendant l'Hiver : les chevelures enlevées & la quantité de priſonniers qu'ils avoient, ſuffiſoit pour que les Anglois commençaſſent à ſe laſſer de tous les maux qu'ils reſſentoient tous les jours. Nous reçûmes à la fin une vingteine de priſonniers de toute ſorte d'âge. On leur remit les leurs qui auroient été en petit nombre ſi l'on avoit eû égard aux larmes de pluſieurs enfans qu'on ne jugea pas être d'âge à pouvoir choiſir le lieu de leur demeure. Ceux qui étoient entre les mains des Iroquois étoient aſſez à plaindre. Le Chevalier de Bellomont vouloit s'en rendre maître pour nous les renvoyer ; le Comte

Comte de Frontenac le remercia de ſon entremiſe ; ç'eût été une foibleſſe trés-grande à ce General que de ſe ſervir de ce canal, l'on eût crû que les Iroquois euſſent été ſous l'entiere domination de l'Angleterre, c'étoit à nous à continuër l'accommodement qui étoit déja commencé entre ces Sauvages & nous indépendamment de la Paix de l'Europe ; c'étoit d'eux-mêmes que nous voulions recevoir les nôtres juſqu'à ce que la Cour en eût décidé, ou du moins que les deux Couronnes euſſent choiſi des Commiſſaires. D'ailleurs cette prétenduë domination des Anglois ſur les Iroquois & ſur d'autres Nations, eſt une chimere qui ſe détruit d'elle-même par le temps conſiderable que nous avons pris poſſeſſion de ces terres, tant par les Miſſions que par les Garniſons que nous y avons eûës. Le refus que fit le Comte de Frontenac de recevoir de leur part nos François Eſclaves, ne diminua rien de la bonne intelligence qui devoit être entre les deux Nations ; il pria le Chevalier de Bellomont de faire faire raiſon aux Abenaguis de pluſieurs de leurs gens que l'on gardoit à Baſton, que cela l'avoit empêché de les obliger à lui remettre pluſieurs Anglois qu'ils avoient, qu'il feroit tous ſes éforts pour les arrêter, mais qu'il les

ſavoit ſi fort irritez qu'il ne pouvoit abſolument ſe promettre d'empêcher ceux de Lacadie de continuër leurs hoſtilitez.

Les Nations Outaouakſes étõient dans des mouvemens continuels qui nous donnoient beaucoup d'inquietude, la plus grande partie vouloient abandonner nos interêts. Ce délabrement ne pouvoit avoir que des ſuites trés fâcheuſes. L'Iroquois même profite de cette deſunion, & lors qu'il voit des Nations en divorce il fait mieux ſon coup ſur eux; il n'y avoit que les Outaouaks Cinagos, les Kiſkakons, & les gens du Sable qui vouloient tenir pour nous.

Chingoueſſi Chef des Cinagos ſe rendit à Quebec au mois de Juillet avec des Députez des deux autres Nations, pour ſe plaindre de la mes-intelligence de leurs freres; il preſenta au Comte de Frontenac un Collier en particulier, ſans la participation de ceux qui l'avoient accompagné, & lui dit. Mon Pere, je ſuis venu ici pour vous écouter & vous obeïr; j'eſpere que ceux qui ſont venus avec moi, les Culs-coupez & les Sablez, aprés avoir entendu votre parole ne perſiſteront point dans la réſolution où ils ſont de quitter leur feu de Michilimakinax pour l'aller faire ailleurs. Je ſuis réſolu, & tous ceux de ma

Nation, de faire mon feu auprés de celui des François & de mourir avec eux. Comme je m'opoſe à ceux qui veulent le porter ailleurs, je crains qu'il n'y ait des gens mal intentionnez qui ne veüillent m'empoiſonner; c'eſt ce qui fait que je te donne ce Collier, pour te prier de me faire donner un preſervatif contre la medecine qu'ils pourroient me donner.

Le Comte de Frontenac les aſſembla, Monſeigneur, deux jours aprés, & leur parla de la ſorte.

Mes enfans, j'ai bien de la joye que vous ſoyez venus me voir pour écouter ma parole: j'ai oüi dire qu'il y a de mauvais eſprits qui font ce qu'ils peuvent pour faire lever le feu de Michilimakinak, & vous faire ſeparer les uns des autres.

Je ne croi pas que les veritables hommes prennent cette mauvaiſe penſée; la mienne eſt toûjours que vous reſtiez là où vous êtes maintenant juſqu'à ce que les affaires ſoient bonnes, & que vous ſoyez hors de riſque, pour lors je verrai avec vous à choiſir une terre où vous trouviez vos commoditez, pour la vie, pour la traite, & où vos enfans puiſſent vivre en repos.

Vous voyez que depuis que votre feu eſt allumé à Michilimakinak vous y avez eû toûjours de l'avantage ſur vos ennemis,

votre jeunesse y est augmentée, & si vous vous separez les uns des autres il arrivera que vous trouvant moins forts votre ennemi vous mangera sans peine & vous ira chercher en quelque lieu que vous vous retiriez: ce n'est pas l'éloignement qui lui fait peur, c'est le nombre des hommes ramassez ensemble qui l'empêchent de s'aprocher de leurs villages.

Toi Kiskakon, toi Nation du Sable, & toi Cinago, qui êtes venus ici pour écouter ma voix de la part de votre village, voici chacun un Collier que je vous donne, je vous lie tous les trois ensemble. Ces trois Colliers vous disent de quitter la pensée de lever le feu de Michilimakinak, & de ne vous point separer n'y desunir les uns d'avec les autres jusques à ce que les affaires soient meilleures.

En leur donnant les presens.

Voila ce que je vous donne pour vous recompenser d'être venus chercher ma parole: lors que je serai à Montreal je vous apellerai au Conseil, je vous parlerai, & aux autres qui y sont. Je parts demain, je serois bien aise que mes enfans me fissent compagnie jusques-là.

Je ne baisse point le Casse-tête contre l'Iroquois, au contraire je suis resolu de les fraper plus fortement que jamais s'ils n'exe-

entent bien tôt ce qu'ils m'ont promis, c'eſt-à-dire de me ramener tous mes priſonniers & les votres, & vous pouvez vous aſſurer que je ne ferai jamais de Paix avec eux que tous mes enfans n'y ſoient compris. Méfiez-vous toûjours de l'Iroquois, il vous trompera : faites bonne découverte dans votre route, regardez bien devant & derriere vous.

Le Comte de Frontenac trouva à ſon arrivée à Montreal Longekan Chef des Kiſkakons, & autres Conſiderables, qui n'avoient pas accompagné Chingoueſſi à Quebec. Ce Chef avoit été fort ébranlé pour ſuivre le torrent de bien d'autres qui vouloient ſe rendre chez les Iroquois : il parut à la fin rentrer en lui-même, du moins il fit ſemblant d'oublier le deſſein qu'il avoit eû d'abandonner Michilimakinak. Pour ce qui eſt des Hurons pluſieurs ayant quitté nos interêts ſe joignirent aux Tſonnontouans, & firent coup dans les deſerts de Michilimakinak, où ils tuërent du monde.

Sainte Joüanne, l'un des Chefs de guerre de ces premiers qui étoient avec nous, ſe mit en marche pour arrêter ces transfuges ; il les joignit dans la riviere de Michigan, il les tua à la reſerve de quatre qui ſe ſauverent en canot. Tonti qui étoit Commandant de Michilimakinak, crût

qu'il étoit de ſon devoir de donner un exemple qui pût inſpirer de la crainte à ceux qui ſe haſarderoient de nous quitter, pour venir égorger enſuite leurs freres, il en fit brûler un. C'eſt ainſi, Monſeigneur, que l'on eſt contraint en Canada de repouſſer le feu par le feu. Si le Comte de Frontenac en eût d'abord agi de même avec les Iroquois, il eut arrêté cours à bien des maux.

Les Marchands qui avoient prêté leurs effets aux Voyageurs pour faire la traite chez les Outaouaks, ſuplierent Mr. de Frontenac de les faire décendre pour en être payez : leur ſejour qui étoit trop long auroit été fort préjudiciable au païs. D'ailleurs le retour des François auroit donné trop d'ombrage à ces Députez, qui étoient toûjours avec nous, s'ils n'euſſent été prévenus par les raiſons qu'on leur fit entendre. Il ſurvint heureuſement une conjoncture qui fit beaucoup de plaiſir au Comte de Frontenac quelques jours auparavant le départ de Cheingoueſſi. Segayeſté Sauvage du Saut qui avoit accompagné Otaxeſté, & les autres Deputez qui s'en retournerent porter aux Iroquois les dernieres réſolutions de leur Pere *Onontio*, arriva à Montreal chargé d'un Collier, de la part du Conſeil d'On-

nontagué. Ce Collier disoit que les Onnontaguez étoient occupez à pleurer la mort de la Chaudiere Noire, & de leurs guerriers, tuez ou pris par un Parti d'Algonkins, qu'ils n'ont pas la force de marcher, qu'ils prient *Onontio* de ne se point ennuyer, parce que tous leurs plus Considerables, & ceux qui avoient de l'esprit sont morts, & qu'ils n'ont plus personne qui soit capable de leur en donner; l'exhortant de leur renvoyer Arrhatio leur ôtage, & les Prisonniers faits dans ce dernier coup, & de faire partir le Capitaine Maricour qui pourroit ramener les François qui sont Esclaves chez eux. Ce jeune Sauvage ajoûtoit que les Iroquois lui avoient paru resolus de faire la Paix avec nous, mais qu'il ne les croyoit pas dans les sentimens de la conclure avec nos Alliez.

Il n'en falut pas davantage, Monseigneur, pour toucher vivement ces Députez Outaouaks qui avoient peur de devenir notre victime; mais le Comte de Frontenac sçût bien rassurer leurs esprits qui paroissoient accablez, lors qu'il rejetta ce Collier au nez de celui qui s'en étoit chargé, & lui dit que puisque les Iroquois pleuroient pour un coup si peu important, il leur donneroit bien tôt matiere de pleu-

rer d'une autre ſorte, & leur feroit encore ſentir la peſanteur de ſon caſſe-tête.

Vous pouvez voir par ce Collier (s'adreſſant aux Outaouaks) qu'il ne tient qu'à moi de faire la Paix pour moi ſeul. Si je continuë la guerre, ce n'eſt que pour vous que je le faits. Je n'agis point en ſecret, & ne concluërai jamais une bonne affaire ſans vous y comprendre, & retirer vos priſonniers comme les miens; ayez donc toujours le caſſe-tête à la main, voila de la poudre & des balles que je vous donne pour vous battre ſur la route & pour aller chez les Iroquois. Ainſi fut congedié ce Sauvage & les Outaouaks.

Egredere, Onnontagué de Nation, qui demeure à la Montagne, eut de la peine de voir en cette rencontre le peu de ſincerité de ſes freres. Quoi qu'il les eut quittez pour demeurer avec nous, il ne laiſſoit pas d'avoir beaucoup de relation avec eux autant que ſa fidelité ne l'engageoit point contre ſon devoir. Il pria le Comte de Frontenac de trouver bon qu'il envoya à Onnontagué ſa Nation le même Tegayeſté de ſon Chef, ſans qu'il parut que ce fut de ſa part. Comme ce meſſage étoit aſſez indifferent au Comte de Frontenac, il y conſentit. Egredere le chargea de trois branches de porcelaine.

La premiere étoit ſelon leur ſtile ordinaire, pour déboucher les yeux aux Onnontaguez, & les prier de ceſſer leurs larmes.

La ſeconde étoit pour leur laver la gorge. La troiſiéme pour effacer le ſang qui étoit répandu ſur leurs nattes.

Ces trois branches étoient pour ainſi dire un compliment de condoleance que il leur faiſoit ſur la perte du fameux la Chaudiere Noire, qui leur étoit ſans doute bien ſenſible. Il y joignit un Collier & chargea Tegayeſté de dire ces paroles aux Onnontaguez.

Par la premiere moitié. Je t'ordonne qu'auſſi-tôt que le porteur te preſentera ce Collier, tu envoye par toutes les Nations Iroquoiſes pour leur dire d'amener tous les priſonniers François & Sauvages leurs Alliez, & ceux qui n'écouteront point cette parole ſont morts.

Par l'autre moitié. Je vous conſeille, vous Onnontaguez, quand même les autres Nations ne voudroient pas venir, de décendre inceſſamment à Montreal, & d'amener tous les priſonniers. N'ayez point de crainte il ne vous arrivera rien de fâcheux, & n'écoutez point les Anglois, qui ne vous donnent des conſeils que pour votre perte. Si vous n'écoutez

pas ma parole, je ſerai le premier à vous aller faire la guerre.

Les Outaouaks partirent enſuite. Monſieur de Montigni Grand-Vicaire de Monſieur l'Evêque, profita de cette eſcorte pour aller établir des Miſſions dans le Miſſiſſipy.

L'on aprit, Monſieur, par Lacadie la confirmation de la Paix generale concluë en Europe. Monſieur le Comte de Pontchartrain envoya des Lettres de cachet au Comte de Frontenac, à Monſieur l'Evêque, & au Conſeil Souverain, pour en rendre graces à Dieu.

Il étoit aſſez indifferent au Canada d'avoir la Paix avec la Nouvelle Angleterre, celle des Iroquois nous étoit plus de conſequence. Le Chevalier de Bellomont prétendoit qu'elle ſe fit par ſon entremiſe. Il ſe plaignit par des Députez qu'il envoya au Comte de Frontenac, que les Iroquois étant ſujets d'Angleterre, on leur avoit tué ou enlevé quatre-vingt quatorze guerriers depuis la publication de la Paix.

Les Iroquois n'étoient pas tout-à-fait du ſentiment de ce General, qui vouloit les rendre Vaſſaux de la Couronne d'Angleterre.

Les Aniez qui s'étoient trouvez dans un Conſeil à Orange avec les quatre au-

tres Nations, lui dirent directement qu'ils étoient nez avant l'Anglois sur cette terre, & qu'ils prétendoient, quand il ne resteroit plus qu'un seul Anié, être les Maîtres des lieux qu'ils occupent, & pour faire voir qu'ils leur appartiennent, ils jettoient tous les papiers au feu, afin que l'on ne puisse pas dire qu'ils l'ayent engagé ou aliené.

Aprés que les Aniez eurent dit leurs sentimens, les Onnontaguez prirent la parole & prierent le Chevalier de Bellomont de les vouloir entendre.

C'est nous, dirent-ils, qui avons lié le navire Anglois, & qui l'avons attaché à un arbre sur la montagne d Onnontagué, afin qu'il parut de plus loin, parce qu'il étoit mal attaché sur le bord du lac Occean. Dans ce Navire nous nous assemblâmes tous. Il n'y avoit point de feu, & il n'y avoit que des feüilles pour nous couvrir. C'est-là où nous nous joignimes & nous reconnumes pour freres, nous liant avec du fer, pour ne nous point separer.

C'étoit, Monseigneur, faire assez connoître leur indépendance. Auparavant que les Iroquois en fussent venus à cette explication, le Chevalier de Bellomont avoit demandé aux Anciens quel plaisir il leur

pouvoit faire, & quelle peine ils pouvoient avoir afin qu'il pût les ſoulager & y apporter le remede neceſſaire. Ils le prierent d'engager le Comte de Frontenac de ſouffrir que leurs Parens qui ſont au Saut & à la Montagne les vinſſent viſiter, afin de pouvoir renouveller l'amitié qui étoit entr'eux & les pouvoir voir, qu'il faloit oublier de part & d'autre toutes les peines qu'ils s'étoient faites les uns aux autres. Ils lui preſenterent pour cet effet trois Colliers qui étoient liez enſemble, par leſquels ils témoignerent, qu'ils avoient renvoyé diverſes fois à *Onontio* pluſieurs priſonniers, ſans qu'il leur en eut renvoyé aucun des leurs.

Que depuis l'Hiver, qu'il leur a fait dire qu'il faiſoit la Paix avec *Onontio*, on leur avoit tué quatre-vingt-dix perſonnes. Qu'il prioit *Onontio* qu'on leva le feu du Fort Frontenac, & qu'on le détruiſit.

Comme il ſe trouvoit par haſard à Orange pluſieurs de nos Sauvages du Saut, que la curioſité où l'envie de revoir leurs parens avoit porté de venir à Anié, les cinq Nations prierent ce General de les retenir juſques à ce que quelques-uns des leurs fuſſent à Montreal, pour être témoins de la maniere avec laquelle les François agiſſoient avec les leurs, & qu'*Onontio* retenoit

noit toûjours. Le Chevalier de Bellomont n'avoit garde de faire une pareille démarche. Il leur dit qu'ils ne devoient pas s'étonner si leurs affaires alloient si mal, qu'ils parloient de Paix, & venoient trouver *Onontio* les uns aprés les autres, sans rien conclure; mais que s'ils vouloient venir à bout de cette affaire, il faloit qu'ils lui amenassent tous les Esclaves François & les Sauvages, Alliez d'*Onontio*, qu'ils les lui remissent entre les mains, pour les lui ramener tous ensemble, leur laissant la liberté de faire la Paix où la guerre aux Sauvages Alliez des François, leur défendant en même-temps d'oublier ce qui s'étoit passé. J'allume un feu, leur dit-il, pour y jetter toutes les méchantes affaires. Je vous prie d'en faire autant quand vous serez de retour chez vous. Il leur fit present de trois juste-au corps d'écarlate, & d'un paquet de porcelaine enfilée, afin qu'ils pussent executer ce dont il les prioit.

Nos Sauvages le remercierent du present qu'ils recevoient, & lui dirent qu'ils n'avoient rien à lui répondre, n'étant point venus à Orange pour parlementer.

Les Sauvages Loups qui ne voyoient rien de solide sur la Paix avec les Iroquois, prierent ces Sauvages du Saut en cas que

la guerre recommença avec les Anglois & les François, de les laiſſer agir ſans épouſer de part & d'autre leurs interêts ; étant plus à propos de laiſſer paſſer les haches par-deſſus leurs têtes.

Quelques jours aprés, Monſieur, il arriva à Montreal ſous le Paſſeport du Chevalier de Bellomont quatre Eſclaves François, qui étoient depuis quelques années chez les Aniez. Il en reſta huit dans leur Village, qui avoient entierement oublié leur patrie & leur langue. Quoique la Paix avec les Iroquois étoit indeciſe, quelques familles d'Aniez ne laiſſerent pas de venir viſiter leurs parens au Saut. On leur permit d'agir à Montreal avec toute ſorte de tranquilité, comme ſi nous euſſions été dans la plus profonde Paix.

Le Marquis de Contré Blenac qui commandoit le Poly, arriva ſur ces entrefaites à Quebec, ce qui obligea le Comte de Frontenac de décendre.

Il ne fut pas plutôt arrivé que le Chevalier de Bellomont lui envoya le frere de Pitre Schuiler Commandant d'Orange, accompagné de cinq autres Députez, pour lui faire ſavoir qu'il avoit eû une Conference avec les cinq Nations Iroquoiſes, qui l'avoient prié de les continuër ſous la protection du Roi d'Angleterre, s'étant

plaints qu'au préjudice du Traité de Paix dans lequel ils se croyoient compris, se regardant comme ses Sujets, on leur eût tué ou enlevé quatre-vingt quatorze personnes. Le Chevalier de Bellomont lui reprochoit qu'il avoit envoyé deux Sauvages revoltez de la Nation d'Onnontague, (c'est ainsi que les Anglois apellent les Iroquois qui quittent leur Patrie pour s'habituër avec les François, chez qui ils prennent une connoissance du vrai Dieu,) pour leur dire que s'ils manquoient à lui venir demander la Paix dans quarante-cinq jours, il marcheroit chez eux à la tête d'une Armée pour les y contraindre par force; ce qui l'oblige de lui déclarer qu'il a les interêts de son Roi trop à cœur pour souffrir que l'on traite les Iroquois en ennemis; qu'il leur a ordonné d'être sur leurs gardes, & en cas qu'ils soient attaquez de faire main basse sur les François comme sur les Sauvages qui les accompagneroient, & que pour les mettre en état de se défendre il leur avoit donné des armes & des munitions de guerre, & qu'il envoyoit son Lieutenant Gouverneur avec les Troupes reglées du Roi d'Angleterre pour les joindre, & s'opposer aux actes d'hostilitez que l'on voudroit entreprendre sur eux, & en cas de refus il

dresseroit tout ce qu'il y a d'hommes dans les Provinces de son gouvernement pour repousser & user de represailles du domage que l'on feroit à ses Iroquois.

Le Comte de Frontenac ne fit pas beaucoup d'état de cette lettre, quoiqu'il estima la personne de qui il l'avoit reçûë. On eût seulement bien soin de ces Députez à qui l'on fit bonne chere pendant le sejour qu'ils firent à Quebec. Ils eurent même le temps de voir les endroits où quelques années auparavant le General Phips avoit si mal réüssi. Il étoit pourtant de la bienseance au Comte de Frontenac de faire réponse au General de la Nouvelle Angleterre. Il lui fit savoir, Monsieur, qu'il ne devoit pas s'ingerer de vouloir traverser une affaire qui étoit déja commencée, & que l'on pouvoit regarder comme domestique, puisqu'elle étoit entre un Pere & des Enfans, qu'il essayoit de ramener dans leur devoir par toutes sortes de voyes, étant resolu d'user des plus severes, si celles de la douceur n'avoient pas leurs effets. Qu'au reste le Roi, & celui d'Angleterre, nommeroient chacun des Commissaires de leur part pour régler les limites des païs; qu'ainsi la décision ne dépendoit pas de lui pour lui prescrire des bornes dans cette conjoncture, qu'il ne de-

mandoit aux Iroquois que l'execution de la parole qu'ils lui avoient donnée de ramener generalement tous les prisonniers François & Sauvages ses Alliez, qu'ils avoient, & pour laquelle ils lui avoient laissé des ôtages avant que l'on sçût que la Paix eut été faite en Europe.

A peine ces Envoyez étoient à moitié chemin de Montreal, que le frere de Tegayesté & un jeune Sauvage arriverent avec deux Françoises & un enfant, qui étoient depuis dix ans chez eux. Celui-ci vint donner avis à *Onontio* de la part de sa Nation que les Anciens des quatre autres devoient partir dix jours aprés eux, qui ramenoient tous les François. Bien plus les Iroquois se broüillerent avec les Anglois, ausquels ils refuserent les Esclaves François qu'ils avoient pris pendant la guerre. Ils dirent même au Chevalier de Bellomont qu'en étant maîtres, ils les remeneroient eux-mêmes quand il leur plairoit. Je ne vois pas, Monseigneur, que les Sujets d'un Souverain osassent parler avec tant de hauteur, sans courir risque de se rendre criminels.

N'avons-nous pas vû cependant de quelle maniere ils firent main basse sur tout ce qu'ils rencontrerent l'année mil six cens quatre-vingt dix, auprés de Ma-

narhe, lors qu'ils ſe ſeparerent des Anglois qui n'avoient pas voulu les accompagner dans une des plus vigoureuſes entrepriſes qu'ils euſſent jamais tenté ſur le Canada. Enfin Theganiſſorens, Chef trés conſiderable d'Onnontagué, devoit lui même conduire nos François à Quebec.

Au reſte nous rendîmes graces au Dieu des Armées de la Paix faite en Europe, dans l'Egliſe Cathedrale, où le Comte de Frontenac; l'Intendant, le Conſeil Souverain & les Officiers de la Prevôté, aſſiſterent au TE DEUM. Notre General alluma le feu le ſoir au bruit du canon. Nos vaiſſeaux de Roi eurent beaucoup d'illuminations dans toutes les manœuvres, qui firent un fort bel aſpect ſur le fleuve.

La fin de cette année fut cependant fatale au Canada par la perte du Comte de Frontenac, qui mourut le vingt-huitiéme Novembre. Tout ce que je vous en peux dire, eſt que la Nouvelle France perdit extrêmement en ſa perſonne. Il l'avoit gouvernée l'eſpace de dix-ſept ans, & jamais Pere de la patrie n'a été plus regretté. L'Etat Eccleſiaſtique l'honoroit pour ſa vertu, & la Nobleſſe l'eſtimoit pour ſa valeur. Le Marchand le reſpectoit pour ſon équité & le Peuple l'aimoit pour ſa

bonté. Sa mort se répandit par toutes les Nations Sauvages nos Alliez, qui en témoignerent beaucoup de douleur. Les Iroquois mêmes n'ont pû s'empêcher d'en marquer le départ.

Tout a été d'une grande tranquillité dans le païs, depuis que ce General de glorieuse memoire fit savoir ses dernieres intentions au Chevalier de Bellomont.

Il se fit une députation l'Hiver suivant de trois Iroquois de la part des cinq Nations, qui est de si peu de consequence qu'elle ne merite pas que l'on en fasse mention. La curiosité de voir la contenance que l'on tenoit à Montreal depuis la mort du Comte de Frontenac, en fut plûtôt le prétexte que l'envie de conclure aucun acommodement.

Ils le firent bien connoître puisqu'ils ne daignerent pas d'y renvoyer comme ils l'avoient promis au bout de soixante jours.

Voici, Monseigneur, la situation dans laquelle nous sommes presentement, jusques à ce que la Cour ait nommé un nouveau General qui puisse meriter l'estime & l'affection des Peuples, au même point que le Comte de Frontenac se l'étoit acquise, & ce seroit un malheur pour le païs s'il ne cherchoit tous les moyens de

gagner les cœurs d'un chacun, puiſqu'il ne feroit en cela que ſuivre les ſentimens de ſon prédeceſſeur, qui faiſoit l'amour & les delices de tous ces Peuples. Je ſuis avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre trés-humble, &c.

XI. LETTRE.

Les Iroquois ayant apris la mort du Comte de Frontenac, different de conclure la Paix.

Le Pere Bruyas Jesuite va en Ambassade chez les Iroquois.

Ambassade des Iroquois pour traiter de la Paix.

Le Pere Amyalran Iesuite va au païs des Outaouaks, pour les engager d'amener les Esclaves Iroquois, & de se trouver au Conseil general de la Paix.

MONSEIGNEUR,

Vous savez que la politique d'un Ministre qui a le département des affaires étrangeres, consiste moins à connoître les interêts communs des Rois & des Souverains, que dans une certaine habileté à développer le secret de tous les Etats, à ménager l'esprit des uns & des autres par raport aux interêts de son Monarque, à balancer la puissance de l'un, & empêcher

la destruction d'un autre, à s'atirer ou mépriser un parti selon les circonstances, à les embaraſſer même au milieu de leur alliance par des jalouſies que l'on ſçait leur ſuſciter à propos, cette habileté. Toute l'Europe l'a reconnuë en vous, Monſeigneur, par la délicate conduite que vous avez tenuë parmi tant de Nations qui ont été obligez de demander la Paix au Roi par votre miniſtere. Heureuſes ces Nations d'avoir trouvé un Mediateur auſſi éclairé que vous l'êtes : la terre va devenir à preſent tranquille & toute pacifique, chaque peuple va goûter aujourd'hui les delices de cette Paix * ſi deſirée,

J'aurois bien voulu, Monſeigneur, ſi je peux me ſervir de cette expreſſion, avoir pû vous faire paſſer les Mers, pour vous faire voir avec quel empreſſement la Nouvelle France reſpiroit alors une ſerenité & une tranquilité parfaite, qui a été troublée pendant tant d'années par la plus belliqueuſe Nation de l'Amerique Septentrionale, du moins je vais vous faire un détail qui vous donnera une idée juſte de la maniere avec laquelle on s'y eſt pris pour engager tous nos Alliez de faire une Paix generale avec les Iroquois.

La Nouvelle France ſe reſſentit plus

* En 1714.

que jamais de la perte qu'elle avoit faite de Monſieur le Comte de Frontenac Les Nations Sauvages nos Alliez en témoignerent de la douleur, les Iroquois même ne pûrent s'empêcher de donner des larmes à ſa memoire.

Monſieur le Chevalier de Callieres qui avoit une Proviſion de Commandant general en cas de mort, prit connoiſſance des affaires du païs, en attendant que la Cour nomma un nouveau General.

Les Iroquois qui aprirent la mort du Comte de Frontenac, conjecturerent qu'ils auroient encore le temps de faire quelques coups ſur nos Alliez. Ils n'eurent garde d'éfectuër ſi tôt la parole qu'ils lui avoient donnée de conclure la Paix, ils ne cherchoient qu'à temporiſer, mais pour ne pas donner de l'ombrage au nouveau Commandant, ils accepterent volontiers de décendre à Montreal, ſur ce que de nos Sauvages étoient venus adroitement leur témoigner que s'ils vouloient y venir on les recevroit agreablement. Il ſe fit pour cet effet une maniere de députation au mois de Mars 1699.

Onhouentſiouann, Tſonhuaſtſuam, & Otaxeſté, trois Conſiderables Iroquois, demanderent à parler au Chevalier de Callieres le cinquiéme du même mois, &

voici, Monſeigneur, avec quelle ruſe ils lui parlerent.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Nous avons apris la mort de Monſieur le Comte de Frontenac notre Pere, toutes nos cabanes l'ont pleuré: nous avons ſçû que vous aviez pris ſa place, c'eſt ce qui nous a obligé de vous venir ſaluër de la part de tous les Iroquois.

PAR UN SECOND.

Vos Enfans du Saut, de la montagne de Montreal, nous ayant dit que ſi des Conſiderables de notre Nation venoient vous parler pour conclure la Paix, que nous avons regardée comme faite, vous les écoûteriez: Sur cette aſſurance nous ſommes venus.

PAR UN TROISIE'ME.

On nous a raporté que vous aviez toûjours une Chaudiere de guerre ſuſpenduë, nous eſperons qu'elle ſera renverſée par l'arrivée de Tſonhuaſtſuam, qui eſt grés Conſiderable parmi nous.

PAR UN QUATRIE'ME.

Vos Enfans de la Montagne nous ayant exhortez de ſolliciter fortement les Goyogouins & Onneyouts de prendre des penſées de Paix, nous l'avons fait, nous vous portons leurs paroles, celles des Tſonnontouans & des Aniez, qui tous vous la demandent auſſi.

PAR UN CINQUIE'ME.

Pour vous témoigner que nous agiſſons avec ſincerité, nous avons ramené ici trois François, ſans comprendre une femme que l'on vous a déja renduë avec ſa fille, & nous ſommes prêts de ramener tous les autres, mais nous vous prions de nous rendre nos quatre Neveux que vous détenez priſonniers.

PAR UN SIXIE'ME.

J'invite Monſieur de Maricour, Capitaine des Troupes de la Marine, que nous conſiderons comme étant de notre cabane, d'aller à Orange pour y prendre les priſonniers que nous amenerons tous, & où ſe terminera la grande affaire de la Paix.

Qu'il y ait un Iroquois du Saut & de la Montagne de Montreal qui l'accompagnent, & qu'ils partent auſſi-tôt aprés. Comme nous conſiderons les Peres Bruyas & Lamberville, nous invitons le premier à venir avec Monſieur de Maricour, & nous vous prions de faire revenir de France le ſecond, qui a toûjours entretenu la Paix entre le Comte de Frontenac & nous, lors qu'il étoit dans notre païs. Ayant apris que la Paix étoit entre les deux *Onontio* de France & d'Angleterre, nous avons pris à leur exemple des penſées de Paix.

PAR 4. BRANCHES DE PORCELEINE.

C'eſt ce que je vous prie de faire ſavoir à tous vos enfans Hurons, Outaouaks, & autres Nations d'en haut, ſur tout à l'Algonkin, afin qu'il ne nous frape plus.

Ils remercierent par un Collier les Sauvages du Saut & de la Montagne, de celui qu'ils leur avoient envoyé pour les exhorter à conclure la Paix.

Cette députation étoit, Monſeigneur, un trait de leur politique, pour tâcher de penetrer nos ſentimens. L'audience finit ſans rien décider.

Monſieur de Callieres leur répondit quelques jours aprés.

AU I. ET II. COLLIER.

Je ſuis bien aiſe de voir mon Fils Onhouentſiouann, avec les deux Conſiderables que tu m'as amené de la part de toutes les Nations Iroquoiſes. Les Sauvages du Saut & de la Montagne ont eû raiſon de t'aſſurer que ſi tu amenois des Conſiderables ils n'auroient rien à craindre, venant dans un ſincere deſſein d'accommoder les affaires.

AU TROISIE'ME.

Tu ne dois pas trouver étrange que ma Chaudiere ſoit ſuſpenduë, elle le ſera toûjours juſqu'à ce que la Paix ſoit concluë. Si vous la voulez renverſer c'eſt à vous

de faire promptement les démarches que je demanderai de vous, car je veux que vous ſachiez que je ſuis un bon Pere.

Au Quatre et Cinquie'me.

Je vous ſçai bon gré de m'avoir ramené trois François, & de m'aſſurer que vous me rendrez tous les autres qui ſont parmi vous; mais parce que vous me demandez que j'envoye Monſieur de Maricour pour les aller chercher à Orange, où vous dites que vous les menerez tous pour y conclure la Paix, c'eſt une choſe qui ne ſe peut faire, puiſque le feu des affaires a toûjours été allumé à Montreal. Quand nous l'aurons concluë enſemble dans cette Ville, les portes ſeront ouvertes de part & d'autre pour mettre en liberté tous les priſonniers, afin qu'ils puiſſent retourner chacun chez eux: ce ſera pour lors que je prierai le Pere Bruyas d'aller chez vous, & que j'y envoyerai Monſieur de Maricour pour chercher nos jeunes François & Sauvages Alliez, qui ne ſont pas en âge de venir eux-mêmes: vous viendrez auſſi querir les votres qui ſeront rendus de bonne foi des deux côtez, & je tâcherai par la ſuite de faire revenir de France le Pere Lamberville, comme vous témoignez le deſirer.

AUX QUATRE BRANCHES DE PORCELAINE.

Voila qui eſt bien, qu'à l'exemple du grand *Onontio* notre maître, & de l'*Onontio* des Anglois, vous preniez tous des ſentimens de vous accommoder avec votre Pere: mais ce n'eſt pas aſſez que vous me diſiez de faire ſavoir à mes Alliez que vous voulez terminer la Paix, il faut auſſi que vous la faſſiez avec eux.

PAR LE V. ET DERNIER COLLIER.

Aprés avoir répondu à toutes les paroles d'Onhouentſiouann, voici un dernier Collier que je mets entre les mains d'Hartſion, afin qu'il repete de ma part aux Iroquois les deux points principaux ſur leſquels ils doivent agir ſi ils veulent la Paix.

Le premier eſt que le feu des affaires eſt allumé de tout temps à Montreal, & que c'eſt où les Députez de chaque Nation doivent s'aſſembler.

Le ſecond eſt qu'il faut qu'ils la faſſent conjointement avec tous les Alliez.

Le Chevalier de Callieres lui demanda s'il croyoit que les cinq Nations conſentiroient à ces deux articles? Le Député dit qu'il devoit s'y attendre. Surquoi il leur dit qu'il ſouhaitoit ſavoir leurs derniers ſentimens dans ſoixante jours; que deux où trois Députez lui vinrent dire qu'ils

acceptoient ces Propoſitions, afin de lui promettre que des Conſidetables de chaque Nation viendroient dans un temps qu'il preſcrira par le retour des mêmes Députez, & qu'enſuite il pourra agir avec ſureté pour y faire trouver des Députez de tous nos Alliez.

La hache ſera ſuſpenduë de part & d'autre pendant ſoixante jours, continua le Chevalier de Callieres, & j'arrêterai pendant ce temps-là celles de nos Alliez des environs d'ici, & particulierement des Algonkins, à qui je défendrai de vous aller attaquer; mais avertiſſez auſſi vos gens de ne pas aller du côté où ils chaſſent. J'attends vos envoyez dans ſoixante jours, & s'ils ne viennent je ne vous écouterai plus. Vous pourrez prendre le jour que vous voudrez pour vous en retourner avec Haratſion, à qui je donne la liberté d'aller avec vous, & je vous ferai donner les choſes neceſſaires pour votre voyage.

Haratſion prenant la parole pria le Chevalier de Callieres de ſe reſſouvenir de la demande qu'Onhouentſiouann lui avoit faite de rendre quatre Iroquois que les Algonkins avoient pris à la défaite de la Chaudiere Noire. Il lui accorda ſa demande aprés quelque difficulté; mais il

reclama auſſi deux petites Algonkines & un Sauvage Loup, pris au païs des Miamis.

Les Iroquois parurent fort contents de tenir leurs gens. Ils trouvoient avoir bien réuſſi, n'ayant eû d'autre but que de tirer inſenſiblement leurs Priſonniers ; nous ne le connûmes que trop dans la ſuite par tous les ſtratagêmes dont ils ſe ſervirent.

La Nouvelle France étoit dans une grande impatience de voir arriver le nouveau Gouverneur General. Les uns ſoûpiroient aprés Monſieur le Marquis de Denonville, qui l'avoit été autrefois, & les autres euſſent ſouhaité poſſeder Monſieur le Marquis de Villette. On aprit à la fin par les Vaiſſeaux que c'étoit le Chevalier de Callieres.

Nos Iroquois du Saut & de la Montagne lui envoyerent faire un compliment. Ces derniers lui en firent un avec beaucoup de delicateſſe. Paul Tſiheoui, l'Orateur des Iroquois de la Montagne, porta la parole.

Onontio, nous ne ſaurions aſſez admirer combien le grand *Onontio* de l'autre bord du grand lac, à un ſublime eſprit. Nous ne ſaurions aſſez admirer ſa grande ſageſſe d'avoir choiſi, entre tant de Sages qui environnent ſa natte, un homme comme toi qui entre tant d'autres & celui

qui nous a apris à combattre. C'eſt toi qui nous aprend comme il faut vivre civilement avec les François, perſonne ne pouvant mieux que toi pourvoir au beſoin de tes Enfans, & nous ne doutons point que nous ne ſoyons heureux à jamais ſous ta conduite.

Le Chevalier de Callieres leur fit preſent de dix livres de tabac, & donna un pain à chacun.

L'union étroite que les Anglois avoient contractée avec les Iroquois, étoit un grand obſtacle à la concluſion de la Paix. Ceux-ci qui n'ignorent pas que le changement de Gouverneur fait ſouvent changer de face à toutes les affaires d'un païs éloigné, renverſerent toutes les meſures que les Iroquois vouloient prendre pour la confirmation de cette nouvelle alliance. D'ailleurs les preſens que les Anglois leur faiſoient contribuoient beaucoup à les en détourner : auſſi les Iroquois ne chercherent que les occaſions de faire des courſes ſur nos Alliez. Ils firent pluſieurs Partis de guerre dans le païs des Miamis, qui ne leur furent point avantageux. Ils ne laiſſerent point de faire reflexion que n'ayant pas tenu leur parole au Chevalier de Callieres, il auroit lieu de ſe méfier de leur ſincerité, ils envoyerent avec préci-

pitation à Quebec Onhouentſiouann, & Tionhaheouann, qui lui demanderent à parler le vingtiéme Septembre de la part des cinq Nations.

Celui qui parla étoit un nommé Maſſias, Iroquois de la Montagne de Montreal Marie-Anne-Françoiſe. Je parlerai dans pluſieurs rencontres de ce Chef. Il eſt tout-à-fait attaché à la nation Françoiſe, quoique ſon fils qui demeure parmi les Iroquois nos ennemis, ſoit un des principaux de leurs Chefs; mais la foi que Maſſias à embraſſée eſt un lien qui l'attache parmi nous. C'eſt pourtant lui qui portoit la parole, qui ailoit & venoit dans toutes les négociations; & comme il étoit obligé ſouvent de parler publiquement de leur part, il ſe préparoit quelques jours auparavant avec les Députez, de maniere que les Harangues qu'il faiſoit en leurs noms, étoient toûjours dans le ſens & dans l'eſprit des Nations Iroquoiſes. Son fils qui étoit un de ces Députez le pria de parler pour lui.

Maſſias tenant un Collier de porcelaine à la main, parla donc ainſi.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Quoique je n'aye pas d'eſprit, mon Pere *Onontio*, je n'ai pas laiſſé de reconnoître la faute que j'aurois faite ſi j'euſſe

vendu les François qui ſont priſonniers chez nous aux Anglois, faiſant la Paix avec vous. Je viens vous dire que je vous rends vos Eſclaves ; mais comme ce ſont des gens que j'ai adopté pour mes Freres, Oncles & Neveux, je ne peux les forcer à venir ici auprés de vous. C'eſt pourquoi je vous demande quelqu'un pour tâcher de les y engager. Il ne faut pas que vous croyez que cela vienne de moi ſeul, Onhouentſiouann, c'eſt de la part de toutes les Nations Iroquoiſes qui vous prient de leur accorder Maricour.

PAR UN SECOND.

Vous ne doutez pas que les gens du Saut & de la Montagne ne ſoient tous les jours chez les Anglois ; s'ils vous faiſoient de faux raports ils pourroient broüiller la terre qui paroît déja unie ; il eſt certain qu'elle le ſera tout-à-fait, ſi vous ne voulez pas les écouter. Pour nous autres on aura beau nous dire qu'*Onontio* viendra nous brûler, nous n'en croirons rien. Je vous prie, mon Pere, de faire ceſſer vos Alliez qui ſont tous les jours chez nous à vous caſſer la tête.

Les Anglois auroient été ravis, Monſieur, d'avoir nos Eclaves François, parce que leur but étoit de ſe rendre Médiateurs de la Paix entre les Iroquois & les François,

Nous ne doutions pas de l'affection qu'ils avoient pour nous ; mais comme Mrle Comte de Frontenac ne s'embaraſſoit pas beaucoup dans ces dernieres guerres de tous les efforts qu'ils avoient faits pour nous rendre odieux à cette fiere Nation, il n'y avoit pas d'aparence que le Chevalier de Callieres reclama leur protection auprés d'un Peuple que nous regardions comme nos enfans, qui s'étoient écartez de leur devoir à leur ſollicitation.

D'un autre côté il étoit aiſé de s'apercevoir que les Iroquois ne cherchoient qu'à nous amuſer depuis la mort du Comte de Frontenac ; car ſous prétexte qu'ils avoient refuſé aux Anglois nos Eſclaves, qu'ils avoient à la verité adoptez, leur inclination les portoit encore à ne s'en pas défaire, malgré le chagrin qu'en pouvoit témoigner Monſieur de Callieres. Il leur répondit le lendemain.

Je ſuis bien aiſe, dit-il, à Onhouentſiouann & à Tionhahouann de vous voir, ſachant que vous avez toûjours aimé les François, à l'exemple de la Grande Gueule vôtre Oncle ; mais je ſuis ſurpris que tous les Iroquois ne m'ont pas envoyé avec vous des Députez de chaque Nation, ſuivant ce que je vous avois preſcrit lors que vous êtes venus me parler à Montreal

au mois de Mars, pour voir avec moi les moyens de finir les affaires, & de rétablir une bonne intelligence avec les François & nos Alliez. Ce ſeroit pour lors qu'il n'y auroit plus à craindre les raports que ceux qui vont & viennent chez les Anglois pourroient faire. Pour ce qui eſt de Monſieur de Maricour que vous me demandez pour aller chercher ce qui reſte de François chez vous, je trouve la ſaiſon trop avancée pour qu'il puiſſe les ramaſſer dans tous les Villages, & me les ramener avant les glaces.

Nos Vaiſſeaux ne ſont arrivez que depuis peu, & je ſuis venu ici pour y recevoir mes pacquets de la part du grand *Onontio*. * Je n'ai encore eû le temps de regler aucune choſe ſur toutes ſes volontez.

Les Anglois vous ont-ils fait ſavoir quelque choſe de ce qui a été arrêté entre le Roi mon Maître & celui d'Angleterre? Ils répondirent que les Anglois ne leur avoient rien dit, qu'ils ne ſavoient pas leur départ pour Quebec; quand ils faiſoient quelques affaires avec *Onontio* †; ils ne leur en parloient point, qu'ils ne vouloient pas non plus leur parler des leurs.

* Le Roi. † Monſieur de Callieres.

Puiſque les Anglois ne vous ont rien dit, reprit le Chevalier de Callieres, de ce qui s'eſt paſſé entre le grand *Onontio* & le Roi d'Angleterre, je vais vous le faire ſavoir en vous liſant la Lettre qu'il m'a envoyée.

Lettre du Roi d'Angleterre au Chevalier de Bellomont, Gouverneur General de la Nouvelle Angleterre.

NOtre fidel & bien-amé Couſin, SALUT. Etant informé des Lettres qui ont paſſé entre vous & le Comte de Frontenac Gouverneur du Canada, ſur le ſujet des cinq Nations d'Indiens, apellez les Anaguas, Oneïdes, Onondagez, Cajougas & Lenekées, nous avons jugé à propos de vous faire ſavoir, qu'afin d'empêcher les choſes d'aller juſqu'à la rupture, nous ſommes convenus avec nôtre bon frere le Roi Trés-Chrétien, juſqu'à ce que les Commiſſaires nommez des deux côtez, en execution du traité de Riſwik, ayent fait un Traité qui puiſſe ſervir de regle pour l'avenir; qu'en cas qu'aucun Acte d'hoſtilité ait été commis de part & d'autre, ils ceſſeront immediatement aprés la reception de cette Lettre. Pareillement en cas que nos Troupes euſſent pû quelque

que avantage ſur celles des François, ou celles du Roi Trés-Chrétien ſur les nôtres, ces choſes ſeront rétablies ſur le même pié qu'elles étoient au commencement du mois d'Août dernier, avant que votre Lettre du treize du même mois au Gouverneur François ait été écrite, que pour prévenir la continuation des differens qui ſont ſurvenus au ſujet des Indiens des cinq Nations ci-deſſus mentionnées, juſqu'à ce qu'ils ayent été terminez, nous ſommes convenus avec le Roi Trés-Chrétien, qu'ils vivront paiſiblement, & qu'ils joüiront des fruits de la Paix conclue à Riſwik, auſſi bien que les Indiens leurs voiſins des deux côtez : qu'en conſequence de cela les priſonniers & les ôtages ſeront relâchez de part & d'autre, & que les Indiens des cinq Nations, auſſi-bien que ceux avec leſquels ils ont été en guerre, & autres qui ſont leurs voiſins, ſeront deſarmez autant qu'il ſera jugé à propos par vous, & par le gouverneur François, pour les contenir dans la tranquilité dont on eſt convenu qu'ils joüiront, & en cas que les deux Indiens ayent la guerre les uns avec les autres, ou qu'ils inquietent les Colonies Angloiſes ou Françoiſes, vous agiſſiez de concert avec le Gouverneur François contr'eux,

afin de les obliger de vivre en repos. Je vous envoye avec celle ci les ordres du Roi Trés-Chrétien pour ſon Gouverneur, afin qu'en cas que le Vaiſſeau qui vous porte ces Lettres, arrive plutôt que le Vaiſſeau François, vous les lui puiſſiez faire paſſer avec toute la diligence poſſible. On envoye auſſi un double de cette dépêche au Gouverneur François par la voye de France, pour vous être envoyée s'il reçoit les ſiennes avant que vous ayez reçû les votres, & ainſi nous vous diſons adieu de bon cœur. Donné à nôtre Cour, à Kinſington le deuxiéme Avril 1699. de notre Regne le onziéme. Par le commandement de Sa Majeſté.

DAVERNON.

Les Iroquois n'étoient pas tout-à fait contents de cette lecture; car malgré le grand flegme qui leur eſt naturel, je m'apercevois bien que cette ligue offenſive & défenſive entre nous & les Anglois les inquietoit extrêmement. Ils étoient ſurpris des moyens violens dont les Anglois vouloient ſe ſervir.

Il étoit à propos de leur inſinuer que les Anglois prétendoient avoir un Empire abſolu ſur eux. Ils ne répondirent rien ſur ce qui regardoit la Lettre du Roi d'Angle-

terre. On leur fit des presens d'habits de campagnes à eux & à leurs Femmes, qu'ils ne gardent que pendant le voyage. Au reste il n'y avoit pas moyen d'avoir nos prisonniers François qui restoient chez eux. Monsieur de Callieres résolut peu de tems aprés leur départ d'envoyer au Chevalier de Bellomont la Lettre du Roi d'Angleterre ; il en chargea Monsieur de la Valliere, Major de Montreal ; & afin que cette Députation répondit à celle que avoit reçû Monsieur le Comte de Frontenac l'année précedente, par l'arrivée de Mr Dellius Ministre d'Orange, il pria le Pere Bruyas d'accompagner Monsieur de la Valliere. Aussi les Iroquois eurent plusieurs éclaircissemens avec les Anglois sur cette prétenduë jonction entre les deux Couronnes, dont ils vouloient être toujours indépendans. Il y eut assez de reproches de part & d'autre ; cependant les Anglois userent de beaucoup de ménagemens, car pour peu qu'ils les eussent aigris, ils auroient bien tôt perdu l'amitié de ces Peuples, qu'ils ne conservoient qu'à force de presens.

Les Iroquois profiterent en même temps de ce repos & de cette tranquillité, pour porter le fer & le feu chez les Islinois, & les Miamis. Ceux-ci n'aimoient pas qu'ils

s'aprochaſſent de ſi prés de l'endroit où ils chaſſoient, étant perſuadez que ce ſeroit une occaſion de faire quelque coup lorſqu'ils ſe trouveroient ſuperieurs.

Nos Outaouaks qui chaſſoient dans les bois & qui ne pouvoient pas encore ſavoir que la Paix étoit faite, enlevoient de temps en temps quelques chevelures d'Iroquois qui chaſſoient au détroit des lacs Herier & ſainte Claire. Il n'y eût que nos Iroquois de Montreal qui chaſſoient enſemble d'un commun accord dans le quartier.

Nos Algonkins s'imaginant qu'il y auroit de la ſureté de ſe joindre avec ceux-ci, ſe mirent de la partie. Un Iroquois ayant trouvé par haſard la cabane d'une Iroquoiſe du Saut, lui demanda ſi elle n'avoit point aperçû des Algonkins ? Elle conjectura dans le moment que les Iroquois cherchoient à faire coup ſur eux ; elle lui dit qu'elle n'en avoit point de connoiſſance. Quelques heures aprés l'Iroquois trouva un jeune enfant qui lui dit qu'il y avoit aux environs quelques cabanes d'Algonkins ; il fut outré de la reſerve de cette femme, & vint lui en faire un ſenſible reproche, ſans lui donner cependant aucun ſujet de méfiance.

L'Iroquoiſe en donna avis auſſi-tôt à

ceux de ſa Nation. Nos Chrétiens, & ſur tout les Algonkins, ſe mirent ſur la défenſive, ſe retranchant dans des Forts d'abbatis d'arbres. Un Chef de guerre ſe mit en Campagne, pour demander au Chevalier de Callieres ce qu'il y auroit à faire dans une pareille conjecture ? Il leur défendit de commencer, mais il leur dit, que ſi les Iroquois les attaquoient il falloit ſe défendre.

Quand les Iroquois virent qu'ils avoient manqué leur coup, ils envoyerent aux Algonkins des preſens pour les prier de chaſſer d'union & d'inclination.

Ce détroit avoit été abandonné pendant dix ans, ſans qu'aucune Nation osât y aller chaſſer en ſureté. On y tua une quantité prodigieuſe de Cerfs, de Chevreuils, & d'Orignaux.

Les Iroquois prévoyant que les François ne s'accommoderoient pas tout-à-fait de toutes les menées que l'on tramoit contre leurs Alliez, députerent quelques jours aprés un Chef pour prier Monſieur de Callieres de ne pas s'impatienter ſi la Nation ne pouvoit envoyer ſi-tôt des Députez. Ce Chef dit que les Députez étant retournez l'Automne derniere de Quebec à Onnontagué, où ils firent le raport de ce qui s'étoit paſſé au Conſeil, n'avoient

trouvé qu'Anagoga & Gagouentara, deux Vieillards, tous les autres étans partis pour la chaſſe. Il en revint quelques-uns qui nous chargerent de vous venir voir de nouveau, pour vous prier d'avoir patience, & vous dire qu'aprés le retour de leur chaſſe, qui ſera environ au mois de Juin, les Conſiderables de chaque Nation décendront pour vous trouver.

Nous avons paſſé au Fort Frontenac; comme nos Anciens nous l'avoient dit, pour y demander un François qui nous amenât ici vous parler: nous y trouvions des hardes, & autres choſes à traiter autrefois, mais on ne veut rien nous donner, n'y même nous permettre d'entrer dans le Fort, ſinon à quelques Chefs. Nous avons apris à Onnontagué que les Miamis ont tué deux Conſiderables des Tſonnontouans.

Monſieur de Callieres lui répondit; Monſeigneur, qu'il n'y avoit que des Soldats au Fort Frontenac pour le garder, & qu'ils ne ſont point gens à traiter, que les choſes demeureront comme elles ſont juſques à ce qu'ils ayent executé la parole qu'ils lui avoient donnée pluſieurs fois, & celle qu'ils lui donnoient encore à preſent, que les Chefs de toutes les cinq Nations le viendront trouver dans le temps des frai-

ſes, pour terminer entierement toutes les affaires qu'ils avoient enſemble, & pour lui demander ce qu'ils pourroient deſirer de lui, dont il leur donnera une entiere ſatisfaction. Je ne ſuis point ſurpris, dit-il, du coup que les Miamis ont fait ſur vous, parce que c'eſt ſans doute pour ſe venger de celui que les Tſonnontouans firent l'Automne derniere dans leur païs. Si vous aimez à terminer les affaires & faire ceſſer toute hoſtilité, cela ne ſe peut faire ſans ſe voir, & on ne peut rétablir autrement la bonne intelligence.

Les Iroquois commencerent à faire de ſerieuſes reflexions, ils tinrent pluſieurs Conſeils generaux, où les plus judicieux rapellerent tout ce qu'avoit fait pendant dix ans le Comte de Frontenac contre la Nation, ils avoüerent qu'il les avoit traitez cruellement, malgré les irruptions continuelles qu'ils avoient fait par tout le Canada. Aprés tout, dirent-ils, concluons avec le nouveau Gouverneur ce que nous avons terminé avec le Comte de Frontenac.

On vit arriver à Montreal au commencement de Juillet, avec une joye univerſelle, ſix Ambaſſadeurs Iroquois, Haratſion; & de la part des Onnontaguez, Tſonhoaeſtſuam, Aouenano, Tonarengoue-

nion, & Tehaſtaxous de la part des Tſonnontouans.

Aprés qu'ils ſe furent repoſez quelques jours Monſieur de Calliers leur donna une Audience publique ; il apella les Superieurs du Seminaire de ſaint Sulpice, des Jeſuites, & des Recolets ; & la pluſpart des Officiers s'y aſſemblerent. Les principaux Chefs de nos Iroquois du Saut & de la Montagne, & des Algonkins, ne manquerent pas de s'y trouver.

Maricour, que les Iroquois regardent comme leur Fils adoptif, marcha à la tête des Ambaſſadeurs depuis la porte de la Ville juſques à la maiſon du Chevalier de Callieres, qui en eſt à trois cens pas.

Tehaſtaxout tenant enſuite le premier rang, les autres ſuivans de file, commença à chanter d'une voix triſte & lugubre, pleurant la mort de tous les François qui avoient été tuez à la guerre, prenant à témoin le Ciel & le Soleil comme ils agiſſoient de bonne foi.

O vous morts, dit-il, ſortez la tête de la terre pour écouter ce que je dis, & ne demandez plus de vengeance, la Paix eſt faite. Il finiſſoit par les paroles *Hai, Hai*, qui eſt la complainte la plus douloureuſe dont cette impitoyable Nation puiſſe ſe laiſſer toucher.

Ces Ambaſſadeurs en entrant chez le Chevalier de Callieres prirent chacun leur place, ils ne voulurent point parler que Joncaire ſon Maréchal des Logis n'y fut, qu'ils regardent comme leur fils adoptif. Il fut pris dans un combat; la fierté avec laquelle il battit un Chef de guerre qui vouloit le lier pour lui brûler les doigts, en attendant que l'on porta la Sentence de mort contre lui, fut cauſe que les autres lui donnerent la vie, ſes camarades ayant été tous brûlez à petit feu. Ils l'adopterent, & la confiance qu'ils eurent en lui dans la ſuite, les a obligez de le faire comme Mediateur dans toutes les négociations, & vous verrez, Monſieur, l'eſtime qu'ils lui ont toûjours conſervée.

Teharſtakout voyant qu'il étoit temps de parler s'expliqua ainſi.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Onontio, mon Pere, l'Onontagué mon Frere aîné, qui a plus d'eſprit que moi, eſt venu ici pour vous parler de notre part; & comme il vous a témoigné que vous ſouhaitiez de voir votre Fils le Tſonnontouan, nous ſommes venus pour vous raconter que nous avons ſçû par Corlad, (c'eſt ainſi qu'ils apellent le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre) que les deux grands *Onontio* de France & d'Angleterre

ont fait la Paix en Europe, & qu'ils ſouhaitoient qu'elle fut faite en ce païs : qu'ils avoient ordonné que les Sauvages qui ont été en guerre juſques à preſent ceſſeroient les actes d'hoſtilité ; & pour cet effet Corlard nous a deffendu de fraper ſur les François n'y ſur les Sauvages ſes Alliez, & nous a dit que ceux qui n'obeïront pas, les deux Gouverneurs de la Nouvelle France & de la Nouvelle Angleterre, avoient ordre de ſe joindre pour les châtier. Dans cette aſſurance nous ſommes allez à la chaſſe, où étant il nous a été tué cinquante cinq perſonnes, tant par les Outaouaks vers le détroit, les Iſlinois dans la riviere Oyoque, par les Miamis dans la riviere Chouegen. Nous avons encore la hache à la tête, nous venons ſavoir, notre Pere, s'il la veut retirer, ou la faire ôter par ſes Alliez.

PAR UN DEUXIE'ME.

C'eſt au nom des quatre Nations Iroquoiſes, Onnontaguez, Tſonnontouans, Goyogouins, & Onneyouts que je parle. Feu le Comte de Frontenac nous ayant dit que nous pouvions faire nos affaires ſeparement des Aniez, j'ai obeï depuis ce temps-là à la défence qu'il m'avoit faite d'aller en guerre, par la convention qui avoit été faite de part & d'autre. Mais les Outaouaks, Miamis, Iſlinois & autres vos

Alliez d'enhaut n'ont pas fait de même ; ainſi je vous prie, mon Pere, de leur ôter la hache afin qu'ils ne frapent plus, & ſi je ne me deffends pas ce n'eſt pas manque de courage, mais c'eſt que je veux vous obeïr.

PAR UN TROISIE'ME.

Comme nous avons ouï dire que vous avez toûjours une Chaudiere ſuſpenduë pour la guerre, nous vous donnons ce Collier de la part des quatre Nations pour la renverſer.

PAR UN QUATRIE'ME.

Le Soleil eſt témoin de ce que je dis ; & que je ſouhaite la Paix, c'eſt lui qui en eſt le maître, & de la guerre, il punira ceux qui violeront la Paix. Je demande à *Onontio* d'amener la robe noire, (c'eſt le Pere Bruyas) les Sieurs de Maricour & Joncaire mes Fils, tous les Iroquois les voyant ne douteront plus d'une ſincere Paix, ils rameneront tous les priſonniers François & Sauvages Alliez qui ſont chez nous, ſans qu'il en reſte aucun.

PAR UN CINQUIE'ME.

Nous avons apris qu'il y a un de nos gens priſonniers parmi les Algonkins, nous prions notre Pere *Onontio* de lui ouvrir les priſons ; cette affaire preſſe parce qu'ils vont s'éloigner d'ici, & nous ne l'aurions pas de long-temps.

PAR UN SIXIE'ME.

Je ratifie par ce Collier tout ce que j'ai dit au nom des quatre Nations : je plante l'arbre de Paix, afin que tout le monde le regardant on ſache que je l'ai demandé.

PAR UN SEPTIE'ME.

J'ai planté l'arbre de Paix, & par ce Collier je demande que l'on nétoye toutes les rivieres où il y a bien des pierres, afin que les chemins ſoient libres, & que l'on puiſſe aller & venir en Paix.

PAR UN HUITIE'ME.

Quand nous avons renvoyé Joncaire notre Fils, nous avons ſouhaité qu'il alla & vint pour nous faire ſavoir les ſentimens d'*Onontio*, & lui porter les nôtres. Nous l'établiſſons Plenipotentiaire des affaires des Tſonnontouans, comme Maricour eſt celui des Onnontaguez.

PAR 3. BRANCHES DE PORCELAINE.

Nous diſons à *Onontio*, par les branches de Porcelaine, que le Pere de Joncaire qui faiſoit les bonnes affaires, & qui étoit porté pour la Paix, étant mort, nous avons choiſi Tonnakout, le plus proche parent de ſa Famille pour être ſon Pere, ayant l'eſprit auſſi bien fait que ſon Prédeceſſeur. Ne vous étonnez pas *Onontio*, nôtre Pere, ſi nous ne ſommes venus que de deux Nations ; c'eſt Pitre Schuls, Envoyé

voyé de Monsieur de Bellomont, qui ayant sçû que nous étions prêts à partir pour vous venir trouver tous, suivant la parole que nous vous avions donnée, est venu chez nous pour nous empêcher de décendre ; mais nous n'avons pas laissé de partir malgré lui pour venir ratifier la Paix au nom des quatre Nations, pendant que nous avons envoyé les Goyogouins & les Onneyouts nos Enfans, savoir pourquoi il s'opoſoit depuis si long-temps que nous vinssions vers notre Pere *Onontio*, pour terminer entierement les affaires.

Tehatstaxout se tournant du côté des Algonkins, leur porta la parole. L'Hiver dernier tu vins me joindre à ma chasse, où je reçûs un present de ta main contenant vingt Peaux passées, & six à sept Castors. Tu me dis par là que puisque nous étions comme en Paix, nous eussions à nous regarder en freres, & non comme Ennemis, nous faire plaisir les uns les autres. Quand nous nous trouverions manquans de quelque chose dans les Forêts, ne faire qu'une Chaudiere entre toi & moi, & boire le même boüillon comme veritables freres.

Je partis quelque temps aprés pour aller répondre à tes presens, & je te portai la chose la plus précieuse qu'il y ait entre

nous autres hommes, qui eſt un Collier de Porcelaine. Même comme tu imite le Chevreuil qui eſt tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, n'ayant point de lieu aſſuré, j'ai ſuivi tes piſtes, & je n'ai trouvé que la place de ton corps, mais il n'y étoit plus ; ainſi je ſuis bien-aiſe de te trouver devant nôtre pere *Onontio*, pour te dire en ſa preſence que j'accepte l'offre que tu me fis dans le moment, de nous regarder d'orénavant comme freres, d'oublier le paſſé, & d'encourager reciproquement notre Pere de nous faire vivre en bonne intelligence comme nous vivions auparavant la guerre. Je te promets que nous ne ferons qu'une Chaudiere, & boirons le même boüillon, comme de veritables freres ; ainſi finit l'Audience. On les régala pendant deux ou trois jours, on les fit boire avec les Algonkins. Ce ſeroit un trop grand détail, Monſeigneur, ſi je raportois tous les griefs qu'ils ſe reprocherent les uns aux autres pendant ce temps, chacun faiſant trophée du nombre de chevelures qu'ils avoient enlevées & de toutes les expeditions qu'ils avoient faites. Monſieur de Callieres leur fit réponſe avec les mêmes formalitez.

Par un Premier Collier.

Monſieur de Bellomont ne vous a-t'il rien

dit au ſujet de ce qui s'eſt paſſé entre le grand *Ononţio* & celui d'Angleterre, vous deviez l'avoir ſçû par Onhontſiouann & les autres que vous m'avez envoyez l'Automne derniere. Les deux Rois ſont demeurez d'acord qu'ayant fait la Paix vous devez en joüir auſſi-bien que le reſte des Sauvages, c'eſt pour cela que j'ai dit aux Onnontaguez qui ſont venus me parler, qu'il étoit neceſſaire que les Députez de chacune de ces Nations vinſſent auſſi pour ſavoir leurs ſentimens, & prendre les moyens de nous accommoder avec toutes les Nations. Cependant je ne vois point d'Onneyout n'y de Goyogouins, & vous me dites enſuite de vos Colliers que ce ſont les Anglois qui ſont venus à Onnontagué qui les ont empêché de partir avec vous, ſurquoi vous m'ajoûtez que vous les avez envoyez vers Mr de Bellomont, pour ſavoir les raiſons qu'il a de s'opoſer depuis ſi long-temps à la députation que vous devez me faire tous enſemble.

PAR UN SECOND.

Quoi qu'on n'ait point ſatisfait à ce que j'avois demandé, vous êtes tous des Conſiderables d'Onnontagué & Tſonnontouan. Je veux croire que vous me parlez au nom des deux autres Nations Iroquoiſes, j'ai déja agi auprés de tous les Sauvages pour

ôter leur hache, conformement à l'ordre du grand *Onontio*, en attendant votre arrivée, ſuivant les promeſſes que vous m'avez ſouvent réïterées, mais votre long retardement, joint au coup que vous avez fait chez les Miamis il y a environ un an, où vous avez bleſſé un de ſes Sauvages & tué un François, à ſans doute cauſé les coups que vous me dites qui ont éte faits ſur vous par les Nations d'enhaut, dont je ſuis fâché. Comme il eſt neceſſaire qu'il vienne ici des Députez de ces Nations, afin que je puiſſe leur parler, il faut auſſi que vos Conſiderables s'y trouvent dans trente jours, qui eſt le temps que je leur ay marqué, ayant envoyé pour cela un canot à Michilimakinak pour les engager de décendre.

PAR UN TROISIE'ME.

Ce ſera pour lors que toutes les Chaudieres de guerre ſeront renverſées que nous rafermirons enſemble le grand arbre de Paix que vous verrez déplanter, & que toutes les diſputes finiront, en ſorte que vous puiſſiez aller & venir en ſureté.

PAR UN QUATRIE'ME.

Pour avancer une affaire de cette conſequence, je veux bien vous acorder les Sieurs de Maricour & Joncaire, & j'en prierai auſſi le Pere Bruyas, qui iront

avec vous pour chercher nos prisonniers François & Sauvages nos Alliez, & les ramener avec les Députez des quatre Nations que je vous demande, à condition qu'il restera ici quelqu'un d'entre vous jusques à leur retour, qui n'auront pas lieu de s'ennuyer par les bons traitemens que je leur ferai faire.

PAR UN CINQUIE'ME.

A votre arrivée je ferai mettre en liberté les prisonniers que vous me nommerez être parmi nous & nos Sauvages, cependant je commence par vous faire rendre celui qui est chez les Algonkins, pour vous faire connoître la sincerité avec laquelle j'agis comme vous aussi bien qu'eux, mais ne manquez pas de me renvoyer leurs deux petites Filles que je vous ay déja demandé avec un Loup qu'on m'a dit être chez les Goyogouins.

PAR UN SIXIE'ME.

Je suis faché de la mort de Joncaire, sachant qu'il avoit l'esprit bien fait. Je suis bien aise que vous lui ayez substitué Tonatakout à sa place, puisque vous me dites qu'il lui ressemble dans ses bonnes intentions. Voilà un Collier que je vous donne, pour vous marquer que j'entre dans votre sentiment, & je consens que le Sieur Joncaire serve pour aller & venir

vous porter ma parole, & me raporter la votre.

Les Iroquois écouterent avec assez d'attention toutes ces réponses, ils laisserent pour ôtages quatre de leurs Ambassadeurs pour gage de la parole qu'ils avoient donnée de venir.

Il se trouva par hasard dans ce Conseil des Chefs Abenaguis de Lacadie, qui étoient venus faire des plaintes à Monsieur de Callieres de ce que les Iroquois leur avoient envoyé des Colliers pour les engager de quitter nos interêts, leur representant qu'ils auroient beaucoup plus d'agrémens s'ils s'attachoient parmi les Anglois. On ne jugea pas à propos de demander aux Iroquois le motif qui les avoit engagez à faire ces sortes de démarches, parce que les affaires commençoient à prendre un meilleur train; mais nos Iroquois Chrétiens, les Hurons & les Abenaguis, leur parlerent avec tant de fierté, que nous ne pouvions être plus contens de l'affection qu'ils portoient à la Nation Françoise.

Nous n'avions jamais eû, leur dirent-ils, qu'un cœur, & une même volonté avec *Onontio*, ainsi qu'une même hache, l'ayant jettée dans le fond de la terre, & mis un gros Rocher dessus, & y faisant passer une

grande riviere, afin que perſonne ne puiſſe jamais la retrouver. La notre eſt tombée en même temps avec la ſienne ; que ce ne ſoit pas de bouche que tu parle mais du cœur, & que cette bile qui t'a reſté juſqu'à preſent dans le corps, ne vienne plus ſur le bord de tes lévres pour s'en retourner dans le fond de ton cœur comme il a coûtume de faire. Jette donc cette bile devant ton Pere & devant nous tous, & qu'il n'en reſte plus. Pour nous nous n'avons plus de hache, puiſqu'*Onontio* a jetté la ſienne.

Ces paroles étoient remplies d'aſſez d'amertume devant une Nation, qui d'ailleurs ne s'en embaraſſoit gueres. Choſe étrange que trois à quatre mille ames faſſent trembler tout un nouveau monde. La Nouvelle Angleterre ſe trouve trop heureuſe de ménager leurs bonnes graces. La Nouvelle France eſt ſouvent deſolée par leurs guerres, & on les craint dans l'étenduë de plus de quinze cens lieuës de païs de nos Alliez.

Cette Paix ne pût être aſſez autentique, puiſque tous nos Alliez auroient trouvé mauvais qu'elle eut été concluë ſans leur participation. Ils ſavoient que le Comte de Frontenac les avoit trop aimez pour ne les y pas comprendre. On jugea donc à

propos de donner le Rendez-vous general au commencement de Septembre, pour allumer unanimement le feu de Paix.

Le Pere Bruyas, Maricour & Joncaire, partirent en Canot pour leur Ambaſſade avec le reſte des Iroquois. Ils arriverent tous à Gannentaa, où les Iroquois les attendoient avec impatience. L'empreſſement qu'ils avoient de les recevoir fut ſi grand, qu'ils ſe jetterent à mi-corps dans l'eau pour les porter à terre. Quelques vieillards qui étoient venus au devant exhorterent ceux qui étoient-là de débarquer tout le bagage de nos François. Ce fut alors qu'un Ancien, & Chef de guerre, les harangua.

C'eſt maintenant, diſoit-il, que nous ne doutons plus de la droiture & de la ſincerité du cœur de notre Pere *Onontio*, qui nous a envoyé la Robbe Noire, & notre fils Joncaire. Notre terre va devenir belle, vous ſerez témoins demain de la foi de tous nos guerriers, quand vous entrerez chez nous. Repoſez-vous le reſte de cette journée des grandes fatigues du Voyage.

Maricour leur répondit par quatre braſſes tabac. Nous remercions, dit-il, celui qui eſt Maître de la vie, de la grace qu'il nous a fait d'être arrivez à bon port

ſur les terres de nos enfans, & pour vous remercier de la peine que vous vous êtes donnée nous vous faiſons preſent de ce tabac.

A peine eurent-ils fait le lendemain une lieuë à travers les bois, que l'on trouva ſur le chemin pluſieurs Sauvages, qui dans l'impatience de les voir leur apporterent des ſucets de bled d'Inde, * des fruits & du pain, avec des marques d'une veritable joie.

Lors qu'ils furent à un quart de lieuë d'Onnontagué, un Ancien les pria de s'arrêter pour faire leur entrée avec ordre. Il mit à la tête de nos Ambaſſadeurs un François qui portoit Pavillon blanc. Maricour marcha à quelque pas de diſtance, le Pere Bruyas & Joncaire le ſuivirent, les autres François qui les accompagnoient étoient un peu plus loin de file. Ils allerent dans cet ordre juſqu'à la vûë d'Onnontagué, où tous les plus conſiderables s'étoient aſſemblez.

Teganiſſorens les complimenta, il leur jetta pour cet effet trois cordes de porcelaine ſuivant la coûtume. Il eſſuya par l'une leurs larmes, pour effacer la perte des François qui avoient été tuez pendant la guerre.

* C'eſt la tige, qui a le goût de la canne de Sucre.

Il leur deboucha la gorge par la ſeconde, afin qu'ils pûſſent parler avec plus de facilité ; & par la troiſiéme il nettoya la natte, gâtée par le ſang qui avoit été répandu de part & d'autre.

Le Pere Bruyas prit la parole, lui témoignant la joye qu'ils avoient de la maniere obligeante avec laquelle il les recevoit. Ces limites finies l'Orateur exhorta les guerriers d'aller querir promtement leurs fuſils, pour ſaluër les Ambaſſadeurs à l'entrée du Fort. Ils y entrerent au bruit de la mouſqueterie, & furent conduits dans une cabane des plus belles, où ils furent régalez de ſucets de blé d'Inde, & d'une Chaudiere de *Sagamité*, qui étoit compoſée de Chevreüil & de blé d'Inde, le tout broyé ; & on attendit avec impatience le Plenipotentiaire des Tſonnontouans, des Goyogouins, & des Onneyouts. Le Pere Bruyas & Maricour allerent viſiter pendant ce temps tous les Eſclaves François qu'ils pûrent rencontrer. Ils ne paroiſſoient pas avoir grande envie de s'en retourner : d'ailleurs il falloit gagner à force de preſens ceux qui les avoient adoptez.

Il y en eut pluſieurs qui ne voulurent jamais les accorder, quelques promeſſes qu'on leur fit. Quelques-uns de ſes pri-

ſonniers étoient ſi accoûtumez à cette vie ſauvage, qu'ils refuſerent de venir.

Les Députez des cinq Nations s'aſſemblerent le dix Août dans la cabane du Conſeil, où nos Ambaſſadeurs furent apellez pour y prendre leur place, on ſe ſalua de part & d'autre, nos François firent preſent de deux braſſes de tabac à chaque Député. Les Aniez eurent la précaution d'y envoyer leurs Députez, ſoit qu'ils fuſſent bien aiſe d'être compris dans la Paix generale, ſoit qu'ils vouluſſent ſavoir tout ce qui ſe paſſeroit dans les déliberations.

Le Pere Bruyas ſe leva aprés avoir invoqué le Saint Eſprit, & expoſa le ſujet qui l'avoit engagé de venir les trouver de la part de Monſieur de Callieres, il s'étendit beaucoup ſur cette Alliance qu'il falloit faire, & qui devoit durer à jamais. Il dit que cet arbre de Paix qu'ils avoient planté ſur un lieu ſi éminent, pour être vû de toute la terre, étoit un gage de la fidelité que l'on devoit avoir reciproquement: que la hache étant cachée au fond de la terre, & la Chaudiere de guerre renverſée, il y avoit lieu d'eſperer que le Soleil brilleroit avec éclat ſur nos têtes.

La conjoncture preſente des affaires l'obligea à communiquer ſa penſée à Ma-

ricour & à Joncaire, sur trois Colliers qu'il vouloit leur presenter de son Chef. Il exhorta donc les Iroquois par le premier à obeïr toûjours à leur Pere, quelque raison que pût aporter le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, pour les en empêcher.

Soit, leur dit il, que vous entreteniez la bonne intelligence que vous avez toûjours euë avec l'Anglois votre frere, mais aussi ne vous oubliez jamais qu'*Onontio* est votre Pere, il vous aime, & il ne vous apelle à lui que pour votre bien, demandez à ceux qui sont allez à Montreal de quelle maniere ils y ont été reçûs.

Le second Collier qu'il jugea à propos d'ajoûter, fut pour regretter les morts des Tsonnontouans. Je pleure mon fils, reprit-il, la perte de tant de Considerables. Ce present fut du goût des Iroquois, il fut trés-bien reçû, sur tout des Tsonnontouans. Il les pria de renouveller leur attention par un troisiéme qu'il vouloit encore leur donner de la part d'*Asendase*, dont le nom est si connu parmi les Nations Iroquoises, c'est celui qui se donne quelquefois au General des Jesuites en Canada. Il s'étendit beaucoup sur l'amour que *Asendase* avoit toujours eû pour ses chers enfans les Iroquois, malgré qui le Soleil

se

ſe fut éclipſé depuis tant d'années, & voulant leur inſpirer les premieres idées qu'il vous avoit donné du veritable Eſprit Dieu des armées, & Maître de tout l'Univers, vous êtes digne de compaſſion, vous dit *Aſendale* par ma bouche depuis que les * Robes noires vous ont quitté vos Enfans meurent ſans medecine, & ce qui eſt le plus à plaindre, ſans baptême. Vous Anciens, vous guerriers & femmes, vous ſavez prier, c'eſt ce que vous avez entierement oublié, vous connoiſſez le maître du Ciel; vôtre Pere *Aſendaſe* vous exhorte par ce Collier à deliberer ſi vous ſouhaitez une Robe noire, il en à qui ſont prêts à partir, ne refuſez pas l'offre qu'il vous fait.

Maricour termina le Conſeil, & donnant à fumer aux Anciens de toutes les Nations, on attendit le lendemain la réponſe des Colliers; mais le Conſeil où les Iroquois deliberoient ſur les affaires des François, fut troublé par l'arrivée d'un jeune Anglois qui arriva en poſte de la part du Colonel Chalt, Aide-Major d'Orange; & d'un ancien d'Onnontagué habitué depuis peu dans la petite ville de Corlard.

* Les Jeſuites.

Cet Envoyé étant entré dans la cabane du Conſeil, tira une corde de porcelaine dont on l'avoit chargé pour avertir tous les Iroquois de la part du Gouverneur general de la Nouvelle Angleterre, qu'ils euſſent à ne pas écouter Taouiſtaouiſſe, (c'eſt le nom que les Iroquois ont donné à Maricour, qui veut dire petit oiſeau, qui eſt toûjours dans le mouvement) qu'il avoit apris devoir parler à Onnontagué, & que s'ils l'avoient déja fait, il leur défendoit de tenir Conſeil ſur ſes pas, mais de partir tous inceſſamment pour ſe trouver à Orange dans dix ou douze jours, où leur frere Corlard devoit arriver pour leur parler. Ce même Député avoit ordre d'écrire tout ce qui auroit été dit de part & d'autre.

Le grand Chef ne voulut pas répondre à l'Anglois qu'il n'eut auparavant expliqué à nos Ambaſſadeurs le motif qui avoit engagé ce Député à venir à Onnontagué. La maniere de parler de l'Anglois ſi fiere & ſi hautaine, ſurprit extrêmement les Iroquois qui en furent fort indignez, & Teganiſſorens ne pouvant diſſimuler ſes ſentimens, s'écria que veut dire notre frere Corlard, comment l'entend-il ? Si la Paix étant faite en Europe il ſemble qu'il chante encore la guerre. Pourquoi nous

défend il d'écouter la voix de nôtre Pere *Onontio* ?

Ce fut pour lors, Monſeigneur, que le Pere Bruyas fit connoître avec eſprit aux Iroquois qu'*Onontio* avoit bien eû ſoin de leur dire que Corlard les traitoit en Eſclaves ; ce n'eſt pas ainſi que notre Pere en uſe avec vous, leur dit-il, jamais il ne vous a défendu de parler à votre Pere Corlard, & il n'a que des penſées de Paix.

Joncaire aprouva tout ce que dit le Pere Bruyas ; il ajoûta qu'aſſurément leur frere Corlard ne les aimoit pas, de vouloir s'opoſer à leur départ pour terminer la grande affaire de la Paix.

Tous les Iroquois témoignerent par leurs applaudiſſemens qu'ils aprouvoient ce que nos Ambaſſadeurs avoient dit. On les encouragea de continuër avec la même fidelité. Ce fier Emiſſaire ne laiſſa pas de ſe trouver fort déconcerté, il connût aiſément par tout ce qu'on lui dit pendant deux heures qu'on l'avoit tourné en ridicule, & il eût le chagrin d'entendre tous ces reproches, tant de la part des François que des Iroquois, ſur tout de l'Orateur d'Onnontagué, qui parut dans ces occaſions préferer nos interêts à ceux des Anglois.

Cette députation fit differer de quel-

ques jours le Conſeil, où l'on devoit donner l'audience de congé; ils voulurent que l'envoyé de Corlard s'y trouvât, mais auparavant que je vous raporte ce qui s'y paſſa, je vais, Monſeigneur, vous faire le recit de la négociation de Joncaire.

Il partit avec quatre François & deux Iroquois pour Tſonnontouan & Goyogouin. Lorſqu'il fut ſur le rivage de la riviere de Tſonnontouan il aperçût les jeunes guerriers qui le ſaluërent à la portée du piſtolet d'une décharge de mouſqueterie. Lorſqu'il mit pied à terre ils firent la même choſe; & Tegancot, le grand Chef des Tſonnontouans, lui donnant la main le ſalua de la part de tous les Conſiderables & de toute la jeuneſſe. Voilà, dit-il, une Chaudiere de ſoupe & un plat de viande pour faire manger ta jeuneſſe auparavant que d'entrer à Tſonnontouan; on eut ſoin de ſon canot & de ſon équipage. Ils marcherent juſques à Tſonnontouan où il fut reçû en Ambaſſadeur. Il fut donc harangué un moment aprés par trois branches de porcelaine. L'une lui eſſuya ſes larmes; la ſeconde lui déboucha la gorge, & la troiſiéme nettoya ſa natte qui étoit enſanglantée. Il rapella tout ce qui s'étoit paſſé dans les conſeils d'Onnontagué, il reclama le lende-

main les François. Les Tſonnontouans s'aſſemblerent la nuit du 18. de Juillet, & lui dirent le dix-neuf qu'il falloit envoyer un canot de l'autre côté du lac Sioukouagué, qui eſt à huit lieuës de là, pour avoir les priſonniers qui y étoient. Joncaire eût beaucoup de peine à s'y réſoudre par le peu de temps qu'il avoit à ſéjourner dans ces quartiers, mais d'ailleurs il lui eût été ſenſible de s'en retourner ſans les retirer. Il s'occupa à viſiter les François, pendant qu'il envoya deux de ſes gens & trois Iroquois pour faire venir ceux que l'on rencontreroit. Il y eût pluſieurs François qui l'éviterent, pour ne pas être obligez de décendre à Montreal. La vie Sauvage eſt ſi douce & ſi tranquille, quelque penchant que l'on puiſſe avoir pour ſa Patrie, que rien ne pût faire impreſſion ſur leur eſprit pour les faire rentrer en eux mêmes. Les uns qui ſe voyoient adoptez s'imaginoient que le genre de vie qu'ils menoient étoit infiniment plus doux, & les autres avoient peur d'en mener une autre pleine d'amertume & de miſere dans leur patrie, de ſorte que ils trouvoient quelque conſolation dans leurs malheurs.

Joncaire voulut gagner les bonnes graces des guerriers, il leur preſenta de ſon

Chef un Collier de porcelaine de trois mille grains ; il leur dit devant les Anciens qu'il le leur donnoit pour les arrêter & changer cet eſprit de guerre en eſprit de chaſſeur. Ils lui répondirent unanimement qu'ils feroient toûjours ce qu'il leur inſpireroit, que l'ayant établi maître de leur païs & l'Arbitre de leurs affaires, il étoit juſte qu'il le fut de leurs corps. Ce fut l'aveu que lui firent Tounatſouha, Sonouchouca, Houacheon, & Teniarez, Chefs des guerriers.

Ils s'aſſemblerent deux jours aprés, & lui donnerent un Soleil de porcelaine, afin qu'il éclaira par tout où il iroit, ſur tout quand il s'agiroit de leurs affaires. Ils lui preſenterent un Collier de blanche pour mettre à ſon col, afin qu'on le vit de plus loin, & que toute la terre ſçût par là qu'il étoit leur Plenipotentiaire. Il en reçût encore un autre de la part de Tegancot, Coaquanion, & de Sorandiſari ; qu'ils partagerent en deux pour lui & pour Maricour, afin qu'ils leur fiſſent voir Aguiraris priſonnier chez les Miamis. Enfin on lui rendit les François. Il en fit embarquer un de force qui ne vouloit pas revenir. Ceux qui étoient chez les Goyogouins étoient pour lors à la chaſſe.

L'audience de congé du Pere Bruyas &

de Maricour devant ſe faire avec éclat, les Onnontaguez voulurent que le Député Anglois fut témoin de la Paix ſolide qu'ils prétendoient faire de leur Chef, ſans la participation de leur General. Teganiſſorens dit en plein Conſeil qu'ils écoutoient la voix de leur Pere *Onontio*, qu'ils partiroient un ou deux de chaque Nation: & s'adreſſant à l'Anglois, dit, je ne faits rien en cachette, je ſuis bien aiſe que tu ſois preſent à ce Conſeil, que nous tous Iroquois avons tenu ſur la natte de Sagochiendaguité. Tu diras à mon frere Corlard que je vais décendre à Montreal où mon Pere *Onontio* à allumé le feu de la Paix. J'irai auſſi à Orange; mon frere m'apelle, & afin que tu n'ignore de rien, voici le Collier que je porterai à mon Pere *Onontio*.

Aprés que cet Orateur eut parlé il tira cinq Colliers de porcelaine, au nom de chaque Nation. Le Pere Bruyas remercia tous les Iroquois de s'être aſſemblez à Onnontagué, ainſi que leur Pere *Onontio* l'avoit deſiré, & de ce qu'ils ſe préparoient à décendre avec lui pour achever la grande affaire à qui Dieu donnoit un ſuccés ſi heureux. Hâtons-nous, dit-il, de partir pour nous trouver au jour qu'il nous a marqué. C'eſt à la fin de cette Lune que nos Alliez doi-

vent arriver à Montreal. Cela ne seroit pas bien si nous les y faisions attendre ; partons donc demain avec le plus de François que vous pourrez nous donner, c'est le moyen d'être bien reçûs de notre Pere.

Ils sortirent ainsi du Conseil fort contens du succés que Dieu avoit donné à leur Ambassade. C'étoit la plus grande faveur que le Ciel pût accorder au Canada ; car rien au monde n'est plus cruël que la guerre des Iroquois. Le Païsan, où l'Habitant ne mange pour lors son pain qu'en tremblant. Quiconque sort de son habitation n'est pas sûr d'y rentrer, ses semences & ses recoltes sont la plûpart du temps abandonnées. Le Seigneur de Paroisse voit toutes ses terres pillées & brûlées, & n'est pas plus en seureté dans son Fort Le Voyageur ne va gueres que la nuit ; quand quelqu'un travaille à la campagne, où il est tué où il se voit tout-à-coup saisi pour être brûlé, où du moins on le jette par terre d'un coup de casse-tête pour avoir sa chevelure. Lorsque l'on va en canot sur le Fleuve, on est découvert de loin, & quelque précaution que l'on prenne, par la suite on est poursuivi dans les bois.

Nos Ambassadeurs reprirent le chemin de Gannentaa, où ils avoient laissé leurs

canots, & les Onnontaguez leur firent les mêmes honneurs qu'ils leur avoient rendu à leur arrivée. Il eſt vrai, Monſeigneur, que le Pere Bruyas ne pût quitter cette Nation ſans lui donner quelques larmes, à l'exemple du Fils de Dieu, lors qu'il ſortit de Jeruſalem, d'autant plus que il voyoit peu d'aparence que les Miſſionnaires y retournent jamais, quoi que l'on les y ſouhaite par tout. La raiſon eſt que le Chevalier de Bellomont ne doutant pas que les Iroquois n'ayent été déclarez les Sujets de l'Angleterre, a envoyé au Printems un Collier de porcelaine, pour leur dire qu'il leur donnera un Miniſtre quand ils voudront, pour leur apprendre à prier Dieu comme eux, & qu'il envoyera auſſi un Armurier pour racommoder leurs armes à feu & raſſerer leurs haches. Ils aiment mieux celui-ci que tous les Miniſtres d'Angleterre, & je ne crois pas qu'il s'en trouve aucun qui ait aſſez de courage & de zéle pour demeurer dans un païs auſſi deſagreable.

Monſieur Dellius Miniſtre à Orange, d'où le Chevalier de Bellomont la chaſſé l'Eté dernier, avoit douze cens livres de rente pour inſtruire les Aniez voiſins des Anglois. Il n'en ſavoit pas la langue, & ſe contentoit de faire venir les enfans à

Orange pour être baptiſez, n'étant jamais allé à leur païs, qui n'eſt éloigné que de vingt lieuës. Il inſtruiſoit par une Femme, qui lui ſervoit d'Interpréte, ceux qui vouloient être Chrétiens.

Les Onnontaguez ne laiſſerent pas d'être embaraſſez à répondre au Collier que le Pere Bruyas avoit donné de la part d'Aſſendaſe, à cauſe de celui du Chevalier de Bellomont. Quelques uns voudroient un Jeſuite & un Miniſtre, mais je ne crois pas que l'on ſoit dans cette peine, les Iroquois ſe ſont rendus indignes de cette grace, par le mauvais uſage qu'ils en ont fait.

Aprés que nos Ambaſſadeurs eurent ſejourné cinq jours à Gannentaa pour y attendre les Onneyouts, on fit ſavoir qu'ils ne viendroient pas à Montreal. Celui qui devoit porter la parole pour ſa Nation, étant tombé malade ſi dangereuſement, qu'on le crût mort. Ils ſe contenterent d'envoyer un Collier pour s'excuſer de ce contre-temps; mais leur prétexte étoit qu'ils ne vouloient pas rendre nos François. On ne le connût que trop dans la ſuite. On ſe rendit à Ochouegen, où l'on attendit Joncaire qui revint de Tſonnontouan, avec ſix Chefs de guerre, & trois François qu'on lui avoit rendus. Les Go-

yogouins en rendirent auſſi un. On ramena en tout treize Eſclaves, cinq jeunes gens & huit filles ou femmes : on leur fit eſperer de rendre les autres l'année prochaine.

Nos Ambaſſadeurs ſe diſpoſoient de partir de Gannentaa, où ils s'étoient aſſemblez lors que le fils de Garakantiegehran arriva ſur les huit heures du ſoir de la part des Anciens, pour raconter une étrange nouvelle qu'Oſxetæſt Tſonnontouan de Nation rapporta d'Orange. Il dit que Corlard indigné contre les Iroquois qui ont non ſeulement reçû les Ambaſſadeurs de la Nouvelle France, & même qu'ils les accompagnent juſques à Montreal pour lui parler, a fait arrêter un Onneyout accuſé d'avoir tué un Anglois de la Virginie, que l'on a envoyé les fers aux pieds, qu'il s'eſt ſaiſi du caſtor à quelques Iroquois qui ſe ſont trouvez à Orange, où il a fait arborer un Pavillon rouge pour leur ſignifier qu'il leur déclare la guerre, comme à des Sujets rebelles & deſobeiſſans, & qu'il a commandé aux Loups de ſon Gouvernement de commencer la guerre contr'eux, menaçant d'aller lui-même en perſonne manger leur famille le Printemps prochain.

Cette nouvelle ne déconcerta pas nos

Ambaſſadeurs Iroquois qui ſe contenterent de renvoyer pluſieurs femmes qui auroient embaraſſé dans le voyage, & quelques jeunes gens qui ne vinrent que pour ſe divertir & pour voir *Onontio*, ils continuerent leur voyage juſques à Montreal, où ils arriverent au bout de quarante jours.

L'Impatience où l'on étoit du retour des Iroquois qui devoient revenir au bout de trente jours, nous fit conjecturer qu'ils avoient de la peine à ſe défaire de leurs Eſclaves. L'on aprit que l'abſence des principaux Chefs qui étoient allez traiter leurs Pelleteries chez les Anglois, avoit contribué à ce retardement. Joncaire précipita ſa marche pour avertir que quatre Nations venoient conclure la Paix. Ces Ambaſſadeurs entrerent à Montreal ſur les cinq à ſix heures du ſoir, où ils furent ſaluez des Boëtes & de l'Artillerie. Cette reception ne plût pas à pluſieurs de nos Alliez, qui affecterent de demander ſi *Onontio* entroit pour lors dans la Ville? Quand on leur eût dit que l'on rendoit cet honneur aux Iroquois, ils repliquerent que nous recevions aparemment nos ennemis de la ſorte. Les Iroquois ſe repoſerent pendant trois jours; ils eurent audience avec les formalitez ordinaires, &

voici,

voici, Monſeigneur, de quelle maniere s'énonça un Chef de la part de toutes les Nations.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Mon Pere, nous voici encore de retour pour vous demander la Paix, & vous aſſurer que les cinq Nations la deſirent; moi Tſonnontouan, qui vous parle au nom de toutes, je la veux. Jugez en par ce que je viens de faire, lorſque j'ai appris l'arrivée du Pere Bruyas, de nos fils Maricour & Joncaire, à Onnontagué. Deux cens de mes neveux ſe diſpoſoient à partir contre les Miamis & autres, qui m'ont tué comme je vous l'ai déja dit. Je les ai arrêtez, & il n'y a aucun parti contre les Alliez d'*Onontio*, avec qui nous ne voulions vivre comme freres.

PAR UN SECOND.

Donnez-nous un Armurier au Fort Frontenac qui puiſſe racommoder nos fuſils, qu'il y ait auſſi un Magaſin bien gardé pour traiter nos Pelleteries.

PAR UN TROISIE'ME.

Une marque d'une bonne Paix eſt la reddition reciproque des priſonniers, je viens de vous en rendre un nombre conſiderable. Faits-moi rendre ceux qui ſont aux Outaouaks, au Saut, & à la Montagne de Montreal.

PAR UN QUATRIE'ME.

J'affermis l'arbre de Paix que j'ai déja planté, & je lui mets de profondes racines afin qu'il ne ſoit jamais renverſé.

PAR UN CINQUIE'ME.

Vous, mon Pere, & Corlard mon Frere, vous ſouhaitez que nous jouïſſions des fruits de la Paix, que les deux grands *Onontio* ont faite. Cependant Corlard, ſemble vouloir broüiller les affaires, mais je vous prie, mon Pere, de lui écrire pour ſavoir de lui s'il le veut tout de bon.

PAR UN SIXIE'ME.

Le ſixiéme Collier fut pour prier Mr. de Callieres d'élargir Louvigni qui étoit aux arrêts. Il commandoit pour lors au Fort Frontenac, où il ſe fit un commerce de Pelleteries avec les Iroquois, quoique les ordres du Roi le défendiſſent, mais la conjoncture où il ſe trouva de les recevoir dans un temps où l'on traitoit de Paix, lui fit faire une démarche qu'il crût être obligé de faire pour tâcher de concilier ces Peuples qui demandoient à commercer.

Il preſenta trois branches de Porcelaine au ſujet d'un petit Iroquois qu'ils avoient amené, & dit nous ſommes bien aiſe de te faire ſavoir que l'oncle défunt d'Oteonchondi que tu vois ici, étoit maître

de Joncaire que tu nous as envoyé. Cet homme étant mort c'eſt Joncaire qui en eſt le maître, que nous avons ſubſtitué à ſa place, cét enfant eſt trés conſideré, il eſt Allié de tous les plus Conſiderables des Tſonnontuans, nous le lui laiſſons pour être inſtruit à la Françoiſe, & en cas que Joncaire vienne à mourir, nous prions *Onontio* & Monſeigneur l'Intendant d'en avoir un ſoin particulier, parce que nous voulons qu'il faſſe d'orenavant nos affaires auprés des François, comme Joncaire ſon oncle l'a fait juſqu'à preſent.

Le Chevalier de Callieres differa quelques jours à leur faire réponſe, parce que nos Alliez n'étoient pas encore décendus de Michilimakinak. Lors qu'ils furent arrivez toutes les Nations ſe trouverent au Conſeil, où il parla en ces termes.

PAR UN PREMIER COLLIER.

J'ai bien de la joye mes Enfans de vous voir ici tous aſſemblez, ainſi que je vous avois témoigné le ſouhaiter; j'ai apris avec beaucoup de plaiſir les bons traitemens que vous avez fait au Pere Bruyas, & aux Sieurs de Maricour & Joncaire.

PAR UN SECOND.

Le coup que les gens d'enhaut ont fait ſur vous m'a touché, ſi vous étiez venu ici plûtôt il ne ſeroit pas arrivé, c'eſt un

retardement qui y a donné occaſion, & peut-être auſſi celui que vous avez fait ſur Makon l'Automne derniere. Vous avez bien fait de ne pas refraper celui qui vous a tué.

PAR UN TROISIE'ME.

Je regrette tant de braves qui ont été tuez en cette rencontre, & je couvre les morts par ce Collier.

PAR UN QUATRIE'ME.

Je prends toutes vos haches, les jette bien avant en terre, bouchant le trou avec un gros Rocher, ſur lequel je faits paſſer une riviere, qui eſt-ce qui pourroit les retrouver?

PAR UN CINQUIE'ME.

Si quelqu'un s'oubliant de ſon devoir faiſoit quelque acte d'hoſtilité venez m'en avertir, afin que je lui faſſe faire ſatisfaction; que ſi la refuſe je me joindrai à celui qui aura été offenſé pour le venger. Je le ferai auſſi ſavoir à Corlard, afin qu'il ſe joigne à nous pour perdre ces infracteurs de la Paix, ſuivant l'intention des deux grands *Onontio* qui nous l'ont ordonné.

PAR UN SIXIE'ME.

J'affermis l'arbre de Paix que vous avez redreſſé.

PAR UN SEPTIE'ME.

Par vous marquer que je ſouhaite vous

satisfaire, & afin que vous ne douïez plus de la sincerité de mes intentions, je veux bien vous accorder l'Armurier que vous demandez pour le Fort Frontenac, & j'y envoyerai aussi quelques marchandises pour vos plus pressantes necessitez, en attendant que le Roi m'ait signifié sa volonté là-dessus.

PAR UN HUITIE'ME.

J'ai vû avec bien de la joye les François que vous m'avez rendus, je vais écrire aux Outaouaks qu'ils ayent à vous rendre vos prisonniers, & qu'ils les amenent tous au commencement du mois d'Août de l'année prochaine. Je vous invite tous à les venir querir, & à ramener les François qui sont restez chez vous, & les prisonniers des Nations d'enhaut, sur tout la Gonkine qui est à Goyogouin. Pour les Iroquois qui sont au Saut & à la Montagne, parlez-leur, s'ils veulent s'en retourner au païs la porte leur est ouverte.

PAR UN NEUVIE'ME.

J'aurai soin d'Aconchondi, qui est donc neveu du Sieur Joncaire, ainsi que vous le souhaitez.

PAR UN DIXIE'ME.

A l'égard du Commandant du Fort Frontenac, je vous en donnerai un autre.

Aprés que le Chevalier de Callieres eût

dit ſes ſentimens nos Alliez prirent la parole. Le Rat Chef des Hurons de Michilimakinak exhorta les Iroquois à écouter d'orénavant la voix de leur Pere. Que ce ne ſoit pas du bout des lévres, leur dit-il, que vous lui demandez la Paix, pour moi je lui rends la hache qu'il m'avoit donnée, je la mets à ſes pieds, qui ſeroit aſſez hardi pour la prendre?

Un Chef Abenaguis de Lacadie ſe trouva fort à propos à ce Conſeil, où il leur en dit autant que le Rat, menaçant les Iroquois, de la part de ſa Nation, d'une guerre plus forte que la précedente.

Un Chef Outaouax tint auſſi le même langage, ayant parlé pour quatre Nations.

Nos Iroquois du Saut & de la Montagne de Montreal en firent de même, & Monſieur de Callieres mit les Colliers de tous ces Chefs entre les mains des Ambaſſadeurs, comme un gage d'une Paix éternelle.

Il y eut, Monſeigneur, de grands éclairciſſemens de part & d'autre, chacun ſe faiſant des reproches. L'Orateur des Iroquois ayant écouté paiſiblement le Rat, repliqua avec eſprit en parlant des Gouverneurs du Canada. *Onontio* avoit jetté la hache dans le Ciel, tout ce qui eſt là haut n'en revient jamais; mais il y avoit

un petit cordon attaché à cette hache, qu'il a retiré, dont il nous a frapé.

Ce reproche devoit nous être sensible. On les ménagea trop d'abord dans le Conseil, l'Iroquois dit naturellement son sentiment dans ces sortes de conjonctures, sans avoir égard de qui que ce soit; mais il ne faut pas l'épargner quand on à matiere contre lui.

La Rat qui étoit un genie des plus penetrans, dont je representerai le caractere dans la suite, se tira d'affaire adroitement, en disant qu'il rendoit la hache qu'*On.....tio* lui avoit donnée.

On voulut cependant racommoder les choses en rappellant assez tard que les Tsonnontouans avoient violé autrefois la Paix generale, en mangeant les Isllinois des Maskoutechs, un Village entier de Miamis, qu'ils n'avoient pas épargné les Outaouaks & les Hurons, qui étoient leurs amis, qu'ils tenoient encore Esclaves, que Mr le Marquis de Denonville voyant la cruauté de son fils le Tsonnontouan, avoit levé à la verité un Parti pour obvier à tant de ravages & de courses qu'il faisoit sur ses freres, n'ayant point eû dessein de le châtier comme il avoit fait, il croyoit qu'allant en personne dans sa terre il seroit venu au devant de lui, & seroit

rentré en lui-même. Au contraire, le Tſonnontouan ne ſe promettant que l'entiere deſtruction des François, ne voulant pas même épargner ſon Pere, qu'il vouloit mettre le premier à la chaudiere, puiſqu'un Iroquois menaça Monſieur de Frontenac de boire ſon ſang dans ſon crane, il s'étoit jetté ſur lui & l'avoit le premier frapé; mais qu'il avoit bien-tôt reſſenti les verges piquantes de ce Pere indigné, qui fut touché neanmoins d'un châtiment ſi ſevere, que s'il avoit fait comme l'Onneyout il ne ſe ſeroit pas attiré tant de diſgraces. Que l'Onnontagué ayant de l'eſprit comme il en a, n'avoit pas dû embraſſer le parti du Tſonnontouan, qu'il avoit dû être le Mediateur & donner un juſte temperament aux affaires, qu'il avoit dû auſſi s'ennuyer des fatigues de la guerre, & rentrer en lui-même, devant chercher plutôt ſon repos que d'augmenter les malheurs qui étoient tombez ſur eux.

On avoit encore lieu de faire rentrer les Iroquois en eux mêmes, en diſant que leur frere Corlard les traitoit ſi durement, eux qui lui avoient été toûjours fidelles, qu'ils avoient perdu dans cette guerre la plus grande partie de leurs guerriers en ſoûtenant ſon parti, qu'il ne les avoit pas

mis à l'abri de l'incendie de leurs Campagnes & de leurs Forts.

Que ce Frere auroit dû se souvenir de tous les promts secours qu'ils lui avoient donné, qu'il ne devoit donc pas les menacer comme il venoit de faire, pendant qu'ils cherchoient eux mêmes le jour & le repos. Que leurs mains étoient toutes ensanglantées de celui de nos Alliez, que leur chair étoit même encore entre leurs dents, & que leurs lévres en étoient toutes bordées, que l'on connoissoit leurs cœurs dissimulez qui ne cherchoient que de Faux-fuyans, que nous devions être persuadez qu'ils ne vouloient point recouvrer la lumiere, & qu'ils aimoient mieux marcher dans les tenebres de la guerre : qu'on avoit eû raison de ne les pas écouter pour lors, s'étoient-ils apperçûs que nous eussions voulu les arrêter quand ils sont venus nous trouver, la porte ayant toûjours été ouverte pour reprendre leur chemin ; & aujourd'hui que le Soleil a dissipé tous ces nuages pour faire paroître ce bel Arbre de Paix, qui étoit déja planté sur la montagne la plus élevée de la terre. Cependant leur frere Corlard vouloit faire naître des vapeurs qui pussent nous l'offusquer ; en un mot l'on pouvoit ajoûter que l'on sauroit la volonté de no-

tre Grand *Onontio*, qui aprés avoir donné le repos à toute l'Europe, il ſouhaitoit que ſes enfans ne fuſſent pas fruſtrez d'un tel avantage.

Les eſprits étans raſſurez de part & d'autre il falut ratifier la Paix. Monſieur de Callieres, de Champigni, & de Vaudreüil, en ſignerent le Traité, que chaque Nation ſcella de ſes propres armes. Les Tſonnontouans & les Onnontaguez deſignerent une araignée, le Goyogouin un calumet, les Onneyouts un morceau de bois en fourche, une pierre au milieu, un Onnontagué mit un Ours pour les Aniez, quoi qu'ils ne vinrent pas. Le Rat mit un Caſtor, les Abenaguis un Chevreüil, les Outaouaks un Liévre, ainſi des autres.

Le Chevalier de Callieres donna le lendemain l'Audience de congé aux Ambaſſadeurs, auſquels il dit que pour rendre cette Paix plus autentique, il falloit que tous nos Alliez ſe trouvaſſent avec eux l'année prochaine à un Conſeil general, qu'il envoyeroit pour cet effet chez toutes les Nations pour les engager de ramener les Eſclaves Iroquois. Il fit des preſens d'habits de la part du Roi à une vingtaine, & à vingt femmes. Il remercia les Parens de ceux qui avoient rendu

les François par d'autres dont il chargea les Ambaſſadeurs.

Le Pere Anjalran Jeſuite, d'un merite tout à-fait diſtingué par la grande connoiſſance qu'il à du caractere de toutes les Nations Sauvages, partit au mois de Septembre de la même année avec Courtemanche, pour engager tous les Alliez d'envoyer des Députez au Conſeil general de la Paix, que l'on devoit tenir en mil ſept cens-un. Il paſſa tout l'Hiver à Michilimakinax, qui eſt le centre des Outaouaks, où les Peuples du lac Superieur, du lac Huron, & de celui des Iſlinois, tiennent ordinairement leurs Aſſemblées les plus ſolemnelles. C'eſt dans ce lieu où les Chefs tournent & ménagent des allées, & ce fut auſſi là que le Pere Anjalran eût l'adreſſe de les concilier tous, en obligeant les plus Conſiderables d'envoyer de Nation en Nation, pour ne faire tous qu'un corps enſemble, afin de décendre à Montreal. Il fit tant d'impreſſion ſur eux que malgré la méchante diſpoſition de quelques Chefs qui vouloient toûjours garder les priſonniers Iroquois, il les contraignit à forcer même ces Eſclaves de partir.

Si ce vaſte païs ſe vit un peu ſoulagé des courſes de ſes ennemis, il ne laiſſa pas de ſe reſſentir au dedans d'un fleau du Seigneur,

par la diſette de bleds qui régna depuis mil ſept cens juſques à la fin de l'année ſuivante, la famine devint univerſelle. Le Peuple de la campagne étoit réduit à ne vivre que de racines ſauvages, & l'on ne voyoit par tout que viſages havres & défigurez; l'habitant des Villes ſouffroit encore davantage. C'étoit une deſolation generale, & les perſonnes les plus aiſées avoient de la peine à ſubſiſter. Il n'y a point d'Etat, Monſeigneur, ſi floriſſant qu'il ne ſoit quelquefois troublé, parce qu'il eſt difficile que ſes voiſins n'ayent ombrage de ſon bonheur, & on cherche ſouvent des prétextes à vouloir interrompre ſon repos. Les Iroquois qui joüiſſoient auſſi bien que les François de cette tranquilité, s'attacherent plus fort que jamais à ces grandes parties de chaſſe, qui font ordinairement ſubſiſter toutes les Nations pendant l'Hiver. Il y en eut d'aſſez indiſcrets pour aller viſiter & rompre des cabanes de Caſtors chez les Outaouaks.

C'eſt un crime d'Etat de faire ces ſortes d'irruptions. Il n'en faut pas davantage pour rompre tout commerce d'amitié avec ſon meilleur ami. C'eſt une maxime établie que quiconque en trouve qui ſoit déja reconnuë peut manger le Caſtor qu'il y attrape, mais il en doit laiſſer la queuë qui

qui eſt le morceau le plus délicat, & la peau. Des Iroquois ruïnerent donc beaucoup de cabanes de Caſtors chez les Outaouaks, qui les prirent ſur le fait ; ceux-ci firent main baſſe deſſus, & enleverent de leurs Conſiderables. Les Ambaſſadeurs Iroquois qui venoient de terminer la Paix furent ſurpris quelque temps aprés leur arrivée de Montreal, d'entendre un Tſonnontuan faire des cris de mort à la vûë du Village. On lui demanda ce que c'étoit ? Il répondit que les Outaouaks avoient fait coup ſur eux lorſqu'ils chaſſoient paiſiblement, & qu'ils avoient pris Taneſthioni, qui eſt un des plus Conſiderables de cette Nation.

Les Iroquois furent fort étonnez de cette irruption, ne pouvant comprendre que l'Arbre de Paix qui avoit été planté unanimement avec toutes les Nations, dont les racines s'étoient répanduës par toute la terre, eût été cependant coupé ſi promptement. Ils modererent leur reſſentiment à cauſe de la parole qu'ils avoient donnée à Monſieur de Callieres, de ne pas tirer vengeance du moindre acte d'hoſtilité, ce qui les obligea de lui députer deux Chefs pour lui demander raiſon.

Tſioueïoui & Tieugonentagueté Chefs Onnontaguez, lui demanderent donc à

parler à Quebec le deuxiéme Mars. Ce fut Maſſias qui parla pour de leur part.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Dans le temps que nous ſommes venus l'Eté dernier à Montreal où nous avons fait la Paix avec vous, mon pere *Onontio*, en preſence des Outaouaks & de toutes les autres Nations vos Alliez, vous nous dites que vous plantiez un Arbre de Paix qui alloit juſqu'au Ciel; & lors que nous étions à le raconter aux Iroquois dans le pays, nous entendîmes un cri qui nous fit connoître que les gens d'enhaut venoient de prendre un Chef des Tſonnontouans qu'ils amenoient Eſclave. Il ſemble qu'ils veüillent couper les racines de cet Arbre. Cependant comme vous nous avez dit que ſi quelqu'un nous frappoit il falloit nous adreſſer à vous pour en avoir raiſon. C'eſt pour vous apprendre cette nouvelle que les Vieillards nous ont détaché.

PAR UN DEUXIE'ME.

Il eſt fâcheux que dans le temps que nous aprenions la Paix à ceux qui étoient dans les Villages des Iroquois, on nous ait enlevé un Chef: c'eſt ſans doute quelque étourdi qui a fait ce coup. Nous vous demandons, notre Pere *Onontio*, que vous nous le faſſiez rendre & qu'il décende, ſi

faire ſe peut, avec les Outaouaks qui doivent venir au mois d'Août a Montreal. Il s'apelle Taniſthioni.

PAR UNE CORDE DE PORCELAINE.

Nous demandons de la part des Vieillards que dans le temps que les gens d'enhaut ſeront prêts à décendre cet Eté à Montreal, on nous envoye Mr. de Maricour, ou quelque autre Francois, afin que nous décendions plus en [illegible]té.

Il y eut, Monſeigneur, une [illegible]re de converſation ſur quelques griefs qui leur étoient encore arrivez, Maſſias portant toûjours leur parole, dit:

La langue de terre du Fort de Frontenac nous appartenant, c'eſt le lieu où nous faiſons notre chaſſe depuis que le monde eſt monde, aucune autre Nation n'y ayant jamais chaſſé, nous avons été ſurpris d'y avoir trouvé tant d'Algonkins que Nepiciriniens au nombre de deux cens, qui ſe ſont emparez de ces quartiers qui nous appartiennent, & à une demie journée plus haut. Nous fumes encore plus ſurpris d'apprendre par les Miſſiſaguez vos Alliez, qu'il y avoit trois cens hommes d'une autre Nation, ſans compter un trés-grand nombre de Kriſtinaux qui décendent pour nous détruire. Nous nous aſſemblâmes tous, au raport que les

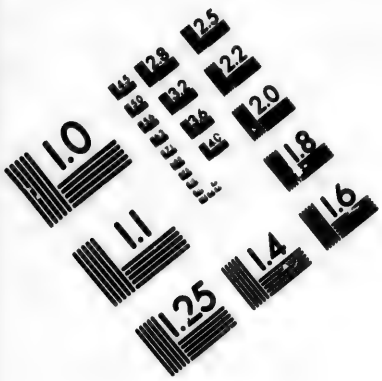

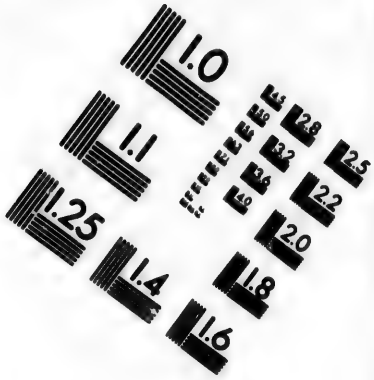

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

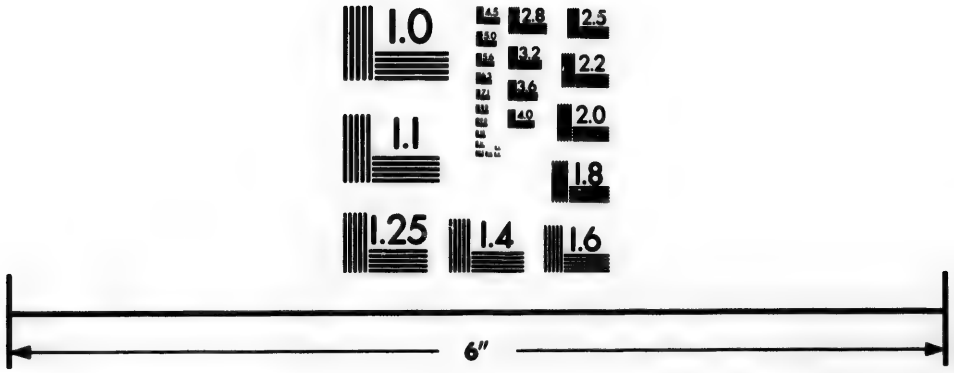

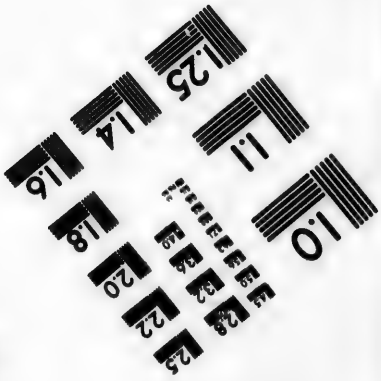

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Miſſiſaguez nous en firent, & aprés avoir jugé à propos d'en faire une plainte au Commandant du Fort Frontenac, & lui demander ſon ſentiment ſur ce que nous devions faire, il nous conſeilla de faire un petit Fort pour nous mettre à couvert de l'inſulte de ces gens ſans eſprit, qui ne font que ce que leur tête leur inſpire de faire. Le même Commandant ordonna à un Interpréte qui eſt dans le Fort, d'aller avec quatre Sauvages, deux de la Nation des Iroquois, & deux de nos Alliez, chercher les Kriſtinaux & les autres Nations, pour leur demander le ſujet qui les amenoit dans ces quartiers. Nous n'avons pas encore ſçû le reſultat de cette affaire; mais ſi-tôt qu'on les aura pû joindre il décendra ici-bas un Officier du Fort Frontenac, pour informer *Onontio* de ce qui ſe ſera paſſé avec un Eſclave Loup, que nous avions parmi nous, que nous vous ramenions.

Maſſias profita de cette conjoncture; il dit qu'il étoit prêt de recommencer ſes courſes ordinaires, pour le ſervice de la Nation Françoiſe; mais qu'il prioit *Onontio* de conſiderer que ſa femme étant Françoiſe elle n'étoit pas capable de vacquer aux affaires de ſon ménage, avec la même force que ſi elle étoit de ſa Nation.

Qu'à ſon égard il ne pouvoit lui donner, n'y à ſes enfans, aucun ſoulagement, n'ayant pas le temps d'aller à la chaſſe à cauſe de ſes voyages. Je te demande, dit-il d'un grand ſang froid, pour mon fils un Liévre de dix à douze ans qui puiſſe lui traîner ſon bois de chauffage; mais ce n'eſt pas un de ces Liévres qui courent dans les bois, c'eſt un Liévre Sauvage que vous appellez un Aſne. Ce prétendu Liévre lui fut accordé, que l'on fit chercher dans le Gouvernement de Montreal.

Le Chevalier de Callieres leur fit réponſe quatre jours aprés & leur dit: Je ſuis bien aiſe que vos Anciens ayent eû la penſée de vous envoyer ici pour m'apprendre le coup que les gens d'enhaut ont fait ſur les Tſonnontouans, ſans ſonger à ſe venger. Comme ils ont arrêté dans la Paix que nous avons terminée enſemble, vous ne devez pas vous allarmer de ce coup, n'y croire que les gens d'enhaut ayent envie de couper les racines de l'Arbre de Paix que nous avons planté, n'en étant pas encore avertis dans le temps qu'ils l'ont fait, parce que le Pere Anjalran n'étoit pas parti de Montreal, pour leur en apprendre la nouvelle, que vers la fin de Septembre; & je ne doute pas que les Alliez n'executent mes intentions lors

qu'ils ſauront ce qui a été reglé, & ne décendent au mois d'Août avec vos priſonniers.

Je ne manquerai pas d'envoyer faire recherche parmi les Nations de Taneſthioni, que vous me dites qui a été pris, & de vous le faire rendre s'il eſt en vie, même s'il ſe peut dés le mois d'Août, comme vous me le demandez, voulant applanir toutes les mauvaiſes affaires, & vous faire vivre dans une bonne Paix.

PAR UNE CORDE DE PORCELAINE.

Je vous envoyerai un Canot, comme vous témoignez le ſouhaiter, pour pouvoir décendre avec les Chefs de chacune de vos Nations, mais s'il arrivoit quelque accident au Canot que je ferai partir, que cela ne vous empêche point de venir dans le mois d'Août à Montreal avec le reſte des priſonniers François que vous avez, & generalement tous ceux de mes Alliez, afin que je puiſſe vous faire rendre les vôtres, que les Alliez ameneront comme il a été arrêté.

Il donna enſuite un autre Collier qui étoit : J'ai apris par le Commandant du Fort Frontenac le Marquis de la Groy', que vous avez eû quelque apprehenſion de ce que diverſes Nations ſont en chaſſe aux environs de ce Fort.

Monſieur de Vaudreüil Gouverneur de Montreal, m'a fait ſavoir qu'il avoit envoyé un François avec ceux de vos gens qui ſont décendus avec vous, pour leur dire ce que nous avons conclu enſemble l'Eté dernier, en cas qu'ils ne l'ayent pas appris par le Pere Anjalran, de vous regarder comme leurs freres, & de vous accommoder pour la Chaſſe, puiſque la Paix eſt faite & que la terre eſt unie. J'aprouve ce qu'il a fait en cette rencontre, & j'envoye au Commandant du Fort Frontenac pour leur confirmer ce que celui de Montreal leur a fait dire de ma part, afin que de leur côté ils ne faſſent rien qui puiſſe cauſer aucun démêlé. Je vous recommande par ce Collier d'en uſer auſſi de même, en attendant que vos Chefs, & ceux de toutes les Nations que j'ai fait avertir de ſe trouver au mois d'Août à Montreal, y décendent: où ſi il y avoit encore quelque choſe à terminer nous puiſſions le régler.

On voulut, Monſeigneur, ménager Teganiſſorens, en attendant que l'on fit d'autres mouvemens. On étoit perſuadé qu'il avoit beaucoup d'aſcendant ſur l'eſprit des guerriers de ſa Nation, & que les Anciens avoient de la confiance en lui.

D'ailleurs le penchant qui le portoit

naturellement aux interêts des Anglois, devoit nous faire apprehender quelque liaiſon étroite avec eux, contre l'établiſſement du détroit des lacs Herier & de ſainte Claire, qui eſt à trois cens lieuës de Quebec, au quarante-uniéme degré. On lui fit dire dans le temps qu'il étoit en Hiver à la chaſſe, que le Seigneur General avoit envie de lui parler. Il y vint, il écouta fort paiſiblement tout ce qu'il lui dit ſur ce ſujet; mais quand il fut de retour à Onnontagué il parla contre cet établiſſement. Il remit à ſa Nation un Fuſil à deux coups que Mr. de Callieres lui avoit donné. Comme je partage mon corps & mon cœur avec vous, dit il aux guerriers, je vous laiſſe ce Soleil qu'il faut que vous partagiez en deux. Je veux dire que vous vous en ſerviez les uns aprés les autres quand vous irez à la chaſſe.

Hunnientagen vint peu de temps aprés du païs des Iroquois pour propoſer quelque accommodement entre les Iroquois & les Outaouaks, il avoit été priſonnier trois ans à Michilimakinak, d'où il s'étoit ſauvé pour donner avis que cinq ou ſix Iroquois avoient été tuez.

Comme il vouloit ſavoir les Auteurs de cette trahiſon, il prit un prétexte de venir à Montreal pour y ménager quelque

accommodement. Etant arrivé à Tſonnontouan il dit que les Outaouaks l'y envoyoient en ſecret. Je prétends, leur ajoûta t'il, plonger dans l'eau, & trouver ma ſortie à Michilimakinak. Il eſperoit par là trouver un chemin écarté, où il ne rencontreroit perſonne.

Il propoſa au Chevalier de Callieres d'aller querir des Eſclaves de ſes Parens qui étoient parmi les Outaouaks, qu'il ne parleroit à Michilimakinak qu'en preſence des François, & que pour le retour il s'offroit de venir droit à Montreal, ſans aller chez les Iroquois. Je ne prétends pas faire tort aux affaires qui doivent ſe régler, parce que je ſuis comme un petit animal qui va ſous terre. Le Pere Garnier Jeſuite, qui étoit témoin de cet entretien, lui dit plaiſamment qu'il pouvoit être à la verité comme ce petit animal, mais que lorſqu'il rencontroit un rocher il étoit contraint de s'arrêter quelque temps. On jugea à propos de le faire reſter adroitement à Montreal, ſous prétexte qu'il aſſiſteroit à l'Aſſemblée generale, & que s'il reſtoit encore quelque choſe pour confirmer la Paix, on verroit avec les Anciens des Iroquois & des Outaouaks, s'il ſeroit à propos qu'il continua ſon deſſein.

La ſaiſon étoit déja fort avancée, il

étoit temps de finir toutes les négociations de la Paix, d'ailleurs les Iroquois s'attendoient que l'on envoyeroit quelqu'un des nôtres chez eux pour une plus grande ſureté pendant leur voyage. Le Pere Bruyas, Maricour, Joncaire & la Chauvignerie, partirent le dix-neuviéme Juin, mil ſept cens un, avec vingt François, Maſſias, & le Fils de la grande Gueule. Nos Ambaſſadeurs étant arrivez à Gannentaa envoyerent à Onontagué Batilli faire part aux Iroquois de leur arrivée. Ceux-ci qui avoient déja apris par deux Sauvages que cet Officier venoit, lui députerent des Conſiderables à quelques pas de là; il fut conduit dans la cabane du Conſeil où plus de cent perſonnes s'étoient aſſemblées.

Teganiſſorens, accompagné de cinquante à ſoixante jeunes gens d'Onnontagué, & de quantité de femmes envoyées par les Anciens pour porter le bagage des François, eut aſſez de politique pour donner dans cette conjoncture des preuves de l'eſtime qu'il avoit pour la Nation Françoiſe, car il vint trois lieuës au devant de nos Ambaſſadeurs qu'il falua, ſelon la coûtume, de trois branches de porcelaine, au nom de quatre Nations Iroquoiſes. Par l'une il eſſuya leurs larmes, la deuxiéme débouchoit leur gorge, & la troiſiéme

eſſuyoit la natte teinte de ſang. Le nouveau General de la Nouvelle Angleterre, ſucceſſeur du Chevalier de Bellomont, voulut à ſon avenement affermir l'Alliance que ſes prédeceſſeurs avoient faite avec les cinq Nations Iroquoiſes. Le Gouverneur d'Orange envoya pour cet effet quatre Députez à Onnontagué, pour inviter toutes les Nations à s'y rendre dans le temps que nos Ambaſſadeurs étoient en chemin. Abraham le Chef des quatre Députez eût l'honnêteté d'envoyer des chevaux au Pere Bruyas auſſi-tôt qu'il eût apris ſon arrivée.

Quand nos Ambaſſadeurs entrerent à Onnontagué on les ſalua d'une décharge de mouſqueterie. Le Pere Bruyas ne fit que leur expoſer ce que Monſieur de Callieres lui avoit écrit de Montreal au Saut, où il étoit. Voici, Monſeigneur, ce qu'il prononça en plein Conſeil, autant que la memoire de ceux qui y étoient l'a pû fournir.

Onontio votre Pere nous envoye ici pour vous dire le temps de l'arrivée des Nations d'enhaut à Montreal, ſuivant la demande que vous lui en avez faite par Maſſias & Tieugoneutagueté, le deuxiéme Mars; & par Teganiſſorens, Haratſion, & les autres Chefs qui ſont venus le voir au Prin-

temps. C'eſt auſſi pour vous dire d'aſſembler tous les priſonniers, ſur tout la petite Algonkine qui eſt à Goyogouin, & de préparer les Chefs de vos cinq Nations pour vous en venir avec nous afin d'y faire l'échange de leurs priſonniers & des votres en ſa preſence, comme il a été arrêté par la Paix que vous avez concluë avec lui l'année derniere, parce qu'il a déja eû nouvelle que ſes Alliez ne manqueront pas d'arriver pour ce temps-là. Ne manquez pas auſſi de votre côté de ſatisfaire à tout ce qui a été réglé là-deſſus, afin que votre Pere puiſſe aplanir toutes les difficultez qui reſtent à régler, dans le deſir qu'il a d'affermer cette Paix. Hâtez-vous de prendre toutes les meſures neceſſaires pour ſatisfaire à votre parole, & que nous puiſſions partir inceſſamment, en envoyant des Députez avec les Sieurs de Maricour, de la Valiere & Joncaire, chez les autres Nations. Nous avons reçû de grandes nouvelles de France qui nous aſſurent que le grand *Onontio* eſt devenu maître des Royaumes d'Eſpagne par la mort de leur Roi, qui a déclaré ſon heritier Monſeigneur le Duc d'Anjou, petit Fils du grand *Onontio*. Comme cet avenement pourroit faire renaître la guerre entre lui & le Roi d'Angleterre, en cas que celui-ci

celui-ci voulut vous empêcher de venir, vous voyez la conſequence qu'il y à de ne le pas écouter, non plus que de vous engager à reprendre ſon parti, parce que vous vous attireriez une guerre plus forte que la précedente avec *Onontio* & tous ſes Alliez : ainſi contentez-vous, ſi cela arrive, de lui laiſſer démêler leurs differens, demeurant paiſiblement ſur votre natte, parce que vous conſerverez le chemin libre pour aller à Orange, & pour venir à Montreal y chercher vos neceſſitez, avec la liberté de la chaſſe, ſans que les Sauvages Alliez d'*Onontio* vous y troublent.

Tout fut écouté, Monſeigneur, avec beaucoup d'attention, ſur tout à l'endroit où ce Pere dit que ſi l'Anglois recommençoit la guerre avec les François ils ne priſſent aucun parti, mais ſe contentaſſent d'être nos ſpectateurs, & qu'ils nous laiſſaſſent vuider entre nous nos differens.

Le Conſeil finit par vingt-cinq braſſes de tabac, que Maricour fit diſtribuër à tous ceux qui ſe trouverent au Conſeil.

Les Iroquois ne répondirent que trois jours aprés ; les Anglois s'y trouverent : Teganiſſorens donna un Collier au Député du general de la Nouvelle Angleterre, en l'exhortant à ne pas gâter les affaires,

mais d'affermir la Paix qu'ilsvenoient de conclure avec leur Pere *Onontio*.

Cet Orateur leur fit de grands reproches ſur toutes les broüilleries qu'ils avoient ſuſcitées pendant la guerre ; & ſe tournant du côté des François il donna un Collier an Pere Bruyas, par lequel il donnoit la liberté de tous les François qui étoient à Onnontagué de s'en retourner, que la porte leur étant ouverte il n'arrêteroit perſonne.

Je ne trouve rien de plus judicieux que ce que fit le grand Chef. Il ajoûta que l'on avoit choiſi cinq Députez pour décendre avec les François à Montreal, & que douze autres iroient à Orange. Pour moi, continua-t'il, je reſte à Onnontagué, afin que mon Pere *Onontio* & Corlard mon Frere, ſoient perſuadez que je prends également leurs interêts, je tiens mon Pere d'une main, & mon frere Corlard de l'autre, qui oſeroit m'attaquer, je les eſtime tous deux également, & ne veux jamais m'en ſeparer.

La Chauvignerie qui avoit donné avis d'abord à Onnontagué de l'arrivée du Pere Bruyas, partit pour ſa négociation ; il trouva la Nation des Onneyouts dans de trés mauvais ſentimens, & ne pût retirer nos Eſclaves François. Villedené arriva

ſur ces entrefaites à Onnontagué, où il eût ordre de faire ſavoir le retour du Pere Anjalran du païs des Outaouaks, qui ſe rendroient vers le quinze Juillet avec tous les priſonniers Iroquois & François, qui furent reçûs avec une joye univerſelle en arrivant à Montreal où nous reſtâmes.

Les Anciens détacherent des Exprés de toutes parts pour précipiter la marche de tous les Députez, le Pere Bruyas prit le devant, & laiſſa le ſoin à Maricour de raſſembler nos François, mais il perdit toutes ſes peines, & quelques menaces qu'il fit aux Anciens qui paroiſſoient aſſez indifferens à donner les mains à la liberté des priſonniers, il fut contraint de quitter Onnontagué. A peine eût-il joint le Pere Bruyas à Gannentaa, que Teganiſſorens le vint trouver avec un Collier d'une grandeur extraordinaire, pour l'engager de faire reflexion qu'eux Anciens n'étoient pas tout à fait les maîtres des Eſclaves, qui étant adoptez en des familles ſont hors de la juridiction des Anciens, & dépendent uniquement de ceux qui leur ont donné la vie. Cette raiſon n'étoit pas valable puiſque nos Alliez auroient pû tenir le même langage à l'égard des priſonniers Iroquois qui étoient parmi eux, on ne voulut point accepter ce Collier. Ce retardement ne

laiſſa pas d'être avantageux, car Teganiſſorens & quelques Anciens amenerent le lendemain deux Françoiſes de quinze ans, & trois jeunes gens. Il pria en même temps Maricour de faire en ſorte que Monſieur l'Abbé de Bellemont ne s'oppoſât pas à la liberté d'une jeune Onnontaguaiſe qui étoit dans ſa Miſſion.

Joncaire eut plus de ſuccez qu'il ne ſe l'étoit propoſé, il amena des Députez Goyogouins & Tſonnontouans, avec pluſieurs priſonniers François. Un contre-temps fâcheux prolongea leur Voyage, car les Sauvages étans le long d'un gros arbre ſuſpendu par les racines, il y en eût deux où trois qui voulurent s'aſſeoir deſſous, mais la peſanteur fit tomber l'arbre qui caſſa trois côtes à un Tſonnontouan qui étoit un peu plus avancé. Je ſuis avec reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre trés humble, &c.

XII. LETTRE.

Toutes les Nations Alliées de la Nouvelle France tiennent des Conseils generaux à Montreal, où la Paix est concluë.

MONSIEUR,

Ce n'est ny la chair ny le sang qui m'engagent de vous entretenir de la Paix generale des Iroquois, faite avec la Nouvelle France & ses Alliez. Connoissant parfaitement les interêts des Princes de l'Europe, vous avez donné tant de preuves de votre genie & de votre habileté dans l'Ambassade de Venise, que je me sens obligé de vous parler de cette Paix qui a fait la felicité & la tranquilité de toute l'Amerique Septentrionale. Un Monarque est heureux quand il trouve un Ministre digne de remplir un poste aussi important que celui qui vous avoit confié. Vous avez eû affaire avec une Nation la plus fine & la plus politique de l'uni-

vers. C'eſt l'Ambaſſade la plus délicate qui ſe puiſſe voir. Tout eſt ſi ſacré & ſi miſterieux dans le Senat de cette Republique, que l'Eſprit le plus profond & le plus penetrant peut à peine déterrer la moindre de ſes intrigues. Pour vous, Monſieur, qui avez ſucé avec le lait l'eſprit d'Ambaſſadeur, il ne faut pas être ſurpris que vous en ayez rempli les fonctions avec tant de ſuccés & tant d'éclat.

Je veux donc vous donner aujourd'hui le plaiſir de connoître toutes les intrigues des differens peuples de ce vaſte païs, qui s'étend depuis l'embouchure du fleuve de ſaint Laurent juſqu'à la Baye d'Hudſon, à l'extrémité de l'Amerique Septentrionale.

La curioſité me porta d'aller juſqu'au Saut ſaint Louis, pour y être preſent à l'Aſſemblée des Iroquois qui nous ſont Alliez, & y voir arriver les Ambaſſadeurs des autres Nations Sauvages qu'on attendoit de jour en jour pour la Paix generale. Ils arriverent enfin le vingt-uniéme Juillet, & d'auſſi loin qu'ils apperçûrent le Fort ils le ſaluerent de pluſieurs coups de fuſil. Les notres ſe mirent en haye au bord de l'eau & leur rendirent leur ſalut.

De l'Iſle qui y commandoit fit tirer le canon lors qu'ils mirent pied à terre.

Les Ambaſſadeurs des Onnontaguez, des Goyogouins & des Onneyouts, avec d'autres de ces Nations qui étoient venuës pour traiter de leurs Pelleteries, entrerent dans la cabane de Tetacouiceré, où ils fumerent d'un grand ſang froid pendant un bon quart d'heure. Ontonnionk, qui veut dire l'Aigle, les complimenta au nom de nos Iroquois en ces termes.

Mes freres, leur dit-il, nous ſommes heureux de vous voir ici aprés être échapez de tous les perils qui ſont ſur les chemins : En effet, combien d'accidens pouvoient-ils vous arriver ? Combien de rochers ou de rapides où vous pouviez perir, ſi vous n'aviez eû autant d'adreſſe & de conſtance à les ſurmonter, que vous en avez toûjours fait paroître dans les occaſions perilleuſes ?

Je me réjoüis donc de ce que vous les avez ſçû éviter tous. Ce ſont vos ancêtres qui ont frayé le chemin que vous tenez maintenant pour venir parler de Paix chez *Onontio* *. Le Dieu de Paix vous y a conduit, voici le feu que l'on fait dans votre païs au bout des campagnes, quand les gens d'affaires y vont, c'eſt-là où l'on fait les premiers complimens. Celui-ci

* Monſieur le Chevalier de Callieres.

n'eſt qu'un petit feu de ronces ſechées pour prendre haleine, auparavant que d'arriver où eſt proprement la natte. Ainſi je commence ici à vous eſſuyer les larmes, (en leur jettant trois branches de porcelaine) à vous déboucher la gorge, & à vous donner un breuvage, afin que vous ſoyez diſpoſez à parler de la Paix avec mon Pere *Onontio*.

Au reſte quand vous paſſez droit ſans venir ici, cela nous rend l'eſprit mal fait, & nous ôte la conſolation à chacun de nous ſaluër, l'un ſon Pere, l'autre ſon frere, ſon oncle & ſon couſin. Ce n'eſt donc pas ici le feu de Conſeil, mais c'eſt comme un entrepôt tel que vous faites au bout de vos campagnes quand on va chez vous, & nous nous flâtons que vous nous viſiterez d'oténavant.

Les Iroquois firent trois cris, au nom des trois Nations, pour les remercier. Leur Orateur ſe leva quelque temps, & preſenta des branches de porcelaine, par leſquelles il les remercia de la part qu'ils prenoient à leur arrivée, exagerant beaucoup tous les dangers qu'ils avoient couru, même que les Tſonnontouans n'étoient pas venus avec eux, à cauſe du malheur qui étoit arrivé à un des Chefs que l'on avoit reporté chez eux fort bleſſé; il leur

dit que le veritable feu étant à Montreal ils ne devoient pas s'étonner s'ils n'entroient dans aucun détail d'affaires, les priant de se trouver tous au Conseil general de la Paix. L'on fit chaudiere, on les régala de * Sagamité, ils se rendirent le lendemain à Montreal où ils furent reçûs au bruit des boëtes & du canon.

Les Nations Sauvages nos Alliez s'assemblerent au Saut au nombre de sept à huit cens, dans le moment que ceux ci en partoient.

L'on ne voyoit de toutes parts dans le Fort qu'empressement pour les recevoir, on avoit brûlé les herbes qui étoient dans les ruës, & on les avoit balayées pour les rendre plus propres. Tous les Députez & les Considerables entrerent dans la cabane d'Arioteka, Chef du Calumet. Les Iroquois furent un peu surpris de ce que ils ne leurs en presenterent point un nouveau. Ils s'attendoient à y répondre par un present de fusils, de chaudieres, de chemises & de couvertures. Pendant que l'on préparoit le Festin dans une autre cabane, nos Alliez prirent le divertissement du Calumet.

Douze Sauvages se mirent en rond au

* Festin composé de Chiens que l'on avoit fait bouillir.

milieu de cette cabane, qui avoit plus de ſoixante pieds de long, chacun tenant une petite calbaſſe pleine de pois. Outachia Outaouak de nation reçût le Calumet de la main d'Arioteka, & ſe tint debout derriere céux-ci qui le chanterent. Le Calumet étoit une pipe de pierre rouge, dont la tige étoit de bois, tout couvert de plumages de tête de canard, avec des plumes d'aigle qui pendoient au milieu, ils chanterent donc remuans leurs gourdes en cadence, pendant qu'Outachia de ſon côté agitoit avec adreſſe le Calumet au ſon de leur voix.

On avoit attaché une braſſe de tabac à une perche. Il y eut un Chef qui ſe leva un quart d'heure aprés que l'on fut en train, & prenant une hache il en frappa à un poteau. Les Muſiciens ſe tûrent auſſi-tôt.

J'ai, dit-il, tué quatre Iroquois il y a cinq ans à un tel endroit, & arrachant un bout de ce tabac, je prens ceci comme une medecine pour me refaire l'eſprit : les Muſiciens lui applaudirent par des cris & par un mouvement precipité de leurs gourdes, & l'on entendit le bruit de deux à trois cens Sauvages d'un bout à l'autre de la cabane, à peu prés comme celui d'un mouſquet qui ſe perd dans une

Forêt où dans des Rochers. Tant que le tabac dura on ne manqua pas d'Acteurs qui citerent leurs beaux exploits. Je leur en fis preſent, que l'on attacha à la même perche. On apporta trois heures aprés ſix chaudieres pleines de chiens, & d'un Ours que l'on expedia en un moment, & il eût été difficile de voir des gens de meilleur appetit. On danſa enſuite, un Chef commença le branle, il marcha ſeul d'un extrêmité à l'autre de la cabane, en chantant d'un air animé à menacer le Ciel & la terre, donnant un mouvement à ſon corps, & diſant ce qui lui venoit en penſée, comme j'ai tué celui-ci, j'ai fait telle action, j'aime la Paix ou j'aime la Guerre.

Pendant que les Sauvages y répondoient, à meſure qu'il avançoit, par un cri de *Hô*, qui partoit du creux de l'eſtomac; & quand il ſe remit à ſa place toutes les voix ſe réünirent & ſe firent entendre ſucceſſivement. La danſe dura le reſte de l'aprés-dînée. Enfin l'on porta huit grandes chaudieres pleines de bled d'Inde boüilli, & chacun en remplit ſon Ouragan, qui eſt une écuelle de bois.

Les Tſonnontouans arriverent le même jour. Ils furent conduits dans la cabane de Suſane; cette Iroquoiſe quitta

Onneyout pour venir voir le Comte de Frontenac, ſur le recit qu'on lui fit de ſes belles qualitez.

Je m'embarquai le lendemain pour Montreal avec nos Alliez, qui étoient au nombre de deux cens canots. Lors que nous fumes à une portée de fuſil de la Ville, ils ſe ſerrerent tous les uns contre les autres ſur une même ligne.

La plûpart n'ayant point de poudre tirerent peu de coups de fuſils; mais ils firent de grands cris, en faiſant aller leurs avirons en l'air. On les ſalua des boëtes & du canon de la Ville, chaque canot donna de l'aviron pêle-mêle, & ils debarquerent tous.

Ils cabanerent le long des paliſſades. On eût le ſoin de leur faire aporter quantité de branches d'arbres pour les mettre à l'abri du Soleil: les portes furent fermées, la traite de la Pelleterie n'ayant été ouverte qu'aprés qu'ils eurent fait leurs preſens au Gouverneur General.

Les Tſonnontouans que j'avois laiſſé au Saut arriverent l'aprés-dînée. Texancot leur grand Chef, âgé de quatre-vingt ans, ſe tint debout dans ſon canot en abordant & faiſant des cris de morts en criant *Hai ! Hai !* pleura en même-temps ceux qui avoient été tuez pendant la

la guerre. On tira les boëtes & le canon quand ils débarquerent. Joncaire allant au devant de lui le conduiſit par la main chez le Chevalier de Callieres, où il fut acompagné de tous les Chefs qui lui donnerent la main, & Monſieur de Callieres lui témoigna la joye qu'il avoit de ſa parfaite ſanté. Il envoya prier l'aprés-dînée les Chefs des Alliez de venir le voir, ils s'aſſemblerent dans ſa court, les uns s'y aſſirent ſur des ſieges, & les autres à terre. Le Rat, Chef des Hurons de Michilimakinak, porta la parole au nom des Nations Alliées.

Notre Pere, dit-il, tu nous vois auprés de ta natte, ce n'eſt pas ſans beaucoup de perils que nous avons eſſuyez dans un ſi long voyage. Les chutes, les rapides, & mille autres obſtacles, ne nous ont point paru ſi difficiles à ſurmonter par l'envie que nous avions de te voir & de nous aſſembler ici, nous avons trouvé bien de nos freres morts le long du fleuve; notre eſprit en a été mal fait, le bruit avoit couru que la maladie étoit grande à Montreal. Tous ces cadavres rongez des oiſeaux que nous trouvions à chaque moment, en étoient une preuve aſſez convaincante. Cependant nous nous ſommes fait un Pont de tous ces corps, ſur lequel

nous avons marché avec aſſez de fermeté. Nous ne laiſſons pas tous tant que nous ſommes d'être malades d'un rhume qui nous accable, & tu dois juger par-là de toutes les fatigues que nous avons eûës.

Je leur fis dire qu'on les avoit abuſez en leur diſant que la maladie étoit ici, qu'ils pouvoient avoir déja vû dans la Ville ce qui en étoit.

On commença le vingt-cinq à tenir les Conſeils. Les Députez de nos Alliez eurent la liberté de parler ſur tout ce qu'ils ſouhaiterent. Chaque Nation étant bien-aiſe de faire valoir l'empreſſement avec lequel elle étoit décenduë. Ce ſont des Sauvages qui parlent, il ne faut pas s'attendre à des entretiens pleins de délicateſſe.

Ils parlent ſuivant les mouvemens de leur cœur, & ſelon leurs interêts. Vous avoüerez cependant dans la ſuite qu'ils ne manquent pas de bon ſens, & vous ſerez peut-être ſurpris de remarquer tant d'eſprit dans quelques-uns.

Outouraga Chef Outaouax du Sable, connu ſous le nom de Talon, & communement par celui de Jean le Blanc, (ce nom lui fut donné, parce que ſa mere étoit fort blanche) qualité aſſez rare à un Sauvage qui eſt tout baſanné par les graiſſes des Caſtors, (je ne le nommerai

dans la ſuite que par ce dernier nom) porta la parole au nom des Outaouaks du Sable & des Sauteurs.

Onontio, dit-il, nous ſommes venus te voir pour ſatisfaire à la parole que tu nous as fait porter de venir te trouver, nous venons ſavoir ce que tu veux, quoi que l'on nous eut dit que la maladie étoit grande à Montreal, nous avons paſſé par deſſus toutes ces difficultez.

Voici quatre paquets de Caſtors, & un de Peaux paſſées que nous te donnons. Nous te prions de nous ouvrir la traite, que rien ne nous ſoit caché dans les magaſins des Marchands. Il eſt inutile de te demander bon marché, parce que nous ſavons bien qu'un chacun eſt maître de ſes marchandiſes, du moins exhorte-les qu'elles ſoient au même prix que l'année paſſée.

Je te parle au nom des Nations Outaouakſes, & te prie en même temps d'excuſer ſi nous te faiſons un preſent ſi peu conſiderable, nos Anciens en faiſoient autrefois de plus beaux, nous avons détruit & mangé toute la terre. Il y à peu de Caſtors preſentement, & nous ne pouvons plus chaſſer qu'aux Ours, aux Chats, & à d'autres menuës Pelleteries.

Les Députez des autres Nations aprou-

verent unanimement ce que Jean le Blanc venoit de dire.

Eloaoueſſen Chef des Nanſoaxouatons réïtera la même choſe par des termes qui venoient au même ſens. Mais Haſſaky Chef des Culs-coupez prit la parole d'une voix extrêmement forte & haute : je ſuis malade, ce qui m'empêche de parler, ſi je le pouvois je crierois d'une voix ſi élevée que je te ferois entrer ma parole dans la tête, pour t'engager à nous faire donner à bon marché, étans venus pour t'écouter. Les gens de Michilimaxinak n'ont jamais été deſobeïſſans à tes Prédeceſſeurs.

Chingoueſſi Chef des Outaouaks Cinagos, repreſenta que le Caſtor commençoit à être rare, & pria que l'on reçût leurs petites Pelleteries.

Haſſaky demanda au ſurplus par grace que l'on ne donna point à boire à leur jeuneſſe, étant perſuadé que c'étoit leur ruïne. Fais en ſorte, dit-il, que nous puiſſions arriver à bon Port dans notre païs, afin que nos femmes & nos enfans ſoient contens. Que diroient-ils, s'ils nous voyoient malades ; que feroit le détroit des deux lacs ſans nous, puis qu'il n'y a que de Michilimaxinak d'où il puiſſe tirer du ſecours ?

Le Chevalier de Callieres répondit que

il avoit de la joye de ce qu'ils avoient surmonté tous les obstacles qui s'étoient presentez, sans se laisser détourner de leurs desseins par ceux qui vouloient leur persuader qu'il regnoit à Montreal une maladie contagieuse, qu'il esperoit qu'ils s'en retourneroient aussi sains qu'ils étoient partis. Qu'en attendant que l'on parlât d'affaires il permettoit la traite, qu'ils visitent dans tous les magasins ceux qui donneroient à meilleur marché, qu'il exciteroit les Marchands à le faire, que la guerre avoit été la cause jusqu'à present de la cherté des marchandises, qu'il representeroit au Roi pour le supplier de donner ordre aux Marchands de France de vendre à ceux-ci d'orénavant à un prix plus raisonnable, afin de contenter tout le monde. Il leur fit ensuite apporter deux seaux de vin & du pain, ils allerent déjûner hors du Conseil, & firent place aux autres Nations.

Les Hurons & les Miamis entrerent avec leurs presens de Castors.

Le Rat parlant en leur nom dit, mon Pere, je viens vous dire que je sais obeïr à votre voix; souvenez-vous que vous nous dites l'Automne derniere que vous vouliez absolument que nous vous amenassions tous les Iroquois Esclaves qui sont parmi

nous. Nous vous avons obeï & obeïſſons puiſque nous les amenons. Voyons en même temps ſi les Iroquois vous obeïſſent, & combien ils ont ramené de nos neveux qui ont été pris depuis le commencement de la guerre il y a treize ans. S'ils l'ont fait c'eſt une marque de leur ſincerité, s'ils ne l'ont pas fait ce ſont des fourbes. Je ſais cependant qu'ils n'en ont amené aucun. Je t'avois bien dit l'année paſſée qu'il valoit mieux qu'ils nous amenaſſent les premiers nos Priſonnieres, tu vois preſentement ce qui en eſt, & comme ils nous ont trompé. Ce Chef raiſonnoit trés juſte, & l'on vit dans le moment l'embarras où il nous alloit plonger.

Le Chevalier de Callieres ſe contenta de les remercier d'avoir amené les priſonniers Iroquois, les aſſurant qu'il ne rendroit point leurs Chefs Iroquois qu'ils ne lui euſſent rendu les leurs.

Les Puans, les Outagamis, les Maſkoutechs, les Malhomins ou Folles avoines, les Amikois & les Pouteouatemis, s'y rendirent avec leurs preſens, & Ounanguicé leur Chef parla au nom de tous. Il dit qu'ils étoient venus à la voix de leur Pere, qu'ils n'avoient point écouté ce qu'on leur avoit dit de la maladie, parce que ſon corps ne faiſant qu'un avec celui

de leur Pere, ils étoient disposez à faire ce qu'il voudroit, qu'il le prioit seulement d'avoir pitié d'eux, & qu'il leur fit donner à bon marché les marchandises, parce qu'ils avoient peu de Castors.

Haouilamek, autre Chef Pouteouatemis, dit presque la même chose, & ils déjûnerent.

Les Miamis parurent aprés.

Chichikatalo leur Chef, personnage d'un merite singulier, dont l'air ressembloit beaucoup à ces Empereurs Romains, dit qu'ils avoient écouté la voix de leur Pere, par le François qu'il leur avoit envoyé de sa part, que cette voix leur avoit fait prendre la résolution de décendre, qu'ils étoient bien aises de se trouver avec tous les enfans de leur Pere, qu'ils n'avoient fait aucune difficulté d'amener les Esclaves qu'ils avoient pris sur les Iroquois : que pour marquer le desir qu'ils avoient de lui plaire, ils en avoient acheté des particuliers de leur Nation, qu'il en étoit resté qu'ils n'avoient pû amener ; mais que son Pere *Onontio* en seroit toûjours le maître ; qu'au reste il ne remarquoit pas que l'Iroquois eût fait la même chose, puis qu'il ne voyoit point de leurs Prisonniers, que [illegible]it l'ordinaire de cette Nation-là d'en agir de même. On

leur dit que l'on parleroit de cette affaire-ci dans un autre Conseil.

Chichikatalo continua. Puisque notre Pere veut que la terre soit unie, & que tous ses enfans deviennent amis, voici un Calumet de Paix que je te presente, afin que tu y fasse fumer tous tes enfans, & l'Iroquois que nous unissons à notre Corps, & que nous faisons aussi notre Frere : pour nous nous y fumerons volontiers les premiers, n'ayant d'autre volonté que la tienne. Je te prie d'avoir soin de tes enfans, & quoique quelques Chefs ayent relâché à cause de la maladie, regardez-les neanmoins comme faisant toute la Nation. Fais en sorte que toute la Nation Miamis puisse se rassembler dans un seul endroit, proche la riviere saint Joseph ; reçois donc le Calumet. Au reste nous ne nous soucions guere des Iroquois, car si nous faisons la Paix avec eux, c'est pour consentir à ta volonté.

Le Chevalier de Calliéres lui dit qu'il le gardoit pour faire fumer tous ses enfans, & il les fit déjûner.

Les Sakis & les Pouteouatemis demanderent audience le lendemain.

Oúnanguicé parla au nom des premiers, jettant deux paquets de Castors, & un de peaux passées, au milieu de la sale. Je viens

ici en crainte, par l'aprehenſion que j'ai que tu n'ayes du reſſentiment de la mort d'un François, qu'un jeune étourdi de notre Nation a tué dans un choc contre les Sceioins. Cependant comme tu es un bon Pere j'ai hafardé de me preſenter devant toi. Notre eſprit s'eſt égaré à l'aſpect de pluſieurs perſonnes mortes dans les chemins que les oiſeaux rongeoient, qui étoient venus de Montreal, & comme nous nous ſentions coupables, nous avions ſujet d'apprehender un châtiment proportionné à notre crime. Ouabiſkamon, un de nos Chefs, fût ſi effrayé de les voir répandus à droit & à gauche, qu'il n'a point voulu courir riſque de décendre, & même fait tous ſes efforts pour nous faire retourner ſur nos pas. Nous venons donc avec toute la ſoûmiſſion poſſible ſur la parole que tu nous as fait porter que tu leur pardonnerois.

Le Chevalier de Callieres répondit qu'il pardonnoit aux Saxis à cauſe de la conjoncture preſente, mais que ſi cela arrivoit une autrefois il ne pourroit s'empêcher de les en punir.

Ounanguicé reprit la parole en ces termes :

Nous voyons bien que tu es un bon Pere d'oublier le paſſé. Il fit mettre un

petit eſclave parmi les Caſtors & continua : Voici une petite chair que nous t'offrons, nous l'avons pris dans un païs * où les Peuples vont à cheval. Nous eſſuions la natte teinte du ſang de ce François en te le conſacrant.

Fais ce que tu voudras. Nous renonçons & deſavoüons preſentement Ouabiſkamon pour un des Chefs de notre Nation. Il nous à menti quand il nous a fait accroire que tu nous donnerois des medecines pour nous empoiſonner. Ne le regarde donc plus comme Chef, & ne le reçois point d'orénavant ſur ta natte, s'il eſt aſſez hardi de vouloir y venir fumer.

On leur témoigna la reconnoiſſance qu'on avoit du preſent qu'ils faiſoient de cette petite chair qui paroiſſoit bien affligée, ayant le viſage dans ſa robe de Caſtor, s'imaginant qu'on alloit le faire mourir, en repreſailles du François. Mais quand il entendit qu'on le leur remettoit entre les mains, il commença à lever la tête.

On jugea bien qu'on leur feroit plaiſir de leur laiſſer la liberté de le rendre à quelqu'un, & d'ailleurs c'étoit une ame que l'on mettoit en état de pouvoir ſe

* Les Eſpagnols du Mexique.

ſauver un jour, on leur dit que quelqu'un pourroit l'acheter, & qu'ils étoient les maîtres de le vendre.

Pour Ouabiſkamon, on promit que l'on auroit plus de conſideration pour lui.

Ounanguicé fit retirer l'Eſclave du paquet de Caſtors, le fit remettre à ſa place, & parla encore en ces termes.

Cette petite chair que nous te donnons n'a aucun raport avec la guerre que nous avons avec les Iroquois. Ouabiſkamon à une fille de leur Nation que nous t'amenions, mais il l'a ramenée avec lui, il pourroit bien l'épouſer.

On exhorta Ounanguicé de ſe charger de cette Iroquoiſe & de la ramener l'année qui vient; & ils déjûnerent.

Les Amikois entrerent enſuite, un Chef Outaouak parla pour eux.

Ils ne propoſerent que la liberté du commerce & le bon marché des marchandiſes, leurs Chefs devant arriver dans quelques jours qui pourroient porter quelque parole. Ils firent valoir la conſideration qu'ils avoient euë de ne pas traiter avec les François qui étoient dans leur quartier, n'y d'aller chez les Anglois qui leur vendoient à meilleur marché.

Le Chevalier de Callieres leur dit de faire comme les autres qui alloient viſiter

les magaſins, ils firent leurs preſens, & ils déjûnerent.

Les Outaouaks demanderent dans ce moment une Audience particuliere, ſur quelques petites affaires qui leur étoient ſurvenuës. On en fit entrer une trentaine. Jean le Blanc parla ainſi.

Nous ne voyons pas que tout ce que tu nous as promis hier ſur ce ſujet ſe ſoit executé. Il n'y à en tout qu'une choſe qui ait réüſſi, c'eſt que perſonne n'a voulu nous donner à boire de l'eau-de vie; mais quand tu nous parle qu'on nous donnera les marchandiſes à bon marché tous les Marchands nous diſent: Eſt-ce que le Chevalier de Callieres eſt maître de notre bien? ils ont raiſon, mais accommode cette affaire, car cela nous embaraſſe bien.

Ounanguicé demanda audience l'aprés-dîné au nom de ſa Nation. Il jetta un paquet de Caſtors & dit: Mon Pere je ſuis venu ſeulement pour écouter ta parole; je ſuis cauſe que toutes les Nations du lac Huron ſont décenduës.

Le François que tu nous as envoyé le ſçait. J'ai donné tout ce que j'avois de marchandiſe pour faire décendre les Iſlinois Maſkoutechs. Je ſuis preſentement bien embaraſſé, car le Chef des Iſlinois que je t'amenois eſt mort aux Calumets, je

je te demande une grace pour récompenſe de mon obeïſſance. Perrot eſt mon corps, je te prie de me l'accorder. Les Maſkoutechs l'ont pillé lorſqu'il porta la parole de ton Prédeceſſeur, ils ont de l'eſprit, ils veulent le ſatisfaire. Je me charge de cette affaire-là, je le ferai dédommager de ce qu'ils lui ont pris. Il m'aidera chez toutes les Nations quand je voudrai autoriſer ta parole. C'eſt le plus conſideré de tous les François qui nous ait été envoyé. Je n'ai rien aporté avec moi, n'y mes jeunes gens. Nous ſommes venus ſeulement pour l'écouter. Si nous avions dequoi ce ſeroit pour lui.

Le Chevalier de Callieres leur répondit qu'il feroit réponſe à leur demande, & lui fit donner à boire & à manger.

Les Hurons du quartier des Miamis entrerent. Quarante-ſols leur Chef parla en ces termes.

Mon Pere, dit-il, nous venons te dire notre penſée ſur ce que tu nous as dit que tu garderois les priſonniers Iroquois que nous t'avons amené, juſqu'à ce qu'ils ayent rendu les notres. C'eſt la penſée du Rat & des Miamis avec qui nous ne faiſons qu'un Corps.

On fit venir les Miamis pour ſavoir s'ils étoient du même avis. Chichixatalo

dit, quoique ſouvent les hommes étoient de ſentimens contraires, nous n'avons cependant qu'une même volonté avec les Hurons qui ne font qu'un Corps avec nous, & nous te diſons de renvoyer inceſſamment les priſonniers Iroquois. S'ils ne nous rendent pas les notres, c'eſt un reproche que nous leur faiſons.

Le Chevalier de Callieres leur dit qu'il demanderoit aux Alliez ce qu'ils en penſeroient.

Les Outagamis prirent ſeance. Noro, où le Porc-épic, leur Chef, preſenta un paquet de Caſtors. Je ſuis venu, dit-il, pour obeïr à ta voix. Le Sauteur m'a tué; ma Jeuneſſe voulant s'en venger à été arrêtée lorſque tu nous as invité de venir t'écouter. Je te demande que tu m'octroye une grace. Perrot eſt notre Pere, il à découvert notre terre, il nous à donné de l'eſprit, & nous à enſuite abandonnez. Nous ſommes preſentement ſans eſprit. Nous te le demandons afin qu'il nous en donne. Donne-nous une Robe-noire *, & un Forgeron. On nous à fait entendre que tu nous accorderois ce que nous te demanderions. Nous avons étouffé dans cette eſperance notre reſſentiment; car tous mes gens m'ont chargé de te deman-

* Un Jeſuite.

der Perrot, & un Forgeron qui puiſſe accommoder nos haches & nos armes, & nous aiderons la Robe-noire à ſe bâtir Je ne crains point le Sauteur, mais je l'aprehende : quand ma Jeuneſſe à été en guerre chez lui, elle à toûjours triomphé.

On envoya querir Ouabangué Chef des Sauteurs, qui vint avec d'autres Chefs. On lui fit dire que les Outagamis ſe plaignoient beaucoup de ſa Nation. Ouabangué ſe défendit que l'Outagamis eût été tué par les gens de ſon quartier ; il dit qu'il étoit vrai qu'ils avoient eû autrefois de grands démêlez ; mais qu'ils avoient ceſſé tout Acte d'hoſtilité depuis long-temps, qu'il falloit que ce fuſſent les Sauteurs de Chagouamikon : qu'il avoit appris que les Outagamis avoient tué l'Automne derniere un Sauteur du même endroit, que toute la Jeuneſſe s'étant vouluë ſoulever pour en tirer vengeance, leurs vieillards les avoient arrêtez ; cependant qu'un étourdi de ce même lieu étoit parti à la dérobée avec quelques-uns de ſes camarades qui avoient fait ce coup ſur l'Outagami.

Le Porc-épic répondit qu'il n'étoit pas vrai que ſes gens euſſent fait coup ſur le Sauteur. Que pour lui il avoit été chez les Sioux, dont il en avoit tué quarante,

qu'il n'y avoit perſonne de leurs voiſins qui euſſent fait d'autre coup ; & qu'il falloit que ce fûſſent les Sauteurs mêmes qui euſſent tué par mégard un des leurs, dont ils auroient caché la mort.

Ouabangué reprenant la parole dit que l'Outagami avoit raiſon, puiſque la fléche dont avoit été tué le Sauteur, n'étoit pas de la façon de celle des Outagamis. Ils ne laiſſerent pas de boire & de manger enſemble, comme s'ils euſſent été les meilleurs amis.

Aprés que l'on eût eû cet éclairciſſement, ſans autre déciſion les Députez des Iroquois entrerent d'un grand ſang froid.

Tekaneot ſe réveillant un peu en lui-même parla enſuite. Son diſcours ne roula que ſur l'impoſſibilité où ils avoient été de pouvoir amener aucun Eſclave de nos Alliez, parce qu'ils n'étoient pas maîtres de leur Jeuneſſe. Ajoûtant qu'ayant été pris la plûpart tout petits, ils avoient trés peu d'idée de leur Patrie ; que c'étoit là un grand obſtacle pour ſe reſoudre à s'en retourner.

Ces raiſons étoient, Monſeigneur, trés-mauvaiſes, puiſque les Miamis avoient forcé leurs Priſonniers de les ſuivre ; mais comme on leur témoigna la ſurpriſe où

pouvoient être les Alliez qui avoient amené les leurs, ils parlerent long-temps entre eux tout bas. Ils dirent à la fin que nos Ambaſſadeurs leur avoient parlé foiblement ſur l'article des Alliez, & qu'ils ne s'étoient attachez qu'à reclamer nos François ; on trouva à propos de mettre cet oubli ſur Maricour, Capitaine des Troupes, qui étoit le Chef de cette députation, & Joncaire ſe chargea de la part du Chevalier de Callieres de s'attribuër à lui ſeul cette faute. Il le fit, & leur dit en même temps qu'étant leur Fils adoptif il ſembloit qu'il alloit porter le fardeau de tout ceci, les priant de lui donner les moyens de ſe tirer d'une conjoncture auſſi embaraſſante que celle-là.

Ils ſe conſulterent long-temps dans le particulier. On remarqua qu'ils étoient fort embaraſſez, l'affaire étant de plus grande conſequence qu'ils ne l'avoient crû. Aprés avoir pris langue, ils dirent qu'ils étoient prêts à donner toute ſorte de ſatisfaction. Que ſi nos Alliez qui avoient de leurs gens parmi eux, y vouloient venir avec des François, qui ſeroient témoins de toutes choſes, ils verroient de quelle maniere ils s'y prendroient : qu'ils encourageroient les Priſonniers de s'en aller, & qu'ils les con-

duiroient eux-mêmes tous en leur païs ; pour preuve de la ſincerité avec laquelle ils agiſſoient, offrant auſſi des ôtages.

On n'écouta point ces raiſons, parce qu'ils auroient dû les forcer de partir comme avoient fait nos Alliez.

Marque que nous ne ſommes pas les maîtres de ces Eſclaves reprit Tekaneot, ne voyez-vous point que depuis quatre ans nous n'avons fait aucun coup ſur les Alliez, malgré ceux qu'ils ont fait ſur nous. Nous avons baiſſé la tête, & nous nous ſommes contentez d'eſſuyer nos larmes, ſur la perte de nos morts. Si nous n'avions pas eû deſſein de vivre d'oréna-vant en bonne intelligence, aurions-nous été ſi tranquiles ?

On ſe trouva fort déconcerté de voir tous les incidens qui pouvoient arriver de ces réponſes, à cauſe de nos Alliez qui avoient lieu de ſe plaindre extrêmement de nous, par toutes les promeſſes qu'on leur avoit faite de retirer leurs Eſclaves, conjointement avec les nôtres. Il fallut cependant trouver quelque jour pour faire connoître aux Iroquois leur faute.

On leur dit, qu'ils avoient ſigné au Traité de Paix qu'ils rendroient auſſi nos Alliez ; bien plus que Villedené Lieutenant des Troupes, qui étoit parti au mois

de Juillet pour Onontagué, leur avoit fait savoir que le Pere Anjalran étoit arrivé de Michilimakinak avec deux Eſclaves Iroquois qu'il avoit amené d'avance, afin d'engager par là les cinq Nations de correſpondre aux mêmes ſentimens des Alliez qui décendoient avec le reſte.

Les Iroquois remirent toûjours au Gouverneur ce qu'il jugeroit à propos, mais toûjours fort chagrins de ce contre temps qui les expoſoit à de fâcheuſes ſuites. On demanda aux Députez des Onneyouts d'où vient qu'ils n'avoient amené aucun François, qu'il ne falloit pas s'étonner ſi nous ne voyons pas de nos Alliez ?

Ils répondirent qu'ils étoient tous couverts de honte, & qu'ils en avoient l'eſprit renverſé. Ce Conſeil finit par un profond ſilence que les Iroquois obſerverent. On ne laiſſa pas de leur apporter du pain & du vin, & ils firent quatre cris au nom des quatre Nations pour les en remercier.

Les Nepiciriniens & les Algonkins, arriverent le même jour au nombre de dix Canots, ils eurent Audience le lendemain ſur les huit heures du matin.

Le Chevalier de Callieres demanda à Onaganiouitax Député des premiers, à qui appartenoit un jeune Eſclave de leur

Nation, que les Iroquois avoient amené, & que les Nepicirinien & les Algo kins reclamerent l'année paſſée dans le même quartier où ils chaſſoient avec les Iroquois.

Celui-ci répondit qu'il appartenoit à Ouaboutchik leur grand Chef.

On leur dit auſſi qu'il y avoit une fille qui mourut cette même année, qui ſe diſoit ſa Sœur, & s'ils ne pouvoient point ſavoir à qu'elle des deux Nations les Iroquois adreſſerent un Collier lors qu'ils vinrent les chercher. Pour cet effet on leur fit la lecture de ce Collier pour éviter la confuſion. Comme nous ne ſommes point venus l'année paſſée au Conſeil general, dirent-ils, nous ne pouvons ſavoir à qui des deux Nations il s'adreſſoit; mais à l'égard de ce jeune Eſclave il appartient à Ouaboutchik.

On envoya querir Ounanguicé, Chef des Algonkins, pour donner une idée juſte de ce Collier, & ne l'ayant pû trouver on remit à un autre jour la déciſion de cette affaire.

Anaganiouitak fit enſuite un preſent de Caſtors qu'il jetta au milieu du Conſeil; il repreſenta que ſa Nation étant la plus voiſine des François, *Oñontio* devoit être perſuadé qu'elle avoit toûjours pris ſes interêts avec beaucoup plus d'ardeur que

los autres ; auſſi qu'il étoit venu de la part de ſa Nation à la ſollicitation du François qu'il lui avoit envoyé pour apprendre ce qu'il ſouhaitoit ; qu'Ouabouchix étant malade avec ſa femme & ſes enfans, il venoit de ſa part pour entretenir toûjours la même alliance ; qu'il le prioit en même temps que leurs Creanciers n'exigeaſſent point le parfait payement de leurs dettes qui étoient conſiderables, que s'ils étoient obligez de leur ſatisfaire autrement, ils ſe trouvoient hors d'état d'acheter de la poudre & du plomb pour ſubſiſter. Que les Outaouaks avoient un avantage de s'étendre de toutes parts pour tuër du Caſtor, ce qui leur donnoit une grande facilité pour en avoir beaucoup ; mais que pour eux s'étant bornez dans leur terre ils l'avoient toute détruite.

On leur répondit qu'il falloit contenter leurs Creanciers de gré à gré, que s'ils en agiſſoient mal avec eux, ils n'avoient qu'à faire leurs plaintes, & que l'on pacifieroit toutes choſes ; qu'au reſte on leur conſeilloit de ſuivre l'exemple des Abenaguis de ſaint François, qui s'étant adonnez beaucoup à la chaſſe, défrichoient preſentement des terres où ils ſemoient du bled d'Inde, & qu'ils tâchaſſent de les imiter, puis qu'ils ſe trouveroient

peut-être expoſez dans la ſuite à perir par la diſette des bêtes qui s'y détruiſoient inſenſiblement. On leur apporta du pain & du vin.

Tous les Hurons de Michilimakinak & de la riviere de ſaint Joſeph ſe joignirent le premier d'Août ; Quarante-ſols porta la parole pour ceux-ci.

Il dit qu'auſſi-tôt qu'il avoit vû arriver chez lui un François de la part d'*Onontio*, il eut fort à cœur les marques d'eſtime que ſon Pere avoit toûjours conſervez pour ſa Nation, qu'il s'étoit fait une joye particuliere d'aller écouter ſa parole, & qu'il ne manqueroit pas de ſe trouver à Montreal à la déciſion de la Paix.

Il exagera fort les ſecours qu'il avoit donné aux Miamis qui n'avoient point de Canots, leur en ayant fait faire, même qu'il les avoit engagez d'amener trois Eſclaves Iroquois, & qu'ils étoient tous partis enſemble juſqu'à Michilimakinak, que s'il faiſoit un recit de toutes ces circonſtances, *Onontio* devoit bien connoître en même temps le zéle qu'il avoit eû de lui plaire.

Le Rat ſe trouva mal dans ce Conſeil, on eut de la peine de le voir avec une fiévre trés-violente. Comme il étoit le premier mobile de ſa Nation & de tous les

Outaouaks, & la partie que nous avions le plus à ménager ; on étoit bien aiſe qu'il parlât. Il s'étoit mis d'abord ſur un ſiege pliant, on lui fit apporter un grand fauteuil de commodité afin qu'il pût ſe repoſer & parler plus à ſon aiſe, on lui donna du vin pour le fortifier : il demanda à boire de l'herbe, on reconnut qu'il vouloit ducapilaire. Aprés que Quarante-ſols eût fini, le Rat que l'on crût aſſoupi reprit un peu ſes ſens, & parla d'un ton aſſez languiſſant l'eſpace de deux heures. Il fit un long narré qui aboutiſſoit d'abord à peu d'éclairciſſement, & l'on ne comprenoit pas où il en vouloit venir. Il étoit ſi chagrin de s'être vû la dupe des Iroquois qui n'avoient amené aucun Priſonnier de ſa Nation, que l'on s'apperçût aiſément de ſon inquietude. Sa politique lui fit prendre un nouveau biais. Il dit que Quarante-ſols étant arrivé avec les Miamis à Michilimakinak, il lui communiqua & à toutes les Nations des lacs, ce qui s'étoit paſſé lors qu'il ſe trouva l'année derniere au Conſeil general. Comme je vis, dit il, que les Iſlinois, & pluſieurs autres vouloient s'en retourner chez eux, je leur repreſentai qu'il étoit à propos de ne pas ſe deſiſter de l'envie qu'ils avoient eû d'abord de venir écouter ta parole.

Ounanguicé nous fit comprendre que nous nous avancions trop de ramener tous les priſonniers Iroquois. Les Nations n'entrerent que trop dans ces ſentimens. Je lui fis preſent d'une chaudiere & d'un fuſil pour l'engager à me ſuivre à Montreal, l'aſſurant qu'il auroit plus lieu d'être content qu'il ne ſe le perſuadoit. Il ſe détermina donc de venir, mais les Iſlinois, les Miſſiſaguez & les Gokapatagans; te-lâcherent. Voilà ce que j'ai fait pour mon Pere. Te dirai-je encore que je fus touché de ce que quelques-uns de nos jeunes guerriers voulurent former un parti pour aller donner ſur les premiers Iroquois qu'ils rencontreroient. Je deſavouai leur procedé; mais il ne faut pas que ce qu'ils ont effectivement fait ſur eux gâte les affaires. Ce ſont de jeunes étourdis; au reſte je donnai quelque temps aprés mon retour du Conſeil general un Collier à des Iroquois que je rencontrai, & je leur dis poſitivement que ſi le premier de tes Alliez où eux-mêmes venoient à rompre la Paix, tu les mangerois toi-même: Que peux-je faire davantage pour tes interêts. La Robe-noire, (c'eſt le Pere Anjalran que tu nous as envoyé) peut te confirmer ce que je dis. Je ne l'ai que trop fait connoître à ceux qui s'étoient aſſemblez à Mi-

à Michilimakinac pour décendre ici. Je leur dis que je ne voulois pas qu'ils ajoûtaſſent foi à mes paroles, & qu'il le leur confirmeroit par une preuve plus authentique : Nous n'avons pas laiſſé en notre particulier de t'amener onze Iroquois, dont ſix veulent revenir avec nous, & les cinq autres ſouhaitent de retourner chez eux.

Nous ſuivrons en cela ce que tu jugeras à propos. Conſidere un peu de ton côté que nous n'avons pas voulu encore traiter de nos Pelleteries. Mets y donc ordre, & regle toi-même le prix de chaque choſe.

Ce Grand Chef tint lui ſeul toute l'Audience, malgré l'état languiſſant où il étoit. Ces Nations l'écoutoient avec admiration, & à chaque affaire differente dont il parloit, elles l'applaudiſſoient par des tons de voix qui partoient du creux de l'eſtomac, dont les Sauvages ont coûtume de ſe ſervir. Nous ne pûmes pas nous empêcher d'être touchez de l'éloquence avec laquelle il s'énonçoit, & d'avoüer en même-temps que c'étoit un homme de merite.

Ounanguicé avoit effrayé à la verité bien des Nations, qui donnerent trop facilement dans ſon ſens. D'ailleurs il pré-

voyoit avec un grand discernement toutes les suites fâcheuses qui pouvoient arriver de la trop bonne Foi que l'on avoit de vouloir amener tout d'un coup tous les Prisonniers, parce que connoissant le caractere de l'Iroquois qui est si fourbe, il ne faisoit aucune difficulté de croire qu'ils seroient eux-mêmes leur dupe. J'avouë, Monsieur, que l'on ne peut être plus déconcerté qu'ils le parurent à leur arrivée de ce qu'Ounanguicé avoit rencontré si juste.

On remercia Quarante-sols des bons sentimens qu'il venoit de témoigner à la Nation Françoise. On lui dit que les secours qu'il avoit donné aux Miamis, étoient une preuve de l'attachement qu'il avoit à nos interêts. On passa sous silence ce qui regardoit Ounanguicé qui n'étoit pas dans le Conseil. Il est veritablement ami des François. Il nous à donné dans ces dernieres guerres des preuves éclatantes de sa fidelité. On ne voulut point lui faire des reproches publics, qui auroient pû aigrir les esprits. Il étoit même à propos d'étouffer le ressentiment qu'on auroit pû avoir contre lui.

On dit au Rat & aux autres, que leurs interêts étoient les notres. Que l'on n'envisageoit la Paix que comme un lien qui

devoit nous attacher plus étroitement, que la guerre diviſoit quelquefois les amitiez les plus fortes ; mais que cette affaire-ci étant commune, on la prenoit également. Que l'on avoit fait de grands reproches aux Iroquois de ce qu'ils n'avoient pas amené leurs Priſonniers, que l'on avoit réſolu d'envoyer chez eux des François pour les retirer, & qu'il ſeroit bon qu'ils donnaſſent quelqu'un pour voir ce qui ſe paſſeroit, & les ramener dans leur païs ; où s'ils aimoient mieux qu'on les conduiſit ici, pour les renvoyer l'année qui vient. Que ſi les Iroquois où quelque Nation de nos Alliez venoient faire coup il en falloit avoir raiſon par une ſatisfaction entiere. Que ſi on ne vouloit pas la faire il falloit ſe lier contre l'agreſſeur ; mais quand on leur dit qu'il falloit qu'ils laiſſaſſent leurs priſonniers, ils répondirent que ceci demandoit quelque reflexion.

On leur parla de l'établiſſement des deux lacs, qui avoit été fait en leur faveur afin qu'ils y puſſent commercer. Ils ne firent point trop d'attention à cet établiſſement ; parce que je remarquai que ces Peuples ont deſſein d'envoyer leurs Pelleteries au Miſſiſipi ; ils ne pûrent s'empêcher de nous reprocher l'indifference avec laquelle nous agiſſions avec eux, de ne

les avoir pas logez, comme nous avions fait les Iroquois. On leur dit à la fin que Maricour étant leur fils adoptif, il ne falloit pas s'étonner s'ils étoient tous chez lui.

Le Rat ſe trouva trop foible pour pouvoir s'en retourner à ſa Cabane. On le porta dans un fauteuil à l'Hôpital; ſa maladie augmenta toûjours, & il mourut à deux heures aprés minuit. Je ne ſaurois vous exprimer, Monſieur, l'accablement où étoit ſa Nation de la perte d'un homme ſi rempli de bonnes qualitez. Il étoit difficile d'avoir plus de penetration d'eſprit qu'il en avoit, & s'il fut né François il étoit d'un caractere à gouverner les affaires les plus épineuſes d'un état floriſſant. Il étoit l'ame & le mobile de la Nation Outaouakſe, qui eſt la plus puiſſante de nos Alliez. Ses paroles étoient autant d'oracles, & quand les Iroquois ſavoient qu'il ſe mettoit en mouvement pour faire coup ſur eux, ils évitoient d'en venir aux priſes avec lui. Il avoit les ſentimens d'une belle ame, & n'étoit Sauvage que de nom. Il n'étoit pas moins conſiderable pour ſa pieté, il prêchoit ſouvent dans l'Egliſe des Jeſuites de Michilimakinak, où les Sauvages n'étoient pas moins touchez des veritez du Chriſtianiſme qu'il leur enſeignoit.

Sa perte nous étoit trop sensible pour ne point verser des larmes à un homme que nous regardions comme le plus fidelle de nos amis. Messieurs de Callieres & de Champigni allerent faire les complimens de condoleance à sa Nation. Ils allerent couvrir sa mort, pour me servir des expressions des Sauvages, on l'emporta de l'Hôpital à sa cabane enseveli, à la reserve de la tête.

On l'étendit sur des peaux de Castors. On lui mit sur la tête un Chapeau orné d'un plumet rouge tout neuf. On le couvrit d'une grande couverture d'écarlate, d'une chemise blanche par dessus, d'un capot, de mitasses, * d'une paire de souliers à ses pieds, une chaudiere de cuivre à droit de sa tête, un fusil, & une épée à gauche. Personne ne répondit, & ces Messieurs s'en retournerent & le laisserent dans cet état.

Les Iroquois vinrent deux heures aprés couvrir la même mort. Ils prierent Joncaire de marcher à leur tête; ce qu'ils firent avec beaucoup de gravité, au nombre de soixante. Tahartakout Chef Tsonnontouan marchant tout le dernier pleuroit pendant le chemin la mort du Rat. Lors qu'ils furent auprés du corps, ils

* Bas à la Sauvage.

firent un cercle, & s'aſſirent tous à terre. Ce Chef reſta ſeul debout, pleurant cette mort pendant un quart-d'heure, il s'aſſit aprés & Aouenano ſe levant, parla en ces termes, au nom des quatre Nations, par trois branches de porcelaine.

Puiſque nous ne ſommes pas maîtres de la vie, & que celui qui eſt au Ciel l'eſt ſeul, il faut le prier de vous conſoler; car il n'y a point de remede dans votre malheur. J'eſſuye vos larmes par ces trois branches. Vous autres Hurons qui avez perdu aujourd'hui ce que vous eſtimiez le plus, je les eſſuye donc. Je débouche votre gorge, afin que vous puiſſiez répondre à vôtre Pere & à nous autres qui ſommes vos Freres, quand nous vous ſaluërons, & par cette troiſiéme nous vous donnons une medecine douce qui puiſſe rendre votre corps ſain.

Aouenano tirant aprés un Collier, continua de même.

Le Soleil eſt aujourd'hui éclipſé, c'eſt la mort de notre frere le Rat qui en eſt la cauſe.

Nous vous prions, vous Chefs de guerre, & vous Chefs de Paix, de ne vous point trouver dans les tenebres, au contraire nous vous prions d'avoir le même eſprit, les mêmes ſentimens qu'il avoit

de ne faire d'orénavant qu'un même corps, qu'une même chaudiere, & d'accomplir également la volonté de notre Pere. Tel étoit le ſentiment du Rat. Nous vous exhortons donc par ce Collier d'en faire de même par le premier grain de porcelaine.

Et par le deuxiéme grain de porcelaine nous couvrons le corps de nôtre Frere défunt; nous le pleurons également, mes Freres, mais puiſque le Maître de la vie l'a bien voulu, il faut tâcher de s'en conſoler. Nous allâmes enſuite au Conſeil, où les Ontouaks & les Députez des Nations du lac Huron s'aſſemblerent.

Jean le Blanc porta la parole au nom des Outaouaks du Sable, Outaouaks-Cynagos, des Culs coupez ou Kiskakons, des Puans, des Poutéouatemis, des Outagamis, des Hurons, de la riviere ſaint Joſeph, des Folles avoines ou Malhominis & des Maſkoutechs.

Il rappella tout ce que le Pere Anjalran leur avoit dit de la part d'*Onontio*, pour les engager à venir le trouver, & qu'ils venoient écouter ſa voix. C'eſt le propre des Sauvages de repeter ſouvent ce qu'ils ont dit dans les mêmes conſeils, où ils ajoûtent quelques circonſtances nouvelles. Mais comme on étoit bien aiſe d'entendre les Députez de chaque

Nation, on les pria de le faire les uns auprés les autres.

Jean le Blanc reprit la parole :

Je parle au nom des Outaouaks du Sable.

Mon Pere, peux-tu douter de nôtre fidelité. La Nation Outaouakſe, qui s'eſt toûjours liée avec les François dans toutes les guerres qu'ils ont eûës avec l'ennemi commun, n'a-t'elle pas lieu que tu nous regarde comme tes veritables amis ; je ſuis venu pour faire les bonnes affaires de la Paix ? Voilà quatre priſonniers Iroquois que je t'amene, je ne les rends point à leur Nation, car je la hais & la mépriſe. C'eſt à toi à qui j'en fais preſent ; fais-en ce que tu voudras.

Haſſaki, Chef des Culs-coupez, dit. Pour moi quand j'ai vû que le Pere Anjalran revenoit te trouver, je lui ai donné deux Iroquois. En voici deux Maſles, dont je te fais preſent. Mais ſache que je ſuis embaraſſé ; je ſuis malade, peut-être que nous pourrions mourir en chemin, que dirons nos femmes & nos enfans ? ayez donc ſoin de nous, je prie le Maître de tout, que nous ayons à nous rendre à bon port, & faites faire des prieres.

La maladie devint univerſelle dans leur camp ; ils étoient dignes de compaſſion,

par le rhume qui les accabloit. La plûpart ne vouloient point aller à l'Hôtel-Dieu, où ils auroient eû tous les secours possibles, s'imaginans qu'on vouloit les y empoisonner. Comment n'être pas accablez de rhume, puis qu'ils étoient tous nuds, n'ayant qu'une peau de Castor qui leur traînoit à terre ?

Chingouessi Chef des Outaouaks-Cynagos, dit. Je ne t'amene point d'Iroquois car j'ai mangé tous ceux que j'ai pris ; cependant j'ai été bien-aise de faire connoître que j'ai cherché les occasions de te faire plaisir, j'en ai amené un que j'ai acheté bien cher.

Chichikatalo, que l'on étoit bien-aise d'entendre, parut.

Nous sommes ici comme des passagers qui avons profité des Canots de nos voisins. Nous n'y sommes pas accoûtumez ; ainsi nous ne t'avons amené que huit Esclaves, nous en avons encore d'autres dans nôtre païs ; mais ce n'est pas notre faute si nous ne te les avons pas amené, je te prie d'avoir quelque égard pour nous, & de nous regarder comme des gens qui ne t'aimons pas moins que le font les autres Nations.

Ounanguicé finit cette Audience au nom des Poutcouatemis, des Outagamis,

des Maskoutechs, & des Puans.

Nous t'aurions amené plusieurs Prisonniers, mais nous les avons tous mangez; il en font autant de nous qu'ils mettent à la chaudiere, quand ils nous prennent; cependant en voici deux, nous te les mettons entre les mains, fais-en ce que tu voudras.

On les remercia en general des marques de leur attachement, on leur dit qu'il falloit presenter au Conseil general tous leurs Esclaves, & qu'il étoit à propos qu'ils nommassent les Villages & les Cabanes, où pouvoient être ceux qui étoient restez, afin que les Iroquois & tous les Alliez pûssent joüir d'une profonde Paix.

On fit le lendemain les funerailles du Rat. On voulut faire connoître aux Hurons & à toutes les Nations, que l'on étoit touché de la perte d'un Chef qui s'étoit rendu si recommandable: on rendit donc à sa memoire toutes les preuves d'estime qu'ils pouvoient souhaiter.

De Saint-Ours, premier Capitaine des Troupes, marcha à la tête de soixante hommes, seize guerriers Hurons en robes de Castors, le visage matаché de noir pour marque de leur deuil, suivirent quatre à quatre avec leurs fusils sous le bras,

le Clergé enſuite, & ſix Chefs de guerre porterent le Cercueil couvert de fleurs, ſur lequel étoit un chapeau avec ſon plumet, une épée, & un hauſſe-col. Son frere accompagné des enfans du Rat, de la Nation Huronne & des Chefs Outaouaks ſuivoient le corps, & Madame de Champigni, Monſieur de Vaudreuil Gouverneur de Montreal, accompagné de tous les Officiers, fermoient la marche. Aprés que le Service fut fait, les Soldats & les Chefs de guerre firent deux décharges de fuſils. Quand on l'eut inhumé, ils en firent un troiſiéme en défilant, & l'on mit ſur la foſſe cette Inſcription.

Cy gît le Rat, Chef des Hurons.

Un heure aprés que les Funerailles furent faites, Joncaire qui eſt fort conſideré parmi les Hurons, attendit qu'ils fuſſent rentrez dans leurs Cabanes; il alla à la tête de cinquante trois Iroquois de la montagne de Montreal, leur faire ſon compliment particulier ſur la mort de leur Chef.

Il leur parla par un Soleil de porcelaine, ſoûtenu de deux Colliers.

Le Soleil s'étoit éclipſé, dit il, & je le fais reparoître. Il eſt vrai que le Chef des Hurons eſt dans la terre, mais ſon eſprit

regne encore avec vous. Songez qu'il a toûjours été fidelle à la Nation Françoiſe par un attachement inviolable à tout ce qui la regardoit, il eſt inutile de rapporter les actions qui l'ont rendu recommandable; comme vous ne faites qu'un même eſprit avec nous, que cette perte ne vous éloigne point des mêmes ſentimens qu'il avoit pour nous. Je vous réünis tous par ce Soleil qui eſt ſuſpendu de ces deux Colliers, & je vous attache étroitement avec nous. Ecoutez toûjours *Onontio*, comme vous avez fait juſqu'à preſent, & ſoyez lui toûjours fidelle.

Les Hurons de ſaint Joſeph demanderent Audience le lendemain, & voici de quelle maniere Quarante ſols s'énonça.

Tu nous avois propoſé de laiſſer ici les Eſclaves que nous t'avons amenez, juſqu'à ce que les Iroquois nous rendent les nôtres, je te dis de la part de nôtre Nation que nous voulons bien que tu les remettes entre leurs mains, ſans attendre le retour des nôtres. Tu dois par là être convaincu de l'eſtime & de la confiance que nous avons en toi; ſi les Iroquois en uſoient mal avec toi & avec nous, qu'ils s'imputent à eux-mêmes leur mauvaiſe Foi, nous ſçaurons bien le leur faire reſſentir dans l'occaſion; au reſte ſi ils les don-

donnent au François que tu envoyeras chez eux ; nous aimons mieux que tu les envoye directement au détroit des deux lacs, que le Commandant aura soin de nous envoyer pour éviter un plus grand embarras.

Jean le Blanc voulant trop prendre les interêts communs, fit un discours qui ne plût pas extrémement aux Hurons.

Comme nous sommes ici, dit-il, de differentes Nations, enfans de nôtre Pere, & quoique les hommes soient souvent de differens sentimens, les Hurons que voici, & nous Outaouaks, nous ne faisons cependant qu'un même corps, nous te demandons, mon Pere, que nous n'emportions point d'eau de vie, à cause de la maladie qui regne parmi nous.

Les Hurons reprirent, dequoi te mêles-tu ? nous demandons nous autres à notre Pere de permettre que nous en fassions notre provision pour notre retour. Enfin le dernier Conseil se tint l'aprés-dînée par une Audience que les Iroquois demanderent : Ils eurent dequoi méditer pendant quelques jours sur l'incertitude où ils étoient de la décision de la Paix, & quelque fiere que soit cette Nation belliqueuse, elle craignoit fort que l'on ne ramenât tous les Esclaves qui auroient

couru grand riſque d'être brûlez. Tekaneot parla donc au nom des quatre Nations. Nous avons apris, mon Pere, que tes Enfans t'avoient remis nos neveux entre les mains, qui étoient Eſclaves chez eux, que vous êtiez convenus enſemble de les garder ſur ta natte juſqu'à ce que nous t'euſſions ramené les leurs. Cette propoſition n'a jamais été faite depuis que le monde eſt monde. Garde-les puiſque tu le veux. Nous nous en retournons, & nous ne penſerons plus à eux. Cependant ſi tu avois voulu nous donner Joncaire notre fils, & nous remettre ſans difficulté nos neveux, chacun ſe feroit plaiſir de te rendre tes Alliez, & on n'auroit point lieu de ſe méfier de ta ſincerité.

Le Chevalier de Callieres leur dit qu'il verroit cela avec ſes Alliez, mais que cette propoſition étoit trés-difficile à leur accorder. Il envoya querir les Hurons, Outaouaks & les Miamis, auſquels il communiqua ce qui s'étoit paſſé. Ils répondirent qu'ils conſentoient la liberté de leurs Eſclaves s'il le jugeoit à propos; mais que ſi les Iroquois n'executoient point leur parole en les remettant à Joncaire, ils n'auroient rien à ſe reprocher, & que leur peu de Foi tourneroit à leur confuſion.

On disposa toutes choses pendant deux jours pour l'assemblée generale, on fit venir plusieurs femmes Sauvages qui accommoderent des Colliers. On couvrit encore la mort d'Houatsaranti, le plus considerable de la nation Huronne, aprés le Rat. Ses obseques ne se firent pas tout à fait avec la même pompe : plusieurs autres moururent aussi.

Les Hurons paroissoient les plus maltraitez de cette maladie, qu'ils regardoient comme un fleau, & ils s'imaginoient tous que nous avions jetté un sort sur eux. Quelques Chefs vinrent trouver le Pere Anjalran avec un paquet de Castors, pour le prier d'engager Messieurs de saint Sulpice d'éloigner d'eux le sort qui les desoloit. Nous admirâmes dans cette triste conjoncture la misericorde du Seigneur, qui a permis que tous les moribonds mouruſſent avec le Baptême.

Les mouvemens de la Grace parurent avec éclat. Car ces nouveaux Chrétiens n'étoient pas plûtôt baptisez qu'ils donnoient des marques d'une Foi vive, en embrassant à la mort le Crucifix, avec des sentimens pleins d'amour & de tendresse pour celui qu'ils n'avoient pas bien connu.

Les pleurs ayant cessé, & les affaires assez bien disposées, on destina le quatre

Août, pour la concluſion de la Paix. Ce fut dans une belle plaine hors de la Ville, où l'on avoit fait une enceinte de branches d'arbres de cent vingt-huit pieds de long ſur ſoixante & douze de large, avec une allée tout autour de dix pieds. Il y avoit une Sale couverte de feuilles, de vingt-neuf pieds de long & de vingt cinq de large, qui regardoit en face toute la Place.

Plus de mille Sauvages s'aſſemblerent avec tous les Députez. Chaque Nation s'étoit miſe à part pour un grand ordre, & les Soldats environnoient le Camp. Tout ce qu'il y avoit de perſonnes de qualité & de Dames, ne manquerent pas de ſe rendre dans cette ſale. On avoit dreſſé de petites fourches de bois à l'entrée, ſur leſquelles on avoit mis une tringle où étoient ſuſpendus trente & un Colliers de porcelaine, pour autant de Nations.

Le Chevalier de Callieres fit l'ouverture, il leur déclara que n'y ayant l'année paſſée que des Députez des Hurons, & des Outaouaks, lorſqu'il termina la Paix, il avoit jugé à propos d'envoyer le Pere Anjalran pour inviter toutes les Nations de députer de leurs Chefs, afin de ratifier ce qui avoit été conclu entre eux ſeu-

lement. Il leur témoigna la joye quil avoit euë de leur arrivée : Il ôta la hache à tous, faisant une profonde fosse, afin que personne ne rehaussât la hache ; que s'il arrivoit quelque desordre, l'offensé s'adressât à lui, qu'il feroit faire satisfaction ; que si l'offensant étoit desobeïssant & irraisonnable, il se mettroit avec l'offensé pour mettre l'agresseur à la raison.

Lors qu'il eut expliqué ses sentimens, par la lecture qu'il fit d'un papier. Le Pere Bigot qui en avoit une copie en expliqua le contenu mot à mot aux Abenaguis & aux Algonkins, le Pere Garnier aux Hurons, le Pere Anjalran aux Outaouaks, Peraut aux Isilinois & Miamis, & le Pere Bruyas aux Iroquois, qui tous firent les cris de consentement de *Niotien*, & afin que ce que l'on venoit de leur dire fut une Loi inviolable, on distribua ces trente-un Colliers aux Chefs de chaque Nation. Nos Alliez parlerent ensuite ; je vous raporterai seulement les paroles les plus considerables qui se soient dites.

Hassaki Chef des Culs-coupez, en robe de Castor qui lui traînoit jusqu'à terre, une branche de porcelaine & un Collier à la main, marchant d'un air majestueux à la tête de quatre Iroquois fort bien-faits, qui avoient les yeux baissez. Il les

fit d'abord mettre à ſes pieds, en abordant le Chevalier de Callieres, & parla ainſi. Voici nos Priſonniers que tu nous as demandé, que nous te preſentons. Je les délie puiſque tu le ſouhaite, par cette branche que je te donne, ils ſont à toi preſentement, puiſque tu leur donne la liberté de s'en retourner dans leur païs, je les regarde comme mes freres. Voici un Calumet que je leur donne afin qu'ils fument avec moi. Que les Nations Iroquoiſes ſachent (en ſe tournant de leur côté,) qu'il n'a tenu qu'à moi de les manger, & que je n'ai pas fait comme eux: qu'ils ſe ſouviennent donc en même-temps lorſqu'ils nous rencontreront dans les Partis de chaſſe, que nous avons regardé ceux-ci comme nos freres, & nos propres enfans. Ils nous ont obligation de la vie, ne faiſons d'orénavant qu'une même chaudiere.

On porta ce Calumet à Tekaneot qui le reçût, les Iroquois remercierent en même-temps Haſſaki & les Culs-coupez par quatre cris que fit un Chef de chaque Nation. Quarante ſols environné de huit Eſclaves, s'approcha enſuite & dit:

Toi qui eſt le maître de nous autres, tu vois que nous n'agiſſons que par toi, tu nous as envoyé porter ta parole. Nous

ſommes venus voir ce que tu ſouhaitois ; nous t'avons dit tous nos ſentimens, fais de nos corps ce que tu voudras.

Nous avons hiverné avec les Miamis. Sachans donc ta parole, nous nous ſommes dépouillez de ce que nous avions, pour les engager à rendre les Eſclaves Iroquois en donnant des chaudieres, des fuſils, & des couvertures. Nous leur avons dit, qu'il étoit de conſequence de décendre avec nous. Nous avons crû que les Iroquois auroient agi à notre égard comme nous l'avons fait avec eux, & nous avons été ſurpris de ne pas voir les notres. Ecoutez-moi bien, mon Pere, & vous Iroquois. Je ne ſuis pas fâché de faire la Paix, puiſque mon Pere le veut. Voila que je délie mes Colliers, (en les jettant à terre, & ſe tournant du côté des Iroquois) je veux vivre en Paix avec mon Pere & avec toi, je veux que la terre ſoit toute unie, & que la chaudiere ſoit encore toute entiere.

Jean le Blanc tenant un Collier à la main produiſit une Iroquoiſe & un homme : Je t'ai donné tout ce que j'ai, & je n'aime rien quand mon Pere me demande quelque choſe ; mais je veux abſolument mon corps, parlant des Outaouaks qui ſont chez les Iroquois. Je n'ai rien à te

dire, preuve que je ſuis ta volonté, c'eſt que nos gens ayant pris des Iroquois, je les ay retirez avant qu'ils ayent été maltraitez.

J'en avois deux que j'ai remis au Pere Anjalran, que tu as renvoyé chez eux à ſon retour. Prend ceux ci, & il jetta ſon Collier à terre.

Chingoueſſi marchant, un Calumet d'une main & une branche de porcelaine de l'autre, dit :

Mon Pere je vois que tu reçois aujourd'hui les Iroquois qui ſe ſont bien écartez. Nous nous racommodons auſſi avec eux. Ce Calumet que je leur donne eſt une preuve qui doit les perſuader que nous voulons vivre d'orénavant avec eux d'intelligence.

Chichikatalo ſuivi de deux Iroquois & de trois femmes, qui paroiſſoient fort triſtes, marchant d'un air à imprimer du reſpect, parla ainſi. Je viens vous preſenter aujourd'hui les Priſonniers que j'avois deſtinez pour le feu ; mais le François qui nous a expliqué votre penſée, nous a fait déliberer de vous en faire abſolument le maître. Si j'avois eû des canots, je vous en aurois amené un plus grand nombre, comme je vous l'ai déja témoigné. Nous en avons encore, & je

ſuis prêt à leur ouvrir les portes. Je vous avouë que j'ai un cruel reſſentiment contre les Iroquois qui m'ont brûlé mon Fils il y a quelques années, le ſort de la guerre à voulu qu'il fut priſonnier; mais de l'avoir fait mourir, parce qu'ils ſavoient que il étoit mon Fils, j'avouë que j'ai été vivement touché, cependant j'oublie tout aujourd'hui.

Helas, mon Pere ! je n'ai point d'autre volonté que la votre. Si j'ai des oreilles c'eſt pour écouter votre parole, & ma langue expliquera à ma Nation vos ſentimens. J'ai un cœur que je vous prie de joindre au votre, & dont je vous laiſſe entierement le maître. Quoique les Sioux m'ayent tué, & qu'ils n'ayent pas payé mes morts, j'ai fermé mes œils, & j'ai bouché mes oreilles de ce côté là, des le moment qu'on eſt venu me parler de ta part, je ne veux pas faire comme les Iroquois qui n'ont pas obeï à ta voix, quoique je n'entende pas leur langue, je veux manger aujourd'hui avec eux, comme s'ils étoient mes freres.

Ounanguicé qui parla au nom du Chef des Miſſiſſagez, que quatre Eſclaves ſuivoient, vint parler pour lui. Il avoit un tour de tête d'un jeune taureau Iſlinois, dont les cornes lui batoient ſur les oreilles.

Dans le moment qu'il voulut parler, il l'êta & dit au nom de ſes Chefs.

Je fais honneur, mon Pere, de me preſenter devant vous, vous en ſavez la raiſon, à cauſe du François que ſa Nation avoit tué, & dont je vous ai parlé, on nous a inſpiré de ramener les Iroquois que nous avons, je te les amene, & je les délie en ta preſence, je te les remets entre les mains pour en faire ce que tu voudras. J'en ai encore d'autres que je ſuis prêt de leur rendre : Je ſuis trop glorieux que tu me mettes au nombre de tes Alliez. Je ne veux faire d'orénavant qu'un corps avec toi. Reçois mon cœur ; qui ne ſoit qu'un avec le tien. Il parla enſuite pour les Pouteouatemis & preſenta ſes Eſclaves.

Je n'ai que ces deux Eſclaves, je me joints avec toi afin que toutes choſes ſoient ſtables. Si tu leur donne la vie, ſouffre que je mette ce Calumet entre les mains de mon frere l'Iroquois, j'en ai gardé les plumets, & quand il me les fera voir je les lui montrerai & le bâton, avec lequel nous fumerons enſemble.

On porta ce calumet aux Iroquois qui remercierent par quatre cris, au nom des quatre Nations.

Miſkouaſouath, Chef des Outagamis, vint de l'extrémité de l'enceinte, ſuivi

de trois Priſonniers. Son viſage étoit peint de rouge, & il avoit ſur la tête une vieille Perruque poudrée, toute mêlée, ſans chapeau. Il s'en étoit fait un ornement pour ſe mettre à la Françoiſe, qui lui donnoit un air, outre ſa laideur, à faire rire toute l'Aſſemblée, & voulant faire voir qu'il ſavoit vivre il en ſalua le Chevalier de Callieres comme d'un chapeau. Malgré le ſang froid que l'on eſt obligé d'avoir devant des gens qui ſont d'un ſi grand flegme, principalement dans une conjoncture auſſi ſerieuſe que celle-là, on ne pût s'empêcher de s'éclater de rire, & de le prier en même-temps fort ſerieuſement de s'en couvrir.

Mon Pere, dit-il, je ne vous rends point d'Eſclaves, parce que tous ceux que j'avois ſont échapez. Je n'ai pas beaucoup de different avec les Iroquois, les tenebres ſe ſont diſſipées, voici preſentement un beau jour que le Soleil nous donne aujourd'hui, je regarde preſentement l'Iroquois comme mon frere; mais je ſuis broüillé avec les Sioux.

On ne voulut point toucher ce dernier article.

Kiſkatapi Chef des Maskoutechs, qui étoit malade, pria Haoualamek, Chef Outagami, de venir parler pour lui.

Mon Pere, je ne ſuis pas venu par moi-même, je ſuis venu par emprunt ; pour moi je ne vous preſente pas d'Eſclaves, parce qu'il y à long-temps que je ne me bats plus avec l'Iroquois : le François que vous m'avez envoyé pour m'engager de venir écouter votre parole, m'a regardé comme une Fille qui ne ſe bat contre perſonne. J'ai laiſſé faire les autres, & j'ai regardé, il eſt vrai, que nos Anciens ſe ſont battus contre eux. J'avois un Iroquois, je l'ai troqué pour éviter tous les embarras de te l'amener, & j'ai été ſeulement bien-aiſe de te venir voir.

Pour moi, dit Paintage, Chef des Malhominis, j'en ai rendu un, il y a deux ans.

Ouabangué chef des Sauteurs qui avoit un plumet rouge autour de la tête en forme de rayon, dit :

Je ne te preſente aucun Eſclave, j'ai rendu d'ailleurs tous les Priſonniers que j'avois pris ſur les Iroquois, accorde moi ton amitié. Sa Nation eſt fort dans les interêts des Iroquois ; mais comme ils ne peuvent guere ſe paſſer des François, ils profitent d'un côté des avantages qu'ils tirent de nous, & ménagent en même-temps le plus qu'ils peuvent les bonnes graces des Iroquois.

Maligatouei chef Nepicirien, témoigna plus

plus de joye que les autres, de la Paix.

Je ſuis bien aiſe, dit-il, de la Paix, je vois bien que je pourrai d'orénavant manger tranquillement ſur ma natte, & que je chaſſerai ſans trouble.

Ounanguicé Chef des Algonkins, jeune homme extrêmement bien-fait, habillé à la Canadienne, avoit acommodé ſes cheveux en crête de Coq, avec un plumet rouge qui lui venoit derriere la tête. Il approcha d'un air aſſez deliberé, & dit:

Je ne ſuis point un homme de Conſeil, j'écoute ordinairement ta parole: Voici la Paix, oublions le paſſé. Son diſcours, quoique fort court, diſoit beaucoup. Ce fut lui, avec une trenteine de jeunes Algonkins, dont le plus âgé n'avoit pas plus de vingt ans, qui finit la guerre par le coup qu'ils firent ſur un Parti d'Iroquois qu'ils taillerent en pieces.

La Chaudiere-noire, le grand Chef des Iroquois, la terreur de toutes les Nations alliées y perit, il ne pût s'empêcher de dire en mourant. *Faut-il que moi qui ai fait trembler toute la Terre, je meure par la main d'un Enfant.*

Laigle parla en ces termes, au nom de nos Iroquois du Saut ſaint Loüis.

Onontio nôtre Pere, tu as ſans doute de la joye de voir aujourd'hui tous tes en-

sans rassemblez ici sur ta natte. Tu dois croire que comme nous avons le bonheur d'être de ce nombre, nous la partageons avec toi.

La promptitude avec laquelle tant de Nations differentes sont parties des extrêmitez de ce vaste païs, le courage & la constance qu'ils ont fait paroître à surmonter la longueur, les fatigues, & les risques du chemin pour venir entendre ta voix, marquent assez la disposition où ils sont de la suivre fidellement. Toutes tes vûës sont si droites & si raisonnables, qu'il faudroit n'être pas homme pour refuser de s'y soûmettre. Tu dois donc croire que la diversité de tant de langues qu'ils parlent, non plus que leurs interêts & leurs ressentimens particuliers, ne sera nullement un obstacle à la bonne intelligence dans laquelle tu leur ordonne de vivre ensemble à l'avenir. Ils ne feront desormais d'attention qu'au desir que tu as de les rendre heureux, en arrêtant les suites funestes de la guerre, par la Paix que tu viens d'établir parmi eux.

Pour nous qui avons l'avantage de connoître plus particulierement, & de plus prés qu'eux les veritables sentimens de ton cœur, nous jettons volontiers sur ta parole la hache, que nous n'avons prise

que par ton ordre, & nous mettons à l'Arbre de la Paix que tu as dreſſé de ſi fortes & de ſi profondes racines, que n'y les vents, n'y les orages, n'y aucun autre accident ne pourra le renverſer. Ce ſont-là les ſentimens de ton fils l'Iroquois du Saut ſaint Loüis.

Tſahouanhos, Orateur des Iroquois de la montagne de Montreal, ne fit pas moins paroître d'attachement à nos interêts que leurs voiſins. Voici de quelle maniere il parla :

Tu as aſſemblé toute la Terre ici, pour faire un grand amas de haches. Pour moi je n'y en jette point : Il ſe tût un moment. Vous robes-noires ſe tournant du côté du Chevalier de Bellomont qui les gouverne, & de Mr. de ſaint Sulpice : vous ſavez que je n'en ai point d'autre que celle de mon Pere. Comme il nous porte dans ſon ſein, je lui rends la mienne, & je retire en même-temps ma main, puiſqu'il jette ſa hache. Au reſte je me conjoüis avec toutes les Nations de ce qu'ils ont jetté la leur : Il n'y eut plus que les Abenaguis de ſaint François à parler.

Haouatchouath dit, mon Pere : Tu viens d'entendre parler tous tes Enfans. Il n'y à plus que nous à parler. Il n'eſt pas neceſſaire que nous le faſſions dans

cette assemblée, tu nous connois il y a long-temps, tu n'ignore pas l'attachement que nous avons toûjours eû à tes ordres. *Onontio* ton prédecesseur nous à enlevé la hache il y à quatre ans. Sache que le premier qui la levera contre toi, nous la leverons contre lui.

Enfin, Monsieur, les quatre Nations Iroquoises qui avoient toûjours été tranquilles à écouter les derniers sentimens de tous nos Alliez, parlerent par la voix d'Auenano, qui presenta de leur part quatre Colliers.

Onontio, dit-il, nous sommes ravis de tout ce que tu as fait, & nous avons écouté ce que tu viens de dire, marque de cela voilà nos paroles (en donnant quatre Colliers) pour t'assurer que nous serons fermes à garder tes ordres. Pour ce qui est des Esclaves que nous ne t'avons pas amenez, nous t'en avons fait le maître, & tu les envoyeras querir.

Il fallut confirmer cette grande Alliance par quelque endroit éclatant, & pour le faire avec toute la circonspection possible, Messieurs de Callieres, de Champigni & de Vaudreuil, fumerent dans le Calumet, que l'on porta ensuite aux Iroquois & aux Députez de tous les Alliez, qui en firent de même. On le chanta, &

pour cet effet trois François alternativement à travers de tous les Peuples, qu'étoient assis sur l'herbe, marchant en cadence, leur visage animé, & le mouvement du corps qui répondoit à la vehemence de leurs paroles, marquoient assez la cadence des Soldats, apporterent pendant ce temps-là dix grandes Chaudieres dans lesquelles on avoit fait boüillir trois bœufs que l'on avoit coupez en petits morceaux. On fit le Festin qui étoit extrêmement frugal pour tant de monde, & on alla allumer le feu de joye derriere l'Eclos au bruit des Boëtes, de la mousqueterie & du canon.

Tel fut le jour heureux qui fut l'accomplissement de tous les travaux de feu Mr. le Comte de Frontenac, l'amour & les délices de la Nouvelle-France, le Pere des Nations Sauvages ses Alliez, & la terreur de cette redoutable nation, qui faisoit trembler toute l'Amerique Septentrionale. Il avoit porté le fer & le feu chez eux à l'âge de 74. ans, en 1695. Il les avoit forcez de lui demander plusieurs fois la Paix; mais comme il ne vouloit pas abandonner ses Alliez, il la leur refusa, il les força de consentir à la fin qu'ils y fussent compris. Ils cesserent tous Actes d'hostilité en mil six cens quatre-vingt-dix huit, & si la

mort ne l'eût prévenu cette année, qu'il donna le repos à ce vaſte continent, il auroit eû la ſatisfaction de voir amener generalement tous les Priſonniers ſes Alliez qui avoient toûjours donné matiere à differer la Paix.

Tous les Députez ratifierent la Paix en mettant chacun leurs armes, qui étoient un Orignac, un Caſtor, un Chevreuil, un Cerf, un Rat muſqué, & une infinité d'autres animaux.

Les marques d'eſtime & d'amitié que l'on avoit témoigné juſqu'alors à tous nos Alliez, auroient fait peu d'impreſſion ſur leur eſprit, ſi l'on n'en étoit venu en même-temps à quelque choſe de plus réel & de plus efficace, pour reconnoître tous les bons ſervices qu'ils venoient de nous rendre. On ſongea donc à leur faire les preſens que l'on prépara dans les magaſins du Roi.

Aprés qu'ils ſe furent repoſez un jour, on leur donna l'Audience de congé dans la Cour du Chevalier de Callieres, où ils avoient amené tous leurs Eſclaves, il leur recommanda d'abord de conſerver cette Paix, il exhorta les Hurons de la Riviere de ſaint Joſeph de s'établir au détroit des deux lacs, & aux autres de venir chaſſer vers ces quartiers, il encouragea

Chichixatalo de raſſembler toutes les Nations Miamiſes à cette riviere, afin de n'y faire qu'un ſeul établiſſement : il témoigna à Ounanguicé & à Elouaſen ſon reſſentiment de ce que Noenſa Chef des Iſlinois-Kaskaſias, avoit quitté ſon Village où étoit la Miſſion pour s'établir tous dans le Miſſiſipi. Je croi, Monſieur, que le changement eſt arrivé par les intrigues ſecretes des François du bas du fleuve, il couvrit la mort du Chef des Iſlinois qui venoit à Montreal, l'on aporta pour cet effet un capot, une chemiſe, & des mitaſſes, dont on chargea Ounanguicé, qui avoit ordre de les envoyer à la Nation de ce Chef. On fit faire la Paix entre les Outagamis & les Sauteurs.

On couvrit la mort de l'Outagamis, que ceux-ci avoient tué, par un preſent que l'on donna au Porc-épic. On lui preſenta le Calumet de Paix dans lequel il fuma : afin, dit on, d'avaller la vengeance qu'il auroit pû en tirer.

Ouabangué, Chef des Sauteurs, en fit autant, ainſi l'alliance devint ſolemnelle. Tous les Chefs des autres Nations fumerent comme témoins de cette réünion.

On diſtribua les preſens qui conſiſtoient en poudre, balles, capots chamarez de dentelles de gallon d'or. On en fit en par-

ticulier à ceux qui avoient pris nos interêts avec plus d'attachement. Toutes ces liberalitez furent faites aux dépens du Roi. Tous les Députez prirent en même-temps congé. Voici leurs dernieres paroles.

Quarante-ſols dit. Il y a quelques années que la hache eſt arrêtée, nous l'avons miſe ces jours ici dans le plus profond de la terre, faiſons donc paſſer une riviere par deſſus, afin qu'on ne la reprenne plus de part n'y d'autre. Quiconque le fera de ſon Chef, tires-en vengeance. Nous te remercions de tes preſens. Nous conſervons pour toi tous les mêmes ſentimens que nous t'avons témoigné juſqu'à preſent.

Haſſaki vint enſuite. Voila les Priſonniers que tu nous as demandé que nous te preſentons pour la derniere fois. Ils ſont à toi preſentement, tu leur as dit dans le Conſeil general que tu leur donnerois la vie, puiſque tu leur permets de s'en retourner dans leur païs, qu'ils ſe ſouviennent en même-temps lors qu'ils nous rencontreront dans nos Partis de chaſſe, que nous les avons regardez comme nos freres, & comme nos propres enfans ils nous ont obligation de la vie, ne faiſons d'orénavant qu'une même chaudiere.

Jean le Blanc fit un grand diſcours. Je

parle, dit-il, au nom de toutes les Nations Outaouakſes & des Alliez, qui ſe ſont aſſemblez dans ta Cabane pour écouter ta voix. Il eſt inutile de te repeter, mon Pere, que nous l'avons fait par celle du Pere Anjalran, puiſque nous ſommes venus te voir. Prie le Maître de la vie qu'il nous conſerve dans notre voyage, qu'il diſſipe nos maux de tête & d'eſtomach, afin que nos Parens nous voyent tous contens, ils ne croyent pas qu'on ait voulu nous faire mourir. Ce Chef regardoit le Chevalier de Callieres, comme un Jongleur qui jettoit un ſort, pour le retirer quand il le veut. Le rhume qu'ils avoient tous étoit ſi violent, que l'on étoit touché de les voir retourner dans cet état.

Voici un Collier de porcelaine, continua-t'il, que je te donne pour le Pere Anjalran. Depuis que deux Maringouins l'ont piqué, nous ne l'avons plus vû à Michilimakinak. Il vouloit dire depuis qu'il fut bleſſé de deux coups de bâton; dans un combat que Mr. de Denonville livra aux Iroquois il y a plus de treize ans. Nous l'eſtimons, & nous avons toûjours remarqué qu'il prenoit nos interêts.

Comme il commence à avoir quelque âge, nous te demandons Perrot qui ſoit ſon ſoutient, afin qu'il puiſſe lui aider

dans toutes les occaſions où nous aurons beſoin de lui. Je ne te demande qu'une grace en quittant ta natte, d'empêcher que l'on ne vende de l'eau-de-vie à qui que ce ſoit de tes Alliez. C'eſt une boiſſon qui nous gâte l'eſprit. Fais en-ſorte que l'on puiſſe éviter tout.

Je te prierois volontiers que ſi quelque François venoit par hazard en apporter à Michilimakinak, il nous fût permis de le piller, afin qu'il ne vienne point renverſer l'eſprit de notre Jeuneſſe. Je te dis adieu, mon Pere, & je reviendrai te voir l'année qui vient.

Toutes les Nations applaudirent Jean le Blanc, il n'y eut que Quarante-ſols qui fut ſcandaliſé de ce qu'il venoit d'oüir pour toutes les Nations, ſans avoir demandé l'avis particulier aux Hurons. Que veut-il dire, repartit ce Chef entre ſes dents, de piller l'eau-de-vie que les François pourroient apporter à Michilimakinak, ils ont bien la mine de piller eux-mêmes ce qu'ils auront, ſous prétexte de l'eau-de-vie.

La penſée de Quarante-ſols convenoit aſſez aux mouvemens de ſon cœur, il entroit moins dans l'inconvenient que pouvoit produire cette viſite, qu'il n'avoit envie lui-même & tou[illegible]a Nation d'en

emporter, & il le fit paroître avec assez de finesse, puis qu'ayant laissé partir tous les Outaouaxs que l'on alla excorter à plus de huit lieuës. Il representa à son départ qu'il étoit bien obligé de ce que Monsieur de Vaudreuil étoit allé reconduire les Alliez, & qu'il le prioit de ne faire aucun détachement de sa garnison à son sujet, par l'apprehension où ils étoient que le mouvement ne dérangeât peut-être les affaires particulieres du Gouvernement.

On ne jugea pas à propos d'acorder cette licence de piller l'eau de-vie qui arriveroit à Michilimaxinax, mais on leur dit que s'il y en venoit sans la participation du Gouverneur, il falloit en avertir les Peres Jesuites, qui regleroient toutes choses, qu'ils avoient quelque raison de ne pas souffrir que leurs gens en embarquassent, puis que plusieurs en abuseroient, qu'indubitablement elle incommoderoit tous ceux qui sont malades, & que l'on prieroit le Maître de la vie de leur être propice pendant leur Voyage. On promit de leur donner le Pere Anjalran, dont les conseils ne leur seroient pas desavantageux, puis qu'on ne pouvoit leur accorder presentement Perrot qui pourroit partir l'année prochaine.

Ounanguicé fut plus judicieux que Jean

le Blanc ; Il eut la précaution d'apoſtropher toutes les Nations Outaouakſes l'une aprés l'autre, pour demander leur conſentement ; conjointement avec tous les Alliez. Il exagera ce que Jean le Blanc venoit de dire en faveur des Nations qui avoient fait paroître un attachement particulier à nos interêts.

Sois perſuadé, dit-il, encore que ma Nation & celle du fond du lac Huron, n'oublieront pas ce que tu as ſi heureuſement achevé, la terre eſt applanie preſentement.

L'Arbre de Paix, eſt donc planté ſur la plus haute montagne, il faut que les Iroquois & tous tes Alliez jettent ſouvent les yeux ſur lui. Vivons d'orénavant paiſibles ; mangeons dans la même chaudiere lorſque nous nous rencontrerons à la chaſſe.

Si quelques Nations viennent troubler ce beau jour, il faut que tu exige de lui une ſatisfaction entiere ; Nous t'en remettons la vengeance, tu peux t'aſſurer que nous t'en laiſſons le maître. Il eſt bon même que l'offenſé te faſſe ſes plaintes ; tu y auras égard, & tu prendras le caſſe-tête en ſa faveur, de peur qu'il ne le faſſe de ſon propre mouvement.

Chichigatalo touché de la joie qu'il avoit

avoit que tout étoit paiſible ſur la terre, finit l'Audience.

Mon Pere, dit-il, je ſuis ravi de voir l'Iroquois réüni avec nous autres. Mon Pere j'apprehende une choſe, qu'il ne vous trompe; car ſouvent il m'a parlé de bouche, mais ſon cœur ne correſpondoit pas à ſes paroles. J'ai de la joye de ne plus entendre le bruit des armes qui ſe choquent les unes contre les autres, pour venger l'inſulte qu'il nous faiſoit. C'eſt donc aujourd'hui que le Soleil éclaire, que la terre va être unie, & que nous n'aurons plus de querelles. Quand nous nous rencontrerons, nous nous regarderons comme freres, & nous mangerons le même morceau enſemble. Je me tourne du côté de l'Iroquois & je lui parle, (il n'y avoit pour lors que les Priſonniers,) la paix ſe fait en preſence de celui qui a creé le Ciel, la terre, & à qui rien au monde n'eſt caché. Ils peuvent vous tromper, mon Pere, & nous autres; mais ils ne le tromperont pas, car celui qui eſt le vrai Dieu en prendra la vengeance. Mon Pere, je vous prie de croire que j'ai l'eſprit bienfait. Je ne ſuis point comme mes freres les Outaouaks qui vous demandent d'arriver paiſiblement chez eux, comme ſi cela dépendoit

de vous. Je ſais qu'il n'appartient qu'à Dieu de donner la vie ou la mort, & que s'il ne tenoit qu'à vous nous arrivérions tous où nous ſouhaitons d'aller; mais à l'égard de mes morts je n'en aurai aucun reſſentiment, Dieu en eſt le maître, car ſi il ſouhaitoit m'appeller moi-même qui vous parle, il y faudroit paſſer comme les autres: Ainſi, mon Pere, je vous dis adieu, peut-être ne reviendrai-je jamais, car je me vois bien fatigué. Je vous prie de fumer bien paiſiblement dans mon calumet, & de vous reſſouvenir de moi. Adieu mon Pere.

Ce ne fut pas ſans raiſon que Chichikatalo fit cet adieu qui devint éternel. Etant mort huit jours aprés avec les ſentimens d'un trés bon Chrétien; tout ce qui lui tint le plus au cœur, en mourant, fut l'apprehenſion où il étoit que ſa Nation ne tirât quelque mauvaiſe conjecture de ſa mort. Si quelqu'un, diſoit-il, pouvoit bien faire comprendre à nos Alliez ce qui s'eſt paſſé ici, je mourrois content.

Mais j'ai peur que quelque mauvais eſprit n'aigriſſent les choſes, & qu'ils ne croyent que l'on m'ait empoiſonné. Toute cette negociation ſe termina le ſept Août, que les Iroquois demanderent leur Audience de congé. Et voici, Monſei-

gneur, le reſultat de tous les Conſeils.

PAR UN PREMIER CELLIER.

Mes enfans les Iroquois, je parlai hier aux Sauvages des Nations d'enhaut, qui me reïtererent toutes les aſſurances qu'ils m'ont données en votre preſence, dans l'Aſſemblée que je fis le quatriéme de ce mois, qu'ils garderoient inviolablement tout ce qui à été reglé par la Paix que j'ai faite avec vous, & qu'ils m'obeïroient en toutes choſes. Je ſuis perſuadé que vous en uſerez auſſi de même. Ils m'ont accordé vos Priſonniers, pour que j'en fiſſe ce que je voudrois; ſur la promeſſe que je leur ai faite que vous me renvoyeriez les leurs pour les leur remettre, ſuivant la parole que vous m'en avez donnée. Ainſi je veux bien vous les rendre preſentement, à la reſerve de cinq qui ont voulu reſter avec les Hurons, afin que vous vous en retourniez tous contens de moi, & je vous donne le Sieur Joncaire comme vous l'avez ſouhaité, pour me ramener leurs gens, ne manquez pas pour réparer la faute que vous avez faite en les laiſſant à vos Villages, de ſurmonter toutes les difficultez qui pourroient ſe rencontrer parmi les Particuliers qui les ont, afin que je contente auſſi mes Alliez en leur rendant inceſſam-

ment tous leurs Priſonniers, & leur faſſe connoître votre ſincerité, pour que dés cet Hyver vous puiſſiez chaſſer enſemble tranquilement, & ſans qu'ils ayent aucune méfiance de vous. Je vous redemande auſſi le reſte de mes François, afin que les affaires ſoient entierement terminées.

PAR UNE BRANCHE DE PORCELAINE.

Je vous ai déja fait dire par Theganiſſorens & par le Pere Bruyas, que j'ai envoyé rétablir le Fort que nous occupions autrefois au détroit.

Que ſi il arrivoit quelque démêlé dans le temps que vous ſerez à la chaſſe les uns les autres de ce côté-là, ſans avoir la peine à cauſe de l'éloignement de me venir trouver, le Commandant que j'y ai mis puiſſe vous proteger, & vous accommoder, en m'en rendant compte; comme à fait celui du Fort Frontenac l'Hyver dernier, avec les Nations qui étoient à la chaſſe aux environs; auſquels il envoya dire de ma part de ne vous y pas troubler, afin que ce ſoit un moyen de maintenir la Paix. D'ailleurs quand vous voudrez aller au fort du Détroit, vous y ſerez bien reçûs, & y trouverez les marchandiſes à un prix raiſonnable.

PAR UN SECOND COLLIER.

Je vous ai fait dire auſſi par les mêmes

que si la guerre recommençoit entre nous & les Anglois, où les ennemis, vous pensiez à ne vous en point mêler. Je vous le repete encore, en vous repetans par ce Collier, qu'en cas que la guerre arrive vous demeuriez paisiblement sur vos nattes, sans prendre aucune part dans nos démêlez, parce qu'autrement ils vous engageroient de nouveau à la guerre avec moi & avec tous mes Alliez, qui vous boucheroient le chemin de chez vous ici, & dans tout vôtre établissement, qui vous est presentement libre, pour aller & venir chercher vos necessitez.

PAR UN TROISIE'ME COLLIER.

Vous m'avez fait entendre que les Aniez décendroient ici par le lac Champlain, pour être presens à ce que je reglerois avec vous : cependant comme je ne les vois point arriver, je vous recommande de les y faire venir incessamment pour être compris dans tout ce que nous venons d'arrêter ensemble.

Je ne veux pas vous laisser partir, vous autres Chefs & gens de Conseil, Députez de vos Nations, pour venir ici sans vous faire à chacun un present, en reconnoissance des fatigues que vous avez essuyées pour vous rendre ici, pour terminer ensemble toutes les affaires.

Nous vous remercions de l'établiſſement que vous avez fait au détroit, parce qu'allant à la chaſſe de ce côté-là, nous ſerons bien aiſes de trouver nos beſoins.

Nous ſerions fachez que vous euſſiez la guerre avec les Anglois, parce que vous êtes de nos amis & eux auſſi, cependant ſi cela arrivoit, nous vous laiſſerions en fumant paiſiblement ſur vos nattes, comme vous nous le demandez.

Nous ferons ſavoir aux Aniez ce que vous nous recommandez, & nous leur marquerons le chagrin que nous avons eû de ce qu'ils ne ſe ſont pas trouvez ici preſens avec nous.

Les Aniez arriverent quelques jours aprés le départ de ceux-ci, & aprés qu'on leur eût fait le détail de ce qui avoit été conclu, ils l'approuverent par toutes ſortes d'aplaudiſſemens, & aprés avoir ſalué le Chevalier de Callieres, & lui avoir fait leurs preſens & reçû les ſiens, ils prirent congé de lui & s'en retournerent fort ſatisfaits de leur voyage. Je ſuis avec un profond reſpect,

MONSIEUR,

Votre trés-humble, &c.

LETTRE DE Mr. BOBE', MISSIONNAIRE.

A Monsieur Raudot Intendant general des Classes, ci-devant Intendant de la Nouvelle France.

VOus voulez, Monsieur, que je vous dise mon sentiment sur le manuscrit de Monsieur de la Potherie, que vous m'avez donné à lire ; j'aurai l'honneur de vous dire, Monsieur, que l'ayant lû avec grande attention, j'ai été surpris qu'il ait si bien rempli un dessein dont il me paroissoit qu'il étoit difficile de venir à bout. Il faut certainement qu'il se soit bien donné de la peine de s'instruire de tout ce qui étoit necessaire pour débroüiller tant d'intrigues d'un si grand nombre de Nations Sauvages, & par raport à leurs interêts & par raport à ceux des François ; il m'a témoigné qu'aprés avoir connu par lui-même le gouvernement du Canada en particulier, dont il en a fait une Histoire qu'il a eû l'honneur de dédier à son Alteſſe Royale Monseigneur le Duc d'Orleans, il

avoit voulu penetrer à ſix cens lieuës par delà, mais que ſa ſanté & ſes emplois ne lui ayant pû permettre de parcourir cette vaſte étenduë des païs, il s'étoit contenté de lier amitié avec la pluſpart de tous les principaux Chefs des peuples Alliez de la nouvelle France, qui décendoient tous les ans à Montreal pour faire leur traite de pelleteries. Il s'étoit d'abord fait un Plan de l'Hiſtoire preſente; il n'a donc pas eû de peine dans toutes les converſations qu'il a eûës avec eux de connoître leurs Mœurs, leurs Loix, leurs Coûtumes, leurs Maximes, & tous les évenemens particuliers qui ſe ſont paſſez chez eux.

Le Sieur Joliot n'y a pas peu contribué, car pendant les Leçons de Geométrie qu'il lui aprenoit, il l'inſtruiſoit de tout ce qu'il avoit vû & connû chez ces peuples. Les Peres Jeſuites qui étoient fort de ſes amis lui ont été fort utiles.

Le Sieur Perrot qui eſt le principal Acteur de tout ce qui s'eſt paſſé pendant plus de quarante ans parmi ces peuples, l'a informé à fond, & avec la plus grande exactitude de tout ce qu'il raporte. Monſieur de la Potherie à qui j'ai témoigné être ſurpris qu'il eût pû avoir une connoiſſance ſi diſtincte d'un ſi grand nombre de faits, & mettre en ordre tant de cho-

ſes ſi embroüillées, m'a avoüé que toutes ces perſonnes lui avoient été d'un trés-grand ſecours, qui les queſtionnoit par ordre, par rapport à ſon deſſein; qu'il mettoit auſſi tôt en écrit ce que ces Sauvages lui avoient dit, qu'il les lui liſoit afin d'y faire les corrections convenables, & que c'eſt par ces ſoins qu'il eſt ſorti de ce labirinthe.

Je vous avouë, Monſieur, que j'ai lû avec plaiſir ce Manuſcrit, & que j'y ay apris ce que je n'avois vû dans Lahoutan, dans le Pere Hennepin, n'y dans tous les autres qui ont écrit de la Nouvelle France. Je croi que tout le monde le lira avec la même ſatisfaction. On y aprendra comment en 1667. un Subdelegué de Monſieur Talon Intendant du Canada, aſſembla au Saut ſainte Marie les Chefs de toutes les Nations des Lacs, & de quantité d'autres Nations du Nord & du Sud; & que là en leur preſence, & de leur conſentement, il prit poſſeſſion des Lacs & de tous ces vaſtes païs au nom du Roi: qu'il planta un Poteau auquel il attacha les armes de Sa Majeſté, & que toutes ces Nations reconnurent le Roi pour leur Pere & leur Défenſeur. On y verra l'inclination de tous ces peuples pour la Nation Françoiſe, on y admirera la prudence

& l'adreſſe des François pour ménager les eſprits de ces Sauvages, & les retenir dans notre alliance, malgré toutes les intrigues des Anglois & des Iroquois leurs Emiſſaires, qui faiſoient tous leurs éforts pour les rendre nos ennemis, où pour les engager à ſe faire la guerre contre eux, & par ce moyen les mettre dans leurs interêts. On ſera ſurpris de la hardieſſe & de l'intrepidité des François, qui vivoient parmi ces barbares qui tous les jours les menaçoient de les faire brûler & de les tuër. On reconnoîtra que ces peuples que l'on traite de Sauvages ſont trés braves, bons Capitaines, bons Soldats, trés ſages & trés-rafinez Politiques, adroits, diſſimulez, entendant parfaitement leurs interêts, ſachant bien venir à bout de leurs deſſeins. Enfin que les François & les Anglois ont beſoin de toute leur adreſſe & de tout leur eſprit pour traiter avec eux.

Vous voyez par là, Monſieur, que la lecture du Livre de Monſieur de la Potherie ſera agreable au Public, & qu'elle ne ſera pas inutile à ceux qui ſous les ordres du Roi ont ſoin de ce qui regarde la Nouvelle France, puiſqu'il leur fera connoître qu'il eſt de la derniere importance de prendre toutes les meſures con-

venables pour empêcher que les Anglois & les Iroquois ne débauchent les Nations Alliées des François, où ne les engagent à se faire la guerre les unes avec les autres que pour ruïner par ce moyen notre commerce, & nous obliger d'abandonner le païs, afin de s'emparer de l'un & de l'autre.

BOBE', MISSIONNAIRE.

Fin du quatriéme & dernier Tome.

TABLE DES LETTRES CONTENUES DANS CE IV. TOME

LETTRE IX.

THiorhathariron Chef Iroquois de la montagne de Montreal, eſt ſoupçonné de trahiſon par les Colliers dont il eſt chargé de la part des cinq Nations Iroquoiſes.

Differents Partis en campagne contre les Iroquois.

Quincon de Saint Ours, (Oncle à la mode de Bretagne de Madame la Maréchale de Tallard, Commandant des Troupes d'un détachement de la Marine, arrête les irruptions des Iroquois ſur le fleuve ſaint Laurent.

Neuf cens guerriers Outaouaks ſont de grands deſordres chez les Iroquois.

Grands

TABLE DES LETTRES.
Grands éclairciſſemens à Michilimakinak entre les Outaouaks & le Commandant François.
Audience à Noskatin, Chef de vingt-deux Villages.
Scoux, qui vient faire Alliance avec le Comte de Frontenac.
Réponſe au Vice-gouverneur de Baſton par Ouſanmihouez, & Ekeſambramet, Chefs Abenaquis.
Le Comte de Frontena[illegible]onne Audience à pluſieurs Chefs de [illegible]lliez.
La Durantaye Capit[illegible]éfait les Iroquois au lac Champlain.
Les Iroquois du Saut envoyent prier les Outaouaks de venir voir brûler un priſonnier Iroquois, pris par la Durantaye.
page 1.

X. LETTRE.

Arrahnio Ambaſſadeur Iroquois demande la Paix.
Otaxeſté Chef Onoyout, médiateur de la Paix, s'offre pour ôtage.
Le Comte de Frontenac donne ordre aux préparatifs de la guerre contre les Iroquois, nonobſtant la nouvelle de la Paix entre la France & l'Angleterre.
Grande conſternation parmi les cinq Na-

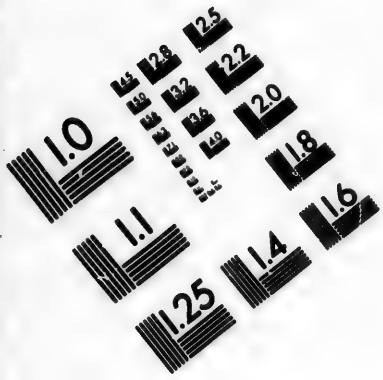

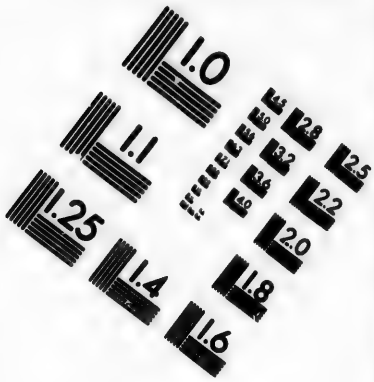

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

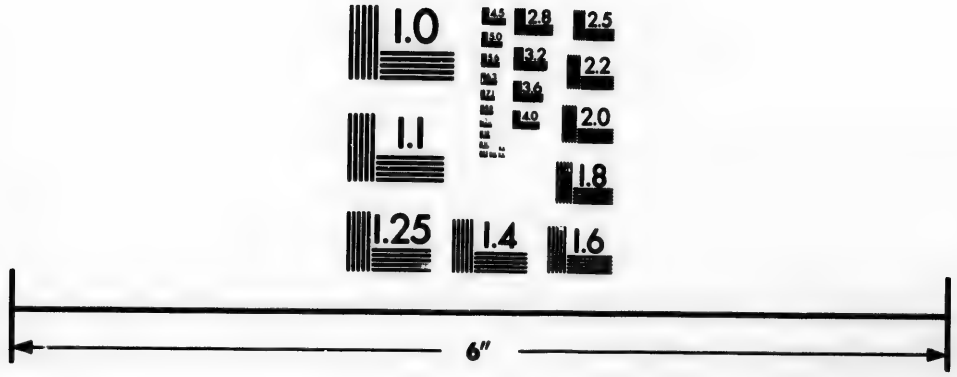

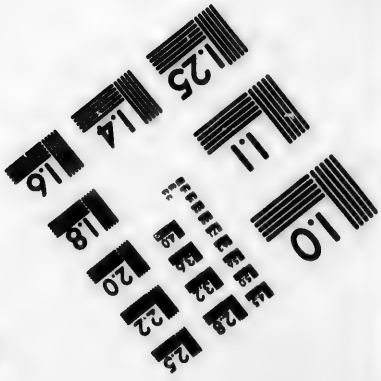

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

sions Iroquoises, de la mort du redoutable la Chaudiere Noire, tué par des Algonkins.

Mort du fidelle Aurioüaé, Auteur des dernieres guerres des Iroquois.

Les Iroquois sont choquez contre le Chevalier de Bellomont General de la Nouvelle Angleterre, qui veut les regarder comme sujets de la Couronne.

Different du Comte de Frontenac avec ce General sur ce sujet. 82

XI. LETTRE.

Les Iroquois ayant apris la mort du Comte de Frontenac, different de conclure la Paix.

Le Pere Bruyas Jesuite va en Ambassade chez les Iroquois.

Ambassade des Iroquois pour traiter de la Paix.

Le Pere Amyalran Iesuite va au païs des Outaouaks, pour les engager d'amener les Esclaves Iroquois, & de se trouver au Conseil general de la Paix. 113

Lettre du Roi d'Angleterre au Chevalier de Bellomont, Gouverneur General de la Nouvelle Angleterre. 128

XII. LETTRE.

Toutes les Nations Alliées de la Nouvelle France tiennent des Conſeils generaux à Montreal, où la Paix eſt concluë. 193

Lettre de Monſieur Bobé Miſſionnaire, A Monſieur Raudot Intendant general des Claſſes, ci-devant Intendant de la Nouvelle France. 267

Fin de la Table.

APROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le present Manuscrit, & j'ai crû que l'impression en seroit agreable & utile au Public. Fait à Paris ce neuviéme de Juin 1702.

FONTENELLE.